

Préserver l'invisible

Étude géographique du lynx dans les Alpes françaises :
le cas du massif de la Chartreuse.

Malo Sanchez

Mémoire soutenu le 10 juin 2025 devant le jury composé de :
Lionel Laslaz, maître de conférences HDR en géographie, Université Savoie Mont Blanc
Caroline Meynet, professeur agrégée en géographie, Université Savoie Mont Blanc

Photo : Neil Villard, 2022

Résumé

Ce mémoire explore la dynamique d'expansion du lynx boréal dans le massif de la Chartreuse, un territoire clé dans la recolonisation de l'espèce au sein des Alpes françaises. En s'inscrivant dans le champ de la géographie animale, ce travail interroge les conditions écologiques, territoriales et sociales de l'accueil du lynx. À travers une lecture des mobilités animales, de la connectivité écologique, des perceptions et positions des différentes parties prenantes, il s'agit d'évaluer les leviers et obstacles à la présence durable du félin.

Ce travail s'attache, dans un contexte national, à comprendre le rôle de la Chartreuse dans la structuration des populations de lynx à l'échelle alpine et les modalités de sa cohabitation avec le territoire humain. Les résultats démontrent l'importance cruciale que représente le massif en tant que territoire d'accueil et corridor avec le Jura malgré des limites structurelles restreignant l'expansion de l'espèce. Bien que la perception locale soit positive et qu'il puisse représenter un axe de développement économique, le lynx, cryptique et non conflictuel localement reste peu considéré par le territoire politique et les territorialités humaines. Au cœur des Alpes, la présence du loup et l'amalgame avec le félin, tous deux grands prédateurs, est un facteur capable de modifier l'acceptation actuelle par les éleveurs et chasseurs locaux.

Ce travail souligne l'importance d'une posture d'anticipation territoriale des enjeux de conservation de l'espèce.

Mots clefs : lynx boréal, Chartreuse, dispersion, connectivité, conservation, acceptation, perception, politique publique

Abstract

This dissertation explores the expansion dynamics of the Eurasian lynx in the Chartreuse massif, a key territory in the species' recolonization within the French Alps. Situated within the field of animal geography, this work examines the ecological, territorial, and social conditions surrounding the lynx's presence. By analyzing animal mobility, ecological connectivity, and the perceptions and positions of stakeholders, it aims to assess the drivers and barriers to the long-term establishment of the species.

This work aims, within a national context, to understand the role of the Chartreuse in the structuring of lynx populations at the Alpine scale and the modalities of its coexistence with the human territory. The results highlight the crucial importance of the massif as both a habitat and a corridor linking to the Jura, despite structural limitations. Although local perceptions are generally positive and the lynx could represent a potential axis for development, its cryptic nature and lack of local conflict mean it remains largely overlooked by political territorial authorities and human territorialities. Characteristic of the Alpine context, the presence of the wolf and the confusion often made between the two large predators, is a factor that could alter the current level of acceptance among local livestock farmers and hunters.

This work highlights the importance of adopting a territorial anticipatory approach to the challenges of species conservation.

Keywords : Eurasian lynx, Chartreuse, dispersal, connectivity, conservation, acceptance, perception, public policy

Remerciements

Pour la réalisation de ce mémoire, je remercie tout d'abord Monsieur Lionel Laslaz, mon directeur de mémoire, pour son accompagnement sur ce sujet qui me tient à cœur en faveur de la cohabitation entre humain et animal, ses conseils, sa disponibilité et la rigueur de ses relectures.

Ma gratitude s'adresse également à l'ensemble des personnes rencontrées dans le cadre des entretiens, spécialistes ou non du lynx, pour le temps qu'elles m'ont accordé et l'intérêt certain manifesté pour ce sujet. Une pensée va aussi à l'ensemble des acteurs œuvrant au suivi et à la conservation du lynx en France, dans les Alpes comme au niveau national.

Je suis également reconnaissant envers les organismes locaux qui m'ont largement soutenu lors de la diffusion du questionnaire auprès des habitants et pratiquants du massif.

Je tiens tout autant à remercier chaleureusement Neil Villard, pisteur naturaliste et photographe animalier, pour m'avoir généreusement permis d'utiliser l'une de ses photographies de lynx pour illustrer la couverture de ce mémoire.

Enfin, je remercie ma famille pour leur soutien sans faille et leur aide précieuse dans la relecture de ce mémoire, ainsi que Mathis, Antoine et Maëlle pour leur présence et leur contribution, à leur manière, à ce travail.

Table des sigles et acronymes

ACCA : Association Communale de Chasse Agréée

CEN : Conservatoire d'Espace Naturel

CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

CROC : Centre de Recherche et d'Observation sur les Carnivores

DDT : Direction départementale des Territoires

DREAL : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

FDC : Fédération Départementale des Chasseurs

GP : Groupement Pastoral

ILT : Infrastructure Linéaire de Transport

MNHN : Muséum National d'Histoire naturelle

OFB : Office Français de la Biodiversité

PNA : Plan National d'Actions

PNCL : Plan d'Actions pour la Conservation du Lynx

PRA : Plan Régional d'Actions en faveur du Lynx dans le massif des Vosges

SFEPM : Société française pour l'étude et la protection des mammifères

SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

SRCE : Schéma Régional de Cohérence Écologique

UICN : Union internationale pour la conservation de la nature

WWF : Fond mondial pour la nature, *World Wide Fund*

Sommaire :

Introduction	2
I) Du cadre européen à l'échelle locale : comprendre les enjeux liés à la présence du lynx	14
I.I) Une situation européenne préoccupante, dynamiques historiques et contemporaines	14
I.II) La conservation du lynx en France : une gestion coordonnée mais contrainte	16
I.III) Quelle place pour les Alpes dans la gestion du lynx ?	21
I.IV) Le lynx, la Chartreuse, les Alpes : une relation unique.....	23
Conclusion de la partie 1	27
II) La Chartreuse, entre corridor fonctionnel, habitat favorable et limite marquée.....	28
II.I) Une caractéristique cruciale : la liaison directe avec le Jura	28
II.II) Un habitat aux caractéristiques propices pour le lynx	34
II.III) La Chartreuse face aux enjeux de connectivité : un isolement définitif ?.....	43
Conclusion de la partie 2	54
III) Le lynx au prisme des considérations humaines : regards croisés entre institutions, acteurs du tourisme et habitants	56
III.I) Les politiques publiques locales inégales à l'échelle nationale : quelle réalité en Chartreuse ?	57
III.II) le lynx, un levier potentiel pour le développement territorial.	64
III.III) Enquête sur les perceptions, connaissances et attentes locales : un consensus en faveur du lynx	72
Conclusion de la partie 3	87
IV) Discrétion du lynx et empreinte du loup : enjeux de coexistence avec les activités d'élevage et cynégétiques.	88
IV.I) Indifférence et oppositions, le lynx, écho d'un monde de l'élevage sous pression.	89
IV.II) Enjeux différents mais postures similaires du monde cynégétique	96
IV.III) Comprendre les positions pour anticiper une cohabitation durable.	101
Conclusion de la partie 4	103
Conclusion générale	104

Introduction

En 2023, Neil Villard, pisteur naturaliste et photographe animalier, entreprend un voyage sur les traces du lynx boréal depuis son Jura suisse natal. À travers cette immersion, avançant au gré des recherches et découvertes d'empreintes, de touffes de poils ou de griffures, il sillonne les cimes et les forêts au rythme de l'animal. Il entre en immersion, pense, ressent comme le félin afin de comprendre le parcours des jeunes individus subadultes poussés, génération après génération, à quitter leur territoire de naissance pour en coloniser de nouveaux. Ce processus, la dispersion, est nécessaire à la survie et à la reproduction de l'espèce (Zimmermann *et al.*, 2005). Marchant au cœur des forêts jurassiennes, du Doubs, ou du Bugey, le photographe explore ce mouvement naturel qui relie le Jura aux Préalpes françaises. Son périple s'achève aux contreforts méridionaux de la Chartreuse, révélant, du point de vue animal, les limites infranchissables imposées par l'anthropisation des vallées et réduisant à néant les possibilités de découverte de territoires plus lointains. Ce voyage symbolique interroge ainsi sur la manière dont nos paysages, nos infrastructures et nos usages du territoire façonnent les possibilités ou les limites de coexistence entre le lynx et les sociétés humaines.

Mise en contexte

La situation du lynx boréal (*Lynx lynx*) en France et en Europe soulève effectivement de nombreuses interrogations, notamment à cause de l'histoire de l'espèce, totalement disparue au XX^e siècle. Les populations actuelles, originaires du Jura suisse suite à des réintroductions dans les années 1970, se sont dispersées sur le territoire français, leur répartition demeure toutefois inégale entre les différents massifs (Jura, Vosges, Alpes). Si le Jura constitue le principal noyau de population, la situation paraît critique dans les Vosges. L'expansion vers les Alpes est quant à elle en partie freinée par des obstacles anthropiques. De plus, la connectivité (définie en géographie comme étant l'intensité des connexions qu'offre un lieu pour relier les autres lieux de son environnement au sein d'un réseau (L'Hostis, 2007)) entre les habitats favorables est inégale, complexifiant les échanges entre les massifs et les noyaux d'habitats du lynx. Cette dispersion, favorisant le flux génétique et la recolonisation de certains massifs, ou de zones précédemment inoccupées, est essentielle au développement de l'espèce en vue d'obtenir une population viable (Iannella, 2024).

Dans le cas des Alpes, la connectivité depuis le Jura étant peu établie (Iannella, 2024), la présence du lynx dans le massif est relativement limitée aux Préalpes Savoyardes, Haut-Savoyardes et Iséroises, en grande partie en raison de l'urbanisation des vallées. Dans ce contexte, la Chartreuse se positionne comme la limite méridionale de la présence régulière de l'espèce. Le massif, bien que relativement isolé des autres massifs alpins et abritant une faible population de lynx, bénéficie d'un suivi et d'une étude particulièrement approfondis, faisant de celui-ci l'un des massifs les mieux documentés des Alpes françaises.

Or, ces dernières sont le meilleur espoir pour l'espèce en France (Gatti, 2022), grâce à l'importante quantité d'habitats disponibles et favorables à son installation.

De manière générale, les populations installées en France sont soumises aux mêmes menaces : la fragmentation, la perte des habitats, les collisions routières, les destructions illégales et l'appauvrissement génétique. Ces problématiques ont mené l'espèce à être considérée comme « en danger » selon la liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Ainsi, la conservation du lynx dans les massifs français nécessite un travail général, détaillé en 2022 dans le Plan National d'Actions (PNA) en faveur du lynx boréal. Les principaux axes de conservation concernent les besoins écologiques de l'espèce, les obstacles aux mouvements des individus, la coexistence avec les activités humaines, les causes de mortalité et le suivi scientifique des populations. Ces axes de travail aux enjeux cruciaux dépendent de l'organisation de nombreux acteurs au niveau national, d'une part, mais aussi à l'échelle plus locale des massifs.

Ce travail s'intéresse à la présence encore limitée du lynx dans les Alpes et plus particulièrement en Chartreuse. Le massif offre une occasion intéressante d'analyser et d'anticiper les enjeux liés à son accueil dans un territoire où il demeure encore peu implanté et étudié.

Ce sujet s'appuie sur les spécificités majeures de l'espèce : son statut d'espèce menacée, sa qualité de grand prédateur, un animal situé, à l'âge adulte, au sommet de la chaîne alimentaire (Gérardot, 2023) au même titre que le loup ou l'ours, et son rôle d'espèce emblématique (Drouilly, 2019), une espèce bénéficiant d'une représentation positive de la part du grand public facilitant la mobilisation en faveur de la protection de son habitat (Bouron, 2018). Ces dimensions font de sa simple présence dans le massif de la Chartreuse un objet d'étude transversal, mobilisant un large éventail d'acteurs concernés, chacun à des degrés divers, par l'une ou plusieurs de ces facettes.

L'objet est donc d'identifier les leviers et freins à son expansion, les interactions du félin avec le territoire, ses acteurs, ainsi que les perceptions sociales, « processus guidant l'élaboration d'opinions et de représentations sur autrui, [ici l'animal] et à la façon dont ces représentations orientent nos réactions à son égard ». (Girandola *et al*, 2019). Celles-ci influencent en effet les formes de rejet ou d'acceptation sociale du prédateur, « processus par lequel un groupe social admet la présence d'usages, de pratiques, d'infrastructures, de réglementations, de législations, voire de restrictions et de toutes formes de modifications de son espace de vie, sur un territoire qu'il partage avec d'autres acteurs. Ce consentement formel traduit la capacité d'accord d'un acteur à l'égard d'un projet ou d'un objet varié le concernant directement. » (Laslaz, 2019).

Une approche par la géographie animale

Le champ de recherche de ce mémoire s'intègre parmi différents travaux de géographie humanimale développés ces dernières années. Cette approche se positionne comme l'étude des relations entre les sociétés humaines et les animaux, considérés comme des acteurs non-humains à part entière (Benhammou, 2019) aux effets multiples sur le territoire, influencés par leur présence, leurs mobilités, leurs usages et les représentations suscitées. Elle mène à interroger les conditions de partage et de cohabitation des espaces entre humains et animaux ainsi que les méthodes de gestion associées.

Ainsi, tout d'abord, complétant l'entrée biogéographique et territoriale essentielle évoquée dans la partie précédente, ce mémoire mobilise des éléments en lien avec les travaux de Sarah Bortolamiol (2014) sur les habitats des grands singes dans des contextes de promiscuité avec des sociétés humaines en Ouganda, en analysant la distribution du lynx, la fragmentation de son habitat et les problématiques de connectivité écologique.

Il s'inspire ensuite de réflexions proposées par Farid Benhammou (2007) et Coralie Mounet (2007), qui abordent une géographie tournée vers la gestion, les conflits et les politiques de conservation avec le cas de l'ours, du loup et du sanglier en sus pour Coralie Mounet. La question des grands prédateurs est généralement abordée par les notions transversales de conflits, de gestion, d'acteurs et de territoires, centrales dans les travaux géographiques en France (Benhammou, 2019). Ici, cette approche par l'existence du conflit inhérent au cas des grands prédateurs semble, pour le lynx, malgré son appartenance à ce groupe, moins centrale en Chartreuse, en raison de ses habitudes alimentaires, privilégiant les animaux sauvages (Gehr et *al.*, 2017) et du fait de sa nature cryptique, discrète et difficile à observer dans son milieu naturel (Laurent, 2009 cité *in* Charbonnel & Germain, 2019). Malgré cela, le futur des populations, pourrait potentiellement faire évoluer cet état des lieux, d'où les questions d'anticipation récurrentes au cœur de l'approche de ce mémoire.

Ces thématiques de cohabitation entre prédateurs et territoires abordent toutefois nécessairement la dimension géopolitique de la conservation, traitée précédemment lors de travaux menés par Isabelle Mauz (2002) sur les espaces protégés de montagne et la grande faune, Coralie Mounet (2007), citée précédemment, ou Benhammou (2009) sur les enjeux géopolitiques liés à la conservation de l'ours dans les Pyrénées.

Enfin, ce travail offre un espace pour approfondir des thématiques qui s'inspirent des propositions de Nathalie Blanc et Marianne Cohen (2002), pour qui l'animal a une valeur heuristique pour le géographe, révélateur des tensions entre nature et société et aussi vecteur de requalification des territoires.

L'approche géographique du lynx en Chartreuse apparaît ainsi comme une porte d'entrée pour interroger, à partir d'une base biogéographique, de nombreuses thématiques, aussi bien politiques, économiques que sociales, fidèle aux approches de la géographie animale

contemporaine, permettant de décentrer le regard et d'analyser les relations du massif de la Chartreuse avec son environnement.

Cadre pour saisir les enjeux autour du lynx en France

Afin de compléter la présentation des éléments structurant de ce projet de mémoire et de la géographie animale, il est essentiel de présenter les caractéristiques de la présence et de l'évolution des populations de lynx en France. Si l'on arrive à un moment charnière pour la protection de l'espèce au niveau national et à l'échelle des massifs, supports du félin que sont les Vosges, le Jura et les Alpes, la situation historique de l'espèce au cours du dernier siècle nous permet de saisir de manière précise le contexte, les principales menaces actuelles et les raisons de l'action en faveur du lynx boréal. Nous aborderons ici, seulement le cas français mais une vision générale du lynx en Europe, sera détaillée dans la partie I.I.

Extinction et retour

La présence du lynx boréal en France est caractérisée par une extinction entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle du fait de la chasse, de la fragmentation forestière et de la raréfaction de ses proies, principalement des ongulés sauvages (Stahl & Vandel, 1998 ; Vandel, 2001 cité *in* Charbonnel & Germain, 2019).

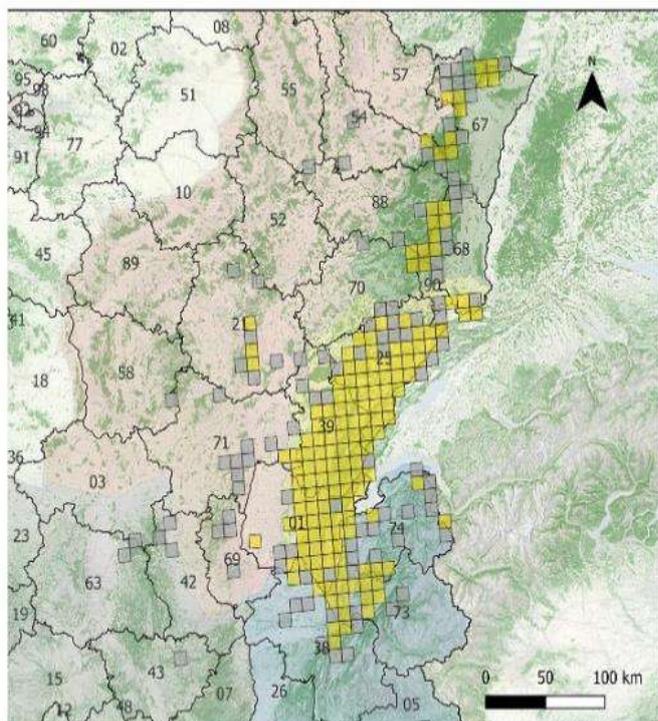
Le retour assez récent de l'espèce, prend place à partir des années 1960-1970 grâce au contexte européen en vigueur, permettant des législations écologiques de reforestation, de protection de l'espèce et d'augmenter des populations de proies, favorables au retour de l'espèce (Gatti, 2022). Ce retour est caractérisé par deux modalités : des réintroductions dans les Vosges entre 1983 et 1993 d'une vingtaine d'individus et un retour naturel à partir de lynx réintroduits dans le Jura suisse dans les années 1970, dans un premier temps vers le Jura français, puis vers les Alpes (Vandel & Stahl, 2005 ; Zimmermann *et al*, 2007). Enfin, il est intéressant pour ce sujet d'étude d'évoquer la colonisation secondaire des Alpes à partir des individus natifs du Jura français (Briaudet & Gatti, 2014).

Ce contexte rend compte de la fragilité historique du lynx en France et permet de comprendre les fondements de la répartition actuelle de l'espèce et de ses menaces.

Situation actuelle de la présence du lynx

À l'échelle nationale, le suivi est réalisé grâce au réseau loup-lynx, un dispositif collaboratif entre les différents acteurs de terrain lorsque la présence du loup et/ou du lynx est avérée. Ce réseau est piloté par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et a comme objectif de récolter des informations fiables afin d'assurer la surveillance des populations. Les remontées d'informations permettent de mettre à jour l'aire de présence régulière mais aussi occasionnelle. Cette méthode permet de suivre les évolutions de l'espèce à travers des mailles de 100 km² sur l'ensemble du territoire. Elle est ainsi plus sensible à la distribution spatiale des données qu'à leur densité (OFB, 2024).

Ainsi en 2023, la présence régulière du lynx est de 15 800 km² (carte 1), enregistrant une augmentation de 5 000 km² par rapport à 2020. Cette répartition est fortement centrée sur le massif du Jura, représentant environ 80 % de la présence régulière (OFB, 2024), dont l'aire de présence s'élève à 11 000 km², masquant ainsi les disparités régionales. L'aire des autres populations alpines (2 600 km²) et vosgiennes (2 100 km²) peine à progresser autant que le Jura, même si une évolution positive s'observe ces dernières années (Fig.1).



Carte 1 Aire de présence régulière et occasionnelle du lynx en 2023, une colonisation grandissante des massifs de l'Est français. Source : OFB, 2024

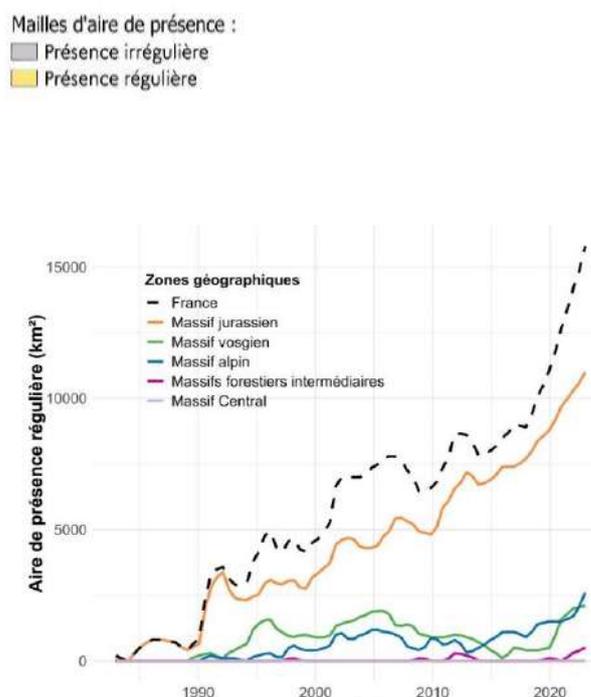


Figure 1 Une évolution marquée des aires de présence régulière du lynx par secteur géographique depuis 1983 à 2023. La position de retrait des Vosges et des Alpes est particulièrement nette. Source : OFB, 2024

Principales menaces et mesures de protection

Si les populations de lynx gagnent majoritairement de nouveaux espaces chaque année, ces dernières sont, en France, mises en difficulté par des menaces principales que sont la faible connectivité entre les noyaux de populations, les destructions légales et illégales, la faible diversité génétique de la population (descendant d'individus des Carpates, avec une pauvre diversité génétique d'origine) (Arpin, 2024), les collisions routières et les conflits d'usages possibles avec une partie du monde de la chasse et de l'élevage (Gatti, 2022). Selon un rapport commandé par l'État au Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et à l'OFB, ces menaces « entraîneraient le déclin progressif des effectifs et un fort risque de disparition à l'horizon 2130 en France » (Arpin, 2024).

De plus, le lynx boréal est strictement protégé, au niveau international par la Convention de Berne et au niveau européen par la Directive « Habitats-Faune-Flore ». En France, l'espèce bénéficie du statut d'espèce protégée et menacée d'extinction et est classée « En danger » depuis 2017 sur la Liste rouge nationale (UICN France), justifiant sa priorité dans l'action publique.

Au titre de ces éléments, un plan national d'actions en faveur du lynx boréal en France a été rédigé en 2022, faisant suite au Plan Régional d'Actions en faveur du Lynx dans le massif des Vosges (PRA) impulsé en 2016 par une dynamique locale, portée par l'association « Centre de Recherche et d'Observation sur les Carnivores » (CROC), dans un contexte de déclin préoccupant de la population de lynx et au Plan d'Actions pour la Conservation du Lynx (PNCL) en 2018, commandé par le Fond mondial pour la nature (WWF) à la Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFEPM), une association de protection de la nature.

L'objectif du PNA lynx est de « rétablir l'espèce dans un bon état de conservation sur l'ensemble de son aire de présence actuelle et les nouveaux espaces de colonisation spontanée » (Gatti, 2022).

Les nombreuses actions détaillées en faveur du félin prennent place dans d'importantes thématiques de travail (fig.2). Ces axes principaux, ainsi que leurs actions dérivées, sont accompagnés d'une grande diversité d'acteurs, comme explicité en début d'introduction, inhérents à la dimension écologique, sociale, économique et politique de la gestion des grands prédateurs, du lynx et de ses problématiques propres.

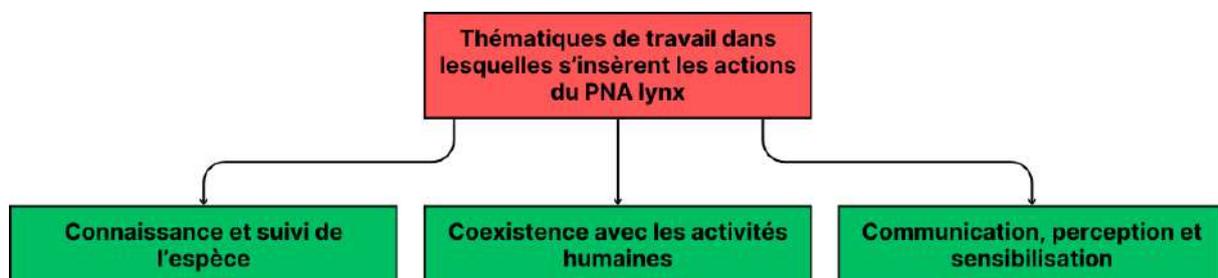


Figure 2 Axes de travail du PNA lynx, Réalisation : Sanchez. M, 2025, modifié de Gatti, 2022

Nous pouvons ainsi comprendre que le contexte national autour de la situation du lynx est, dans un premier temps, motivé par une situation critique de l'espèce et dans un second temps, fédéré autour de plans d'actions, au niveau régional, avant d'être saisi à l'échelle du pays pour harmoniser les actions.

La place des Alpes dans la conservation de l'espèce

Après avoir présenté le contexte du lynx en France, les principaux obstacles à sa bonne conservation et les actions actuelles en sa faveur, nous allons pouvoir détailler la position en retrait du massif alpin à l'échelle des massifs français accueillant le lynx, mais aussi sa position favorable pour l'espèce. Ces aspects particuliers des Alpes seront également fondamentaux dans le cadre de l'étude du massif de la Chartreuse.

Depuis 2020, l'aire de présence régulière du lynx dans les Alpes françaises a presque doublé, passant de 1 500 km² à 2 600 km², principalement en Isère, Savoie et Haute-Savoie. Cette expansion, alimentée par des dispersions en provenance du massif jurassien reste concentrée dans les massifs des Préalpes du Nord et du Chablais dans une moindre mesure (OFB, 2024). Toutefois, la connectivité au sein du massif des Alpes demeure faible en raison de l'urbanisation dense des vallées, ralentissant ou limitant fortement les échanges naturels entre les massifs français mais également avec les Alpes suisses et le canton du Valais, où les populations sont peu nombreuses et confrontées à de nombreux obstacles à la dispersion (infrastructures importantes, cultures intensives, forte densité de population...) (Biollaz *et al.*, 2015).

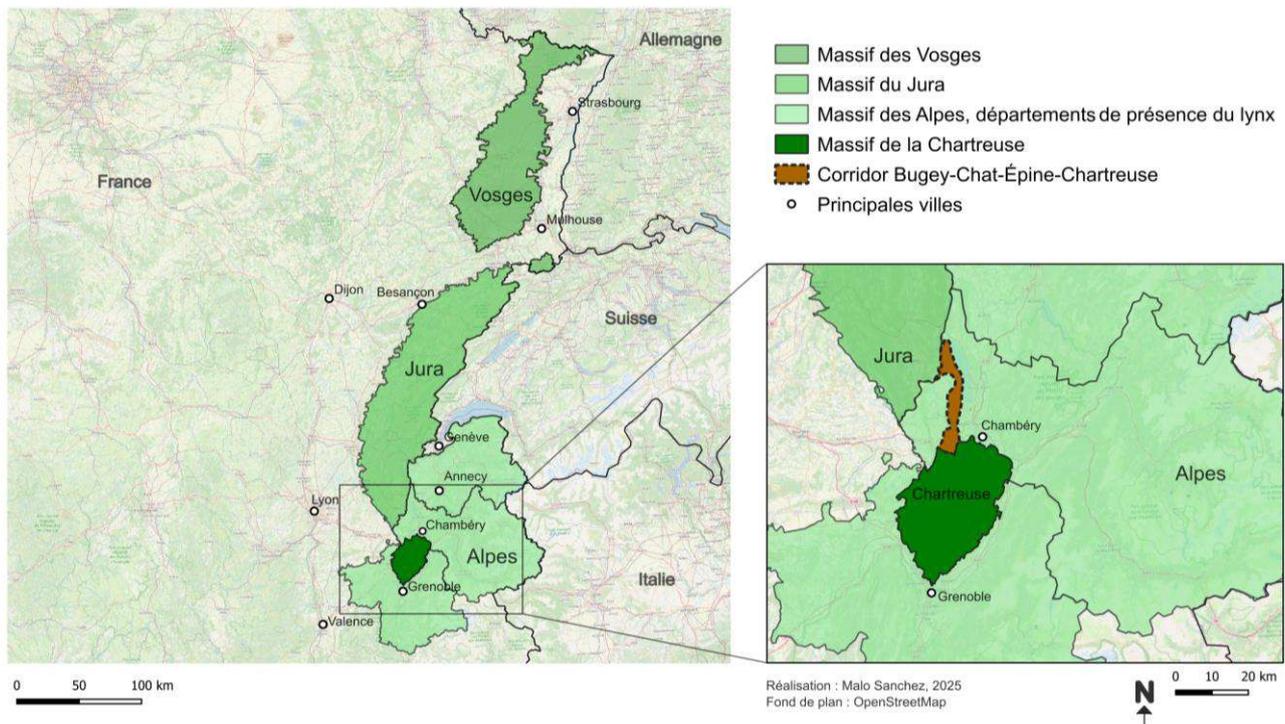
L'établissement du lynx reste donc fragile, dépendant de la présence de femelles résidentes, de corridors écologiques fonctionnels et pourrait même nécessiter, à l'avenir, des actions de renforcement par des déplacements d'individus pour sécuriser la colonisation alpine (Schnidrig *et al.*, 2016, cité in Gatti, 2022). Ce sujet, qui n'est pas encore d'actualité au moment de la rédaction du PNA Lynx en 2022, est toutefois étudié de très près, notamment à la suite de la parution du rapport d'expertise scientifique collective sur la viabilité des populations de lynx boréal en France (Arpin, 2024) cité plus tôt. Cette étude met en valeur le fléau que représente la perte de diversité génétique à horizon 2130, lié aux problèmes de connectivité entre les populations, qui pourrait rendre obligatoire un renforcement d'individus pour maintenir l'ensemble de la population française. Cet aspect sera évoqué à plusieurs reprises dans le développement de ce travail de recherche.

Le PNA qualifie toutefois les Alpes comme « le meilleur espoir, en termes de taille et d'habitat disponible » pour établir une population solide à l'échelle de la France et aussi de l'Europe (Gatti, 2022)

Partant de ce constat, nous allons maintenant pouvoir rendre compte de la position du massif de la Chartreuse dans le contexte général du lynx en France et de ses apports dans l'étude d'une recolonisation encore récente et discrète.

La Chartreuse, un terrain d'étude favorable et stratégique

La Chartreuse, support d'une population de lynx installée, avec la présence de femelles et des reproductions avérées depuis peu, est un massif stratégique pour la colonisation des Alpes par l'espèce. Cette situation est possible grâce à un habitat favorable à son accueil et à sa liaison avec le Jura via un corridor entre le Bugey, le mont du Chat, la chaîne de l'Épine et la Chartreuse (Bailly, 2020) (carte 2). Ce dernier est maintenant bien étudié, notamment grâce à des travaux de suivi par piégeage photographique engagés depuis 2017 par les acteurs locaux (OFB, 2021).



Carte 2 Le massif de la Chartreuse au sein des massifs accueillant le lynx en France, une liaison directe avec le Jura. Réalisation : Sanchez. M, 2025 Source : OpenStreetMap

C'est la première phase du suivi, entre 2017 et 2020, qui a permis de confirmer les échanges effectifs entre les populations du Jura et de la Chartreuse. Le massif de la Chartreuse constitue aujourd'hui le noyau le mieux documenté des Alpes françaises avec un suivi depuis les années 2000 (OFB, 2021) et il apparaît isolé du reste du massif alpin dans sa globalité, marquant une certaine limite méridionale de l'aire de présence régulière du lynx en France due à la rupture de connectivité, notamment liée à la forte urbanisation de l'agglomération grenobloise. Le suivi engagé depuis 2020 a toutefois permis de mettre en valeur de nouveaux échanges potentiels avec des massifs préalpins en direction des Alpes. Ainsi, malgré une position particulière de la Chartreuse, qui sera détaillée plus précisément dans la partie dédiée, la liaison avec le cœur des populations françaises du Jura en fait un massif à la position stratégique pour l'évolution de l'aire de répartition du lynx en France.

Au-delà de ses caractéristiques écologiques, le massif de la Chartreuse offre un contexte favorable à l'étude du lynx boréal grâce à un environnement peu conflictuel avec les activités humaines telles que la chasse et l'élevage, principalement en raison de la faible densité de population et de la discrétion du félin. Cette situation facilite une approche fine des jeux d'acteurs impliqués dans la gestion du territoire et dans la prise en compte progressive de la présence de l'espèce.

Un point reste tout de même à observer de par ses effets sur les positions des acteurs locaux, la présence du loup, de retour depuis peu en Chartreuse. Elle représente effectivement pour les acteurs du monde de la chasse, de l'élevage et au-delà, un sujet bien plus polarisant. La présence du lynx et du loup dans un même espace, offre une situation particulièrement riche pour analyser les influences croisées sur la perception et l'acceptation du lynx, dans un contexte où le loup cristallise davantage les tensions.

Le massif de la Chartreuse constitue donc un espace stratégique pour envisager une gestion anticipée de la présence du lynx, en combinant suivi scientifique, étude des dynamiques d'acteurs et construction collective d'une coexistence durable. Toutefois, la figure emblématique du lynx ne le protège pas de ses principales menaces, notamment les collisions, la fragmentation des habitats et les actes de destruction illégale. L'espèce dépend encore aujourd'hui d'un véritable soutien territorial pour sécuriser son implantation et son développement.

Enfin, l'approche géographique permet d'étudier les spécificités locales tout en inscrivant le massif dans un système alpin plus large, représentant de forts potentiels pour le développement du lynx et partageant des caractéristiques similaires telles que les types d'habitats, la présence du loup, la fragmentation des milieux, les activités de chasse, d'élevage et de tourisme.

Structure du mémoire et hypothèses de travail

Grâce à l'ensemble de ces éléments introduits, il est maintenant possible de détailler la structure de ce travail, la problématique et les différentes hypothèses associées. Le développement des arguments de ce mémoire sera régi par les caractéristiques propres au lynx boréal en France, à savoir, son statut d'espèce menacée, d'animal emblématique et de grand prédateur.

Premièrement, le statut d'espèce en danger oriente l'analyse vers les conditions écologiques d'accueil du lynx. L'analyse de l'habitat et de la connectivité écologique, socle de l'espèce conditionnant ses déplacements et sa survie à long terme, constitue le socle de ce travail, dans la perspective où « l'animal demeure l'élément d'un milieu biophysique plus ou moins anthropisé » et où « tout problème d'environnement a une origine écologique » (Benhammou, 2019). Cette situation d'espèce menacée mène également à traiter de sa considération et importance vis-à-vis des politiques publiques.

Ensuite, le lynx, en tant qu'espèce emblématique permet d'interroger sa possible valorisation, les perceptions et l'acceptation sociales.

Enfin, le statut de grand prédateur, soulevant des enjeux concrets de cohabitation, engage des problématiques spécifiques liées aux usages territoriaux, en particulier pour les acteurs du secteur pastoral et cynégétique.

À travers une démarche qualitative et quantitative, cette recherche vise à éclairer la problématique suivante :

Dans quelle mesure la Chartreuse participe-t-elle à l'expansion du lynx boréal dans les Alpes françaises et que révèle l'étude des conditions d'accueil de cette espèce dans un territoire peu conflictuel ?

Pour répondre à cette interrogation, il sera dans un premier temps question d'approfondir le contexte général de la situation du lynx boréal à travers un aperçu du cadre européen, des enjeux spécifiques à la présence du félin en France, dans les Alpes et enfin à l'échelle du massif de la Chartreuse. Il sera ainsi question d'étudier le contexte d'actions en rapport avec l'espèce, les connaissances spécifiques aux différents massifs et son suivi. Cette partie permettra aussi d'inscrire ce travail dans un cadre d'enjeux et d'actions nationaux portés par des acteurs communs.

Dans un deuxième temps, l'objet sera d'analyser le rôle du massif de la Chartreuse dans la dynamique d'expansion du lynx en considérant sa fonction de corridor depuis le Jura, la qualité de son habitat et les obstacles naturels qui limitent la poursuite de la dispersion vers les Alpes.

Afin de comprendre l'importance stratégique du massif dans la structuration actuelle et future des populations de lynx en France, il s'agira de répondre à l'interrogation suivante :

Dans quelle mesure le massif de la Chartreuse, participe-t-il aux dynamiques de dispersion, d'installation et de structuration des populations de lynx boréal à l'échelle alpine ?

Ensuite, ce travail explorera la manière dont le lynx est pris en compte par les politiques publiques locales, largement influencées par les avancées nationales et évaluera les intérêts d'une meilleure intégration pour l'espèce. Cette partie permettra également d'interroger les opportunités que représente le félin pour le développement territorial et la valorisation du massif. Enfin, cette partie se penchera, à travers l'analyse d'un questionnaire, sur l'approfondissement des perceptions, de l'acceptation et des enjeux de sensibilisation du grand public autour du lynx boréal en Chartreuse. Ces éléments seront abordés de la manière suivante :

Quelles justifications peuvent être apportées à la faible considération des politiques publiques locales, actuellement absentes, pour le lynx boréal et quel pourrait être leur rôle ?

Dans quelle mesure le lynx, potentiel atout pour le territoire, est-il appréhendé par les acteurs locaux et pour qui serait-ce bénéfique ?

Quels éléments participent à la perception, apparemment positive et à l'intérêt du grand public vis-à-vis du lynx en Chartreuse ?

Enfin, il sera examiné les interactions entre les activités humaines du massif et la présence discrète du lynx, en mettant en lumière les conflits limités mais potentiels. Cette partie permettra d'explorer les dynamiques actuelles et anticipées entre le lynx et les activités humaines, particulièrement l'élevage et le monde cynégétique. Elle abordera également des notions pour analyser les différentes positions de ces acteurs tout en évoquant des pistes pour une cohabitation davantage durable et apaisée. Le questionnement central sera :

Quels facteurs participent à la situation, peu conflictuelle, entre lynx et activités humaines et quelles sont les perspectives futures pour cet équilibre ?

Cette structure, alimentée par des données locales et nationales, devrait ainsi apporter les éléments structurants à l'analyse de la place du massif de la Chartreuse dans la conservation du lynx boréal en France et à l'échelle alpine.

Méthodologie

De manière synthétique, la méthodologie adoptée pour ce travail vise à pallier le manque de données spécifiques sur la présence et l'acceptation du lynx en Chartreuse, en combinant enquêtes de terrain qualitatives auprès de professionnels et de questionnaires destinés aux usagers du territoire.

Le Lynx boréal est relativement bien documenté dans la littérature scientifique anglophone, notamment en ce qui concerne le comportement de l'espèce, le suivi des populations à l'échelle européenne, la distribution et la connectivité des habitats, ainsi que l'acceptation et les perceptions des acteurs de la chasse et de l'élevage, principalement dans les pays d'Europe de l'Est et du Nord. En France, la bibliographie est plus restreinte et porte majoritairement sur l'estimation des populations et la connectivité écologique. Concernant les représentations et les perceptions sociales du lynx, les études existantes se concentrent principalement sur les massifs du Jura et des Vosges. Le cas particulier des Alpes est peu abordé dans la littérature scientifique, si ce n'est par des travaux liés à la dispersion de l'espèce et à son suivi, bien avancé en Chartreuse, permettant ainsi d'appréhender les premiers enjeux liés à sa présence.

La dimension relativement nouvelle de la problématique du lynx en Chartreuse a ainsi conduit à privilégier un travail de terrain, dans un contexte où l'espèce, bien que présente, reste peu prise en compte, localement peu discutée et n'est pas source de conflits majeurs.

Sur ce constat, la méthodologie de ce mémoire repose principalement sur la réalisation d'entretiens qualitatifs semi-directifs, au nombre de 22, menés auprès d'acteurs implantés au cœur de la Chartreuse, les départements que sont l'Isère et la Savoie, au sein d'autres massifs tels que les Vosges ainsi qu'à l'échelle nationale. Cela permet d'obtenir des points de vue multiples et élargis mais aussi de comparer ou compléter comme les interactions historiques avec la chasse dans les Vosges (réintroductions passées), la prise en compte du lynx dans les politiques d'aménagement et les directives de communication et de sensibilisation liées au Plan National d'Actions.

Cette approche permet de cibler précisément les questions, d'explorer des sujets peu documentés et d'obtenir des positionnements et des avis concrets. Toutefois, elle comporte des biais : un nombre restreint de personnes interrogées au sein des mêmes milieux dans le temps imparti et une difficulté pour obtenir des réponses de tous les acteurs sollicités.

En complément de ce travail, un questionnaire a été diffusé pour recueillir des données quantitatives sur les connaissances et la perception du lynx auprès des pratiquants et habitants du massif (92 réponses, questionnaire complet en annexe). Celui-ci a été distribué par affichage public (notamment au départ des principaux sentiers de randonnée du massif) et via des relais locaux (offices de tourisme, associations locales), leurs canaux de diffusion et publications sur leurs pages *Facebook*. Cette diffusion présente également des biais : elle touche prioritairement des pratiquants de la nature ou des personnes déjà sensibles aux questions environnementales, limitant ainsi la représentativité vis-à-vis d'une population moins investie ou moins concernée par ces thématiques.

Ces éléments ont permis de percevoir un large panel d'acteurs aux positions, avis, implications et acceptations variés et pertinents pour ce travail, ainsi qu'une vision plutôt satisfaisante du positionnement des habitants et pratiquants du massif vis-à-vis du lynx boréal en Chartreuse. Ils constituent ainsi une base d'étude pour l'analyse des dynamiques territoriales et des enjeux liés à la présence du félin.

I) Du cadre européen à l'échelle locale : comprendre les enjeux liés à la présence du lynx

Afin de répondre aux questionnements de ce mémoire et d'analyser en profondeur la situation du lynx en Chartreuse, cette première partie apportera les bases nécessaires à la compréhension des enjeux liés à la conservation de l'espèce. Il s'agira ainsi de retracer l'historique et d'examiner l'état actuel des populations européennes, de présenter les dispositifs institutionnels et techniques actuellement en vigueur en France, de situer le massif alpin dans l'organisation des populations de lynx à l'échelle nationale et enfin de détailler les caractéristiques spécifiques de la présence du félin en Chartreuse.

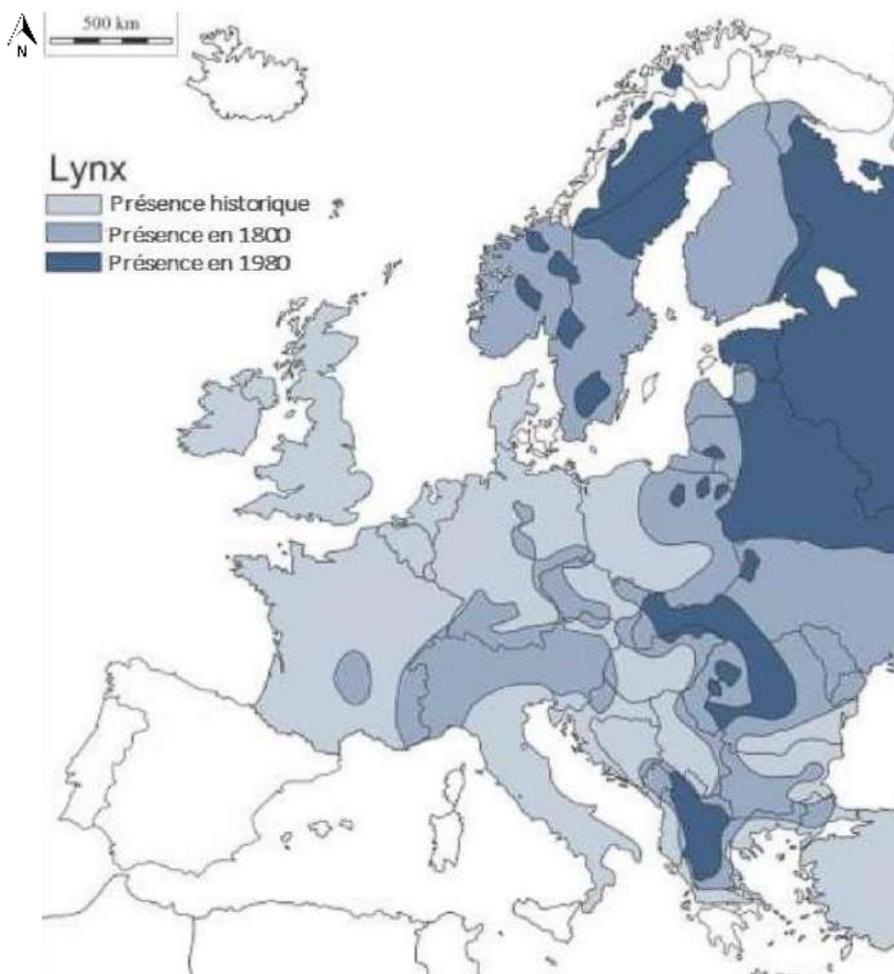
Cette mise en contexte permettra d'appréhender les dynamiques locales non pas comme isolées, mais comme faisant partie intégrante d'un réseau d'actions et d'acteurs, la Chartreuse s'inscrivant en effet dans une logique plus large de conservation du lynx à l'échelle alpine et nationale.

I.1) Une situation européenne préoccupante, dynamiques historiques et contemporaines

En premier lieu, bien que les problématiques de ce mémoire se concentrent sur le cas du lynx boréal en France, l'espèce (*lynx lynx*), malgré la forte réduction historique de ses populations, est présente dans de nombreux pays européens.

1) Le déclin historique du lynx boréal

La présence historique du Lynx boréal remonte à la dernière glaciation (Stahl & Vandel, 1998 cité in Charbonnel & Germain, 2019). À partir du Moyen Âge et surtout au XIX^e siècle avec l'arrivée de la révolution industrielle, sa distribution s'est fortement réduite sous l'effet de la chasse, de la raréfaction des proies et de la destruction des forêts (Breitenmoser et al., 2000; Breitenmoser et al., 2001 cité in Charbonnel & Germain, 2019). Suite à ces événements, au milieu du XX^e siècle, le futur des populations européennes était alors très incertain, résumé à quelques petites aires géographiques comparé à la présence historique de l'espèce, principalement en Scandinavie dans des habitats réduits et fragmentés, les Carpates, la partie est de la mer Baltique et quelques régions des Balkans (carte 3).



Carte 3 Une distribution historique du Lynx boréal en Europe révélant l'ampleur du retrait des populations. Source : Charbonnel & Germain, 2019

2) Un retour discret et nuancé

À partir du milieu du XX^e siècle, des évolutions législatives et écologiques (reforestation, retour des proies) ont permis des conditions favorables au retour du lynx. Ce retour s'est organisé autour de dispersions naturelles ou de réintroductions (Breitenmoser *et al.*, 2000). Aujourd'hui, le nombre de lynx est estimé à environ 9 000 individus en Europe (hors Russie et Biélorussie), répartis entre des populations autochtones, ayant survécus depuis le XIX^e siècle et réintroduites dans le massif des Alpes (France, Suisse, Italie, Liechtenstein, Autriche, Slovénie), la Bavière-Bohème (République Tchèque, Allemagne, Autriche), les Alpes dinariques (Slovénie, Croatie, Bosnie-Herzégovine), le Harz (Allemagne), le massif du Jura français et suisse et les Vosges-Palatinat (Allemagne) (Chapron *et al.*, 2014).

Actuellement, les différentes populations européennes (tableau 1) présentent des dynamiques disparates. Il apparaît ainsi que les celles issues de réintroductions sont globalement marquées par des trajectoires incertaines, voire négatives. Toutefois, certaines populations autochtones, comme celle des Balkans, demeurent également fortement menacées :

Population	Statut UICN
Balkanique	En danger critique (CR)
Bavaro-bohémienne	En danger critique (CR)
Harz	En danger critique (CR)
Vosgienne-palatine	En danger critique (CR)
Alpine	En danger (EN)
Dinarique	En danger (EN)
Jurassienne	En danger (EN)
Scandinave	Vulnérable (VU)
Baltique	Préoccupation mineure (LC)
Carélienne	Préoccupation mineure (LC)
Carpatique	Préoccupation mineure (LC)

Tableau 1 Les statuts UICN des populations de lynx européennes, une situation générale alarmante.
Réalisation : Sanchez. M, 2025, Source : von Arx, 2020

Ainsi à l'échelle de l'Europe, l'évolution des populations de lynx est marquée par une dynamique commune de déclin, caractérisée par un recul au XIX^e siècle. Malgré des évolutions positives au cours du XX^e siècle, il apparaît que la majorité des populations restent soumises, comme en France, à des menaces certaines mettant en péril la survie du félin dans de nombreux pays.

I.II) La conservation du lynx en France : une gestion coordonnée mais contrainte

L'historique des populations françaises, marquées par une disparition totale avant de faire leur retour grâce à des actions de réintroductions menées dans le pays mais aussi en Suisse et en Allemagne, ne fait pas exception aux dynamiques générales observées actuellement en Europe. Le statut UICN renseigne en effet d'un état de conservation précaire pour les différentes populations, jurassienne, vosgienne et alpine (tableau 2). À ce titre, la conservation de l'espèce sur le territoire nécessite des actions ciblées et coordonnées.

1) Un document structurant, le PNA lynx

L'historique des mesures en faveur du lynx, présenté en introduction, a mis en évidence que les premières initiatives de protection ont été portées localement, principalement par des acteurs associatifs. Grâce aux travaux réalisés pour la mise en œuvre du PRA dans les Vosges et lors de la rédaction du PNCL, la question du lynx a été portée au niveau national par le PNA lynx, mis en œuvre en 2022. Ce dispositif est aujourd'hui soutenu par le ministère en charge de l'environnement et piloté par la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bourgogne-Franche-Comté dans le but d'une coordination institutionnalisée pour « un sujet aussi délicat qu'un prédateur » (chargée de mission espèces à enjeux, DREAL Bourgogne-Franche-Comté, entretien, 23/04/25).

Les objectifs de ce PNA sont résumés lors de ce même échange : « un PNA, c'est une politique publique qui est portée par le ministère sur des actions dites prioritaires pour l'action publique. L'objectif est de déployer un cortège d'actions, de les coordonner. [...] Des actions, il en existe, mais l'idée c'est de les consolider, de les coordonner voire d'en ajouter, si besoin. [...] À partir de là, il faut pouvoir déployer toutes ces actions. Ça demande de la coordination entre services de l'État, entre différents services associés à la structure associative, établissements publics, etc. »

Le PNA, document de référence, est donc défini avant tout comme un outil de coordination entre actions préconisées et acteurs : « le but est de faire un état des lieux, de coordonner des acteurs, de typer des actions [...] et ensuite chaque acteur peut demander des financements pour essayer d'avancer sur tel ou tel sujet. » (chargée de mission espèces à enjeux, DREAL Bourgogne-Franche-Comté, entretien, 23/04/25)

Sur la base du PNA et de ses thématiques majeures proposées (fig.2), de nombreuses initiatives, difficilement quantifiables, prennent part à différentes échelles. Elles sont principalement portées par des acteurs associatifs tels que la SFEPM évoquée plus tôt, ou également FERUS (association nationale pour la défense et la sauvegarde des grands prédateurs) à travers son projet « Parole de lynx » (FERUS, 2023) qui promeut la communication, la sensibilisation et la valorisation de l'espèce.

De manière générale, les actions semblent converger vers les objectifs initiaux malgré le peu de retours effectifs du fait de la récente mise en œuvre du dispositif.

Malgré tout, le PNA n'est pas le seul initiateur des travaux autour de l'espèce, rappelons-le, encore difficilement quantifiables. Citons par exemple l'existence du réseau Loup-Lynx ou le début du suivi du lynx en Chartreuse.

2) Le suivi crucial du félin

De par sa nature d'espèce protégée et des menaces, évoquées en introduction, qui questionnent sa conservation, le suivi de l'animal est aujourd'hui une priorité. Il est effectivement à la base de tous travaux de protection et de dialogues entre les intervenants pour la conservation de l'espèce.

Avoir une bonne connaissance de la situation des différentes populations ainsi que de leurs déplacements permet de rendre compte de leurs dynamiques et d'éclairer les décisions, ou du moins de fournir des éléments pour orienter des priorités : les aires de présence, les connections fonctionnelles entre les habitats ou *a contrario* les obstacles persistants. Grâce à ces éléments, il est alors théoriquement possible de mieux cibler les efforts et les investissements de conservation. Si un suivi précis de l'espèce permet une amélioration notoire de sa gestion, à l'échelle nationale actuellement ce niveau de connaissances n'est toutefois pas acquis.

Effectivement : « Le lynx, à l'échelle nationale, pour renseigner l'état de conservation, on fait uniquement l'aire de distribution. » (chargée de mission PNA Lynx à l'OFB, entretien, 04/04/25)

Cette aire de distribution est alimentée grâce à la remontée d'indices collectés dans le réseau Loup-Lynx. Pour préciser (fig.3), ce réseau repose sur une collaboration entre agents publics et acteurs locaux, chacun étant formé pour assurer une détection rapide et étendue des espèces sur de vastes territoires.

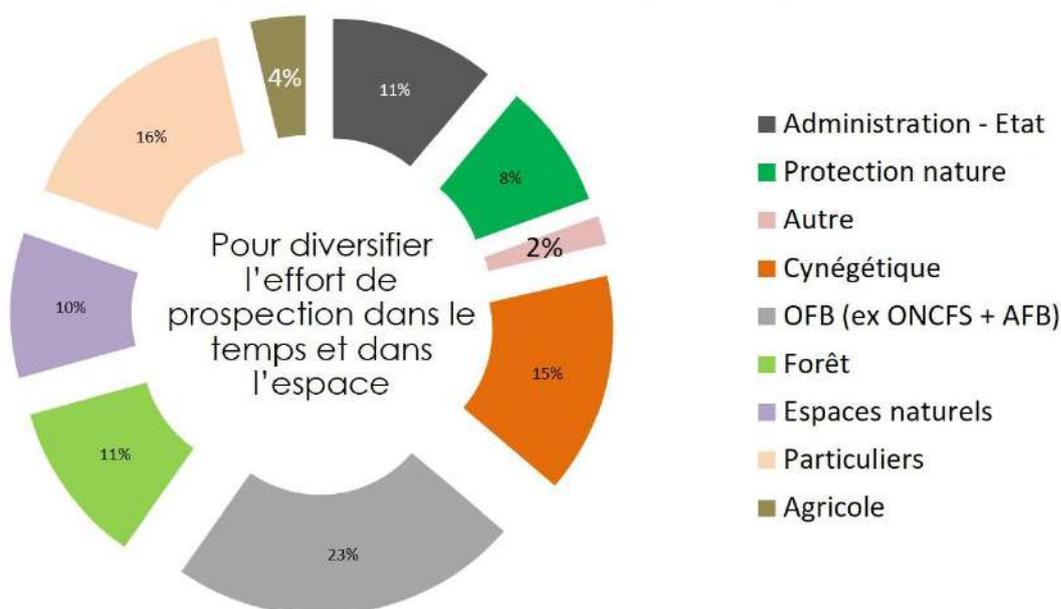


Figure 3 Répartition des secteurs d'activités socio-professionnelles au sein du réseau Loup-Lynx.
Source : OFB

Bien que très fonctionnel pour représenter la distribution du lynx en France via l'aire de présence régulière et occasionnelle, ce dispositif ne permet pas de caractériser les effectifs des populations et leurs dynamiques précises.

Pour aborder ces éléments, l'OFB est actuellement en train de développer un programme de suivi s'appuyant sur des études de génétique du paysage, avec pour objectif de mieux comprendre la connectivité entre les populations. L'attendu final est l'identification de l'existence ou non de flux de gènes entre les différentes populations ou individus afin de déterminer quels éléments du paysage jouent un rôle structurant dans ces dynamiques. Malgré tout, ce projet inachevé et chronophage n'apporte pas encore d'éléments d'études significatifs.

À ce jour, le dispositif actuel le plus pertinent pour obtenir ces informations est le piégeage photographique, qui permet un suivi plus fin et une identification possible du sexe des individus ou des preuves de reproductions lors de la présence de petits. Il est aussi possible de suivre des individus grâce à la capacité d'identification des lynx sur la base des motifs de leur pelage. Une fois les individus identifiés grâce à la photo-identification, certains de leurs déplacements peuvent alors être saisis lorsque que la pression d'observation est importante et que les individus sont capturés plusieurs fois dans des lieux différents. Cette dernière méthode se nomme « Capture-Marquage-Recapture » ou CMR. Dépendant du biais imposé par le piège photographique qui ne peut capturer qu'une partie du territoire du lynx, le recensement exhaustif de la population de lynx n'est pas envisageable et les données doivent donc être analysées avec rigueur (Bailly, 2020).

Malgré les connaissances locales apportées par cette méthode, sa mise en place demande du temps, de la structuration, des ressources humaines et financières. Généralement, ces dispositifs sont déployés dans des structures telles que les parcs naturels régionaux, notamment en Chartreuse. Les équipes connaissent alors bien leurs populations locales et peuvent mener des études sur la densité, ou approfondir certaines dynamiques et déplacements.

Cependant, « à l'échelle nationale, pour un suivi organisé, ce n'est pas structuré. ». Pour cause, « c'est parce que l'enjeu de conservation est balancé avec les enjeux de société. » (chargée de mission PNA Lynx à l'OFB, entretien, 04/04/25)

La première affirmation précédente s'explique par un manque de moyens, de temps et d'effectifs, en grande partie accaparés par la gestion du loup, dont les impacts négatifs, notamment sur le pastoralisme et les prédatons d'animaux domestiques, exigent une mobilisation bien plus importante, question qu'aborde la seconde affirmation.

3) Un enjeu prépondérant : la gestion du loup

En terme de gestion des grands prédateurs en France, la présence du loup (*Canis lupus*) et les conflits sociaux que l'espèce suscite, accaparent effectivement une grande partie des moyens humains et financiers disponibles. Les constats de dommages et les indemnités représentent un budget majeur. Au sein de la direction des grands prédateurs terrestres de l'OFB, en charge de la coordination nationale des activités de l'établissement et de l'expertise sur les sujets de l'ours, du loup et du lynx :

« S'il n'y a pas une personne qui avait un temps de travail 100 % dédié au lynx, en fait le lynx, on ne travaillerait pas dessus. » (chargée de mission PNA Lynx à l'OFB, entretien, 04/04/25)

Cette même personne précise également : « il n'y a pas une absence de conflit [avec le lynx] mais relativement au loup c'est tellement peu, qu'en fait, c'est un peu le parent pauvre de la gestion des grands prédateurs »

Pour le suivi de l'espèce, dans la réalité des services de terrain et donc notamment de l'OFB, ce sont effectivement les mêmes agents qui assurent à la fois le suivi du loup et celui du lynx. Lorsque que le loup arrive sur un territoire, ce sont les personnes déjà en charge du lynx qui gèrent cette nouvelle mission et inversement. Il ne s'agit donc d'une réorganisation des missions destinées aux agents, sans attribution de temps supplémentaire.

Ainsi, à titre de comparaison, « le suivi de la population de loups nous permet d'arriver à un effectif [national]. Il est tellement intensif qu'on a beaucoup plus d'infos. Et avec la génétique, on a les histoires de vie, etc... Donc, on sait très bien ce qui se passe sur le loup. » (chargée de mission PNA Lynx à l'OFB, entretien, 04/04/25)

Cette différence s'explique par des apports financiers bien plus importants, qui répondent à un besoin opérationnel d'encadrer les tirs de défense afin de définir un plafond de prélèvements. Pour cela, il est indispensable de connaître l'effectif précis justifiant en partie les investissements. Ainsi, des cartes sont également utilisées pour le loup mais complétées par un travail de terrain et d'analyse beaucoup plus intensif.

Enfin, bien que le lynx fasse l'objet d'un suivi et que sa population augmente à l'échelle des différents massifs, il semblerait que les moyens nationaux restent insuffisants. Ils révèlent une logique non pas uniquement dirigée par l'état de conservation, le loup étant factuellement moins menacé que le lynx (vulnérable selon l'UICN), mais aussi fondée sur des conflits socio-économiques.

I.III) Quelle place pour les Alpes dans la gestion du lynx ?

La gestion nationale du lynx, coordonnée depuis peu, est historiquement déléguée localement selon les enjeux liés à l'espèce au sein des différents massifs que sont les Vosges, le Jura et les Alpes. Si les deux premiers concentrent l'essentiel des efforts, les Alpes, bien qu'en retrait de ces dynamiques, représentent un enjeu de connectivité et de viabilité pour les populations à long terme.

1) Un massif largement en retrait

Le massif vosgien possède effectivement son propre plan de gestion à l'échelle régionale, permettant de régir les actions et les acteurs autour du félin depuis plusieurs années (2020). De son côté, le massif jurassien, cœur de la population française avec environ 80 % des individus et donc des enjeux, occupe une place importante, à juste titre, dans les discussions, les actions menées et dans le cadre du PNA. Aujourd'hui, comme le précise une chargée de mission espèces à enjeux à la DREAL Bourgogne-Franche-Comté (entretien, 23/04/25) :

« Ce comité de pilotage, il devrait être national, mais il représente beaucoup l'écosystème jurassien. D'une certaine manière, ce copil, il est très jurassien. ».

Finalement, pour le cas des Alpes : « effectivement, il n'y a pas quelque chose d'organisé à l'échelle locale sur ce massif [...] Pour l'instant, j'allais dire, dans les Alpes, voilà, on suit les individus, il n'y a pas spécifiquement de son de cloche qui remonterait sur, par exemple, des chasseurs ou des éleveurs très spécifiques. » Cette formule semble signifier une absence de connaissances d'individus largement en défaveur de la présence du félin dans Alpes.

Cela se traduit donc par une implication relativement modeste des Alpes dans la mise en œuvre du PNA, elle reflète une absence notable de conflits entre le lynx et les activités humaines.

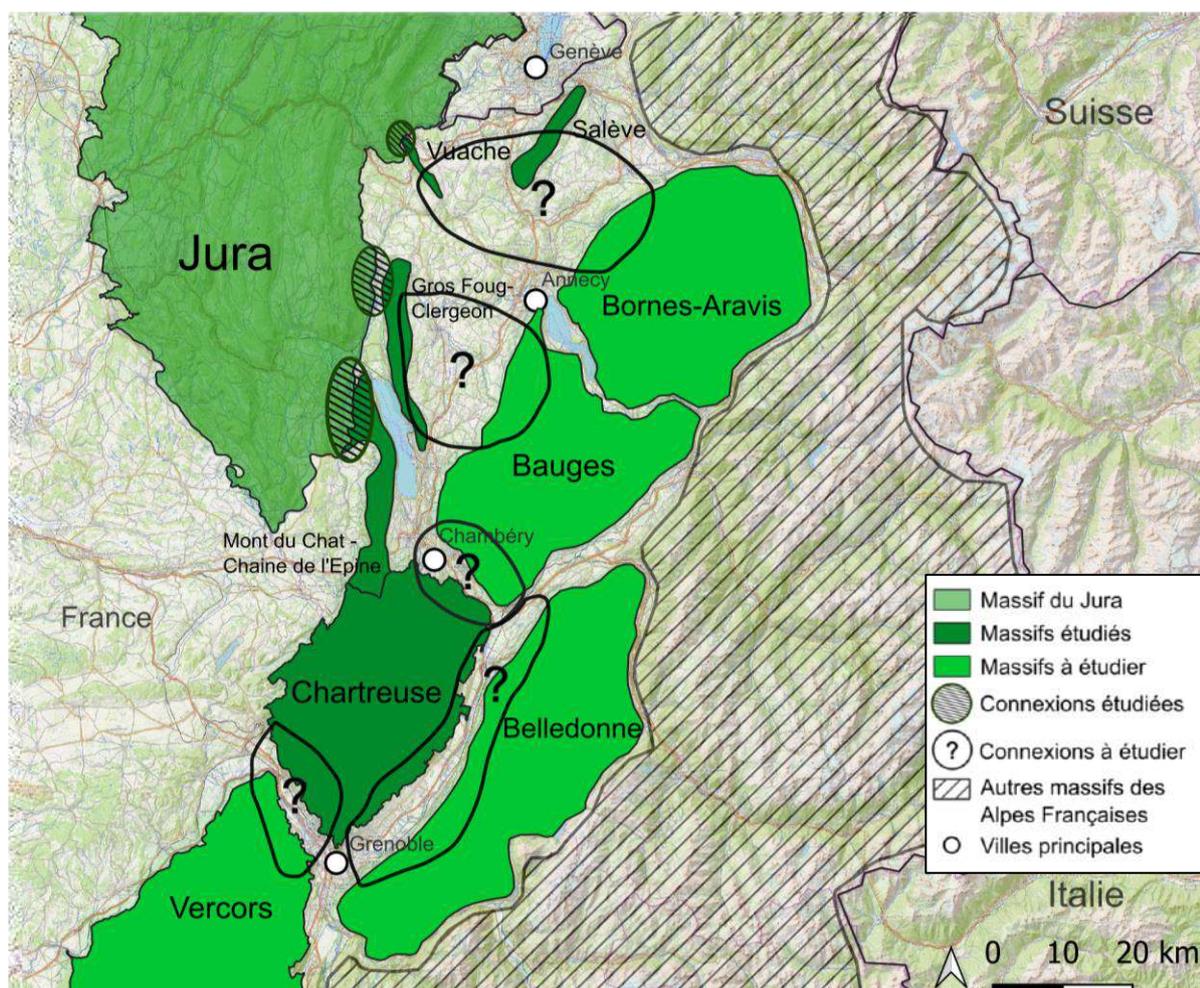
En tant que réservoir d'habitats favorables, les Alpes possèdent une importance stratégique. Les actions visant à renforcer les suivis sont donc essentielles pour combler les incertitudes et améliorer la connaissance afin de planifier des actions au cœur des Alpes.

2) Le suivi des populations alpines, des efforts croissants pour renforcer les connaissances ?

Les échanges entre le Jura et les Alpes sont étudiés de près grâce aux données obtenues via le réseau Loup-Lynx et aux analyses, menées principalement par l'OFB. Des suivis sont en cours, mais il apparaît que les échanges entre les populations de lynx du Jura et des Alpes restent encore méconnus.

Cet état des lieux est aussi confirmé par la mise en place, très récente, d'un projet mené par les Conservatoires d'Espaces Naturels (CEN) de la Savoie et Haute-Savoie dans le but de renforcer les informations de suivi du lynx sur ces territoires. De par la nature encore incertaine de l'état des populations dans les Alpes et de la complexité technique du suivi des individus, les éléments abordés par la suite auront simplement vocation à dresser un état des lieux des connaissances actuelles sur les connexions entre les deux massifs.

Actuellement, la dispersion depuis le Jura est connue entre le Vuache, le Gros Foug-Clergeon, la Salève et la Chartreuse. Ces échanges sont toutefois peu nombreux avec par exemple une quinzaine d'individus seulement détectés entre le Jura et la Chartreuse (OFB, communication orale). Au-delà des massifs cités précédemment, les échanges avec d'autres massifs des Alpes représentent une zone d'ombre importante. Les acteurs du suivi du lynx et le projet des CEN des deux Savoie se positionnent au cœur de l'augmentation de ces connaissances pour comprendre les blocages, cartographier les zones sensibles et proposer, à long terme, des solutions pour améliorer la continuité écologique. Un aperçu de l'état d'étude des échanges actuellement (carte 4) montre l'importance de renforcer le suivi pour obtenir une connaissance plus précise des populations dans les Alpes.



Carte 4 État des lieux des connaissances entre les échanges du massif du Jura et les massifs alpins ou préalpins Français, une mise en valeur des connaissances à approfondir.

Sources : OFB communication orale, OpenStreetMap Réalisation : Sanchez M. 2025

I.IV) Le lynx, la Chartreuse, les Alpes : une relation unique

Ainsi, les Alpes apparaissent comme un espace encore peu investi, à la fois par l'espèce et dans ses dynamiques d'études toutefois en progression, leur rôle en tant que territoire de dispersion et de connectivité restant essentiel. Au cœur de ces enjeux, le massif de la Chartreuse se distingue par un accueil historique de l'espèce, un suivi approfondi et une population en développement.

1) Une présence historique : le lynx dans les mémoires locales

Le lynx en Chartreuse, représentant aujourd'hui un sujet d'un intérêt particulier, est présent sur le massif depuis de nombreuses années. Des témoignages locaux permettent d'obtenir un aperçu de l'historique des populations locales. Il est notamment expliqué lors d'entretien avec un garde forestier à l'ONF (entretien, 12/03/25) que la connaissance du lynx remonte au début des années 1990 avec la capture d'un individu lors d'une « translocation de chamois ». Cette information est également soutenue par les personnes en charge du suivi actuel (Bailly, 2020). Ce lynx avait ensuite été observé sur deux hivers consécutifs. L'individu perdu de vue, aucun autre signe de présence n'a été relevé durant une période prolongée :

« Après il y a eu un gros trou pendant plus de 10 ans où il n'y avait plus aucune donnée. » (garde forestier à l'ONF, entretien, 12/03/25)

Ce creux de données est en accord avec les témoignages de professionnels de terrain en poste à cette période, indiquant qu'en l'absence d'indices, alors que plusieurs agents étaient mobilisés sur le massif, la présence de l'espèce aurait très probablement été détectée si elle avait été effective :

« Mon père était déjà garde forestier sur la Chartreuse, donc lui, il était dans l'équipe qui a attrapé le lynx en 90. Je lui ai redemandé en lui disant qu'est-ce que tu en penses sur le fait qu'il y avait du lynx dans les années 90 [...] Vu le nombre de gardes, s'il y avait du lynx à cette époque-là, sachant le nombre qu'ils étaient [les forestiers], en fait s'il y avait eu d'autres lynx ils auraient su » (garde forestier à l'ONF, entretien, 12/03/25)

À partir du début des années 2000, des signes de retour ponctuels sont apparus, notamment une prédation et des relevés d'indices de présences, espacés pour certains de plusieurs années. Une dynamique plus nette de la présence régulière du lynx a été déterminée à partir des années 2010-2015, où, « là vraiment on a vu des individus installés » de manière pérenne sur le massif, notamment grâce à des pièges photographiques. Ces observations faites régulièrement par les personnes locales sont donc toutefois à nuancer car elles coïncident avec une montée en puissance des efforts de suivi. De ce fait, il est difficile de dissocier entièrement la hausse apparente de présence de l'espèce de celle de l'effort de détection.

Ainsi, la comparaison entre les populations avant et après 2017 ne semble donc pas pertinente (Bailly, 2020), bien que ces éléments participent à retracer de manière approximative, avec l'appui de témoignages locaux, la présence historique du lynx en Chartreuse.

Au-delà des témoignages venant des forestiers, les acteurs locaux du monde cynégétique témoignent également de la présence historique du lynx en Chartreuse comme le précise un technicien à la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère (le 19/03/25) :

« Le lynx, je veux dire, les chasseurs le croisent en Chartreuse depuis très longtemps [...] c'est un phénomène qui est très ancien, même si ces dernières années, voilà, enfin, lui, il y en a plus, il s'en voit plus, mais les lynx en Chartreuse, ce n'est pas un phénomène nouveau. »

La situation du félin sur le massif est, pour conclure, difficile à retracer précisément du fait du manque de dispositifs de suivi avant 2017. Cependant, des dynamiques de populations peuvent être identifiées grâce à des observations historiques des acteurs présents sur le terrain.

2) Le déploiement d'un suivi approfondi...

Le suivi du lynx en Chartreuse, ainsi entamé depuis 2017, a permis de répertorier de nombreuses informations grâce à la généralisation de l'utilisation des pièges photographiques. Le massif est parmi les « leaders » au niveau national pour l'utilisation des méthodes de photo-identification avec un déploiement de moyens techniques et financiers depuis plusieurs années soutenu par l'OFB et un réseau de bénévoles.

Pour la première période de suivi, entre 2017 et 2020, le périmètre pris en compte incluait les chaînons méridionaux du Jura (carte 5) en raison de la fréquence des déplacements déjà identifiés entre ces zones et la Chartreuse. Le bilan de ce suivi est le suivant (Bailly, 2020) :

Sur un total de 210 événements photographiques recensés, 173 ont permis une identification individuelle des lynx, aboutissant à celle de 10 individus distincts sur l'ensemble de la période. Toutefois, aucune preuve de reproduction n'a pu être documentée. Le nombre d'individus occupants simultanément le massif est faible, entre 1 et 4 par an, ce qui témoigne d'une présence sporadique. Ces résultats affirment un statut précaire du lynx en Chartreuse, conforté par l'absence de noyau reproducteur établi dans le massif à cette période.

L'une des conclusions majeures de l'étude est la mise en évidence de la position du massif comme limite méridionale de l'aire de présence régulière du lynx en France, révélée par l'absence de données issues des massifs plus au sud (Vercors, Belledonne, Alpes du Sud...), malgré l'utilisation effective de pièges photographiques dans ces zones.

S'agissant toujours des connexions entre massifs, cette étude entre 2017 et 2020 ne traite pas des données d'observations au sein des Bauges et des autres massifs alpins car « aucun échange d'individu n'est connu avec le massif de Chartreuse, bien qu'ils existent probablement » (Bailly, 2020).



Carte 5 Entités géographiques étudiées lors du suivi du lynx 2017-2020, une liaison étudiée de très près. Source : Bailly, J, 2020

3) ... pour l'observation d'une croissance encourageante

Depuis 2020, la situation a évolué et le suivi mené entre 2020 et 2024, qui devrait être rendu public prochainement (à date de ce mémoire), montre que des échanges semblent se définir, du moins avec les Bauges, comme le précise un garde technicien à la réserve naturelle des Hauts de Chartreuse (entretien, 20/02/25) :

« Dans la précédente synthèse, vous avez vu que les Bauges étaient vides, on voit que les Bauges ne sont pas vides [...] On n'a pas vraiment identifié d'échange mais je pense que ça va venir. »

Il semble ainsi persister une zone d'ombre sur les liaisons, à ce jour encore mal définies avec précision. Ces dernières pourraient néanmoins s'éclaircir grâce à de prochaines observations.

Concernant l'effectif des populations depuis 2020 seulement, on peut constater qu'elles sont en augmentation. À titre d'exemple, la faible présence sur la partie est du massif analysé, dû à un manque de données d'observation entre 2017 et 2020 (Bailly, 2020), a bien évolué comme le précise un garde technicien à la réserve naturelle des Hauts de Chartreuse (le 20/02/25) :

« Je parlais notamment d'une ligne [...] Col de Porte, Col du Granier, où on n'avait pas de donnée documentée. [...] Ce n'est plus d'actualité. C'est-à-dire qu'il y a plein de données documentées de l'autre côté, des reproductions établies sur le massif : il y a des mâles établis, il y a même des femelles reproductrices. Enfin, une femelle reproductrice. Donc, vous voyez, là, ça a nettement évolué. »

Il est à noter qu'« on a eu trois repros cette année [au cœur du massif, en 2024] ».

Ces événements ont effectivement été possibles grâce à la présence de femelles installées en Chartreuse, depuis semble-t-il peu de temps, en provenance de reproductions plus anciennes sur la chaîne de l'Épine. Avant ces événements, l'absence de femelles reproductrices à proximité limitait la colonisation du massif. Ceci s'explique, d'après le même garde technicien à la réserve naturelle des Hauts de Chartreuse, par des différences de méthodes de dispersion entre mâles et femelles : « Pour les mâles, vous imaginez une goutte d'eau qui tombe, ça fait des petites gouttelettes qui se projettent loin. Les femelles, beaucoup moins. C'est plutôt une tache d'huile. C'est-à-dire qu'il faut vraiment qu'il y ait des femelles à proximité pour que ça se diffuse. »

Avec une capacité de dispersion moindre, se limitant généralement à un rayon de 20 à 30 kilomètres, l'apparition de femelles installées localement marque une évolution significative. La dispersion naturelle de l'espèce devient alors plus dynamique et mieux ancrée sur le massif.

Pour conclure, la situation des prochaines années semblerait ainsi être favorable à de nouvelles reproductions et au développement des populations au cœur même de la Chartreuse. Les prochaines observations devraient également être cruciales pour déterminer la situation des connexions du massif préalpin avec ses massifs voisins (carte 4). Elles détermineront le statut et le rôle du massif de la Chartreuse à devenir un support à la dispersion pérenne des populations de lynx vers les Alpes françaises, soit, dans le cas contraire, elles apporteront des éléments de diagnostic pour surmonter des obstacles contraignants existants.

Conclusion de la partie 1 :

L'étude de la situation du lynx, du cadre européen aux dynamiques locales, a permis d'aborder les notions et le contexte nécessaires à la compréhension des enjeux qui entourent sa conservation. À l'échelle européenne, la population de lynx subit une régression importante, suivie de recolonisations conditionnées par des réintroductions en provenance de populations autochtones. Malgré tout, le lynx boréal reste majoritairement vulnérable à l'échelle des pays du continent.

En France, la population a elle aussi accusé une disparition historique puis un retour progressif, grâce à des initiatives de renforcements de populations transfrontaliers (Suisse, Allemagne et France). La mise en place de politiques publiques structurantes telles que le PNA lynx a institutionnalisé et coordonné les actions en faveur de la pérennité du félin. Toutefois, ce cadre national reste encore inégalement appliqué sur le territoire, particulièrement dans le massif alpin, où les enjeux sont encore en cours d'identification et de structuration.

En effet, les Alpes sont en retrait des mesures de mise en œuvre à l'échelle nationale car il y a peu d'enjeux au vu des effectifs restreints des populations. Elles restent cependant importantes car elles sont un réservoir d'habitats favorables disponibles. Ainsi, dans ce cadre où les populations de lynx sont peu nombreuses et relativement peu étudiées, la Chartreuse se distingue en regroupant le plus d'activités animales et de documentations dédiées. Cette dernière ne peut donc pas être dissociée des enjeux de conservation à l'échelle nationale et européenne.

Ces éléments de contexte exposés, il sera maintenant possible, dans la suite du mémoire, d'aborder en détail les raisons de cette colonisation, les caractéristiques permettant une installation pérenne de l'espèce au cœur de la Chartreuse et les perspectives de dispersion des populations au-delà du massif.

II) La Chartreuse, entre corridor fonctionnel, habitat favorable et limite marquée

Après avoir exposé une majeure partie des éléments nécessaires à la compréhension des enjeux inhérents à la conservation du lynx en France, les caractéristiques des populations alpines françaises et de la Chartreuse plus spécifiquement, l'objectif de cette seconde partie sera d'explicitier les caractéristiques favorables à l'accueil et les connexions pour les populations de lynx que ce massif présente. Les éléments détaillés se feront avec une approche géographique, écologique et paysagère afin de comprendre de quelles manières la Chartreuse est un support aux dynamiques de dispersion, d'installation et de structuration des populations.

II.1) Une caractéristique cruciale : la liaison directe avec le Jura

Essentielle à la survie des espèces, notamment en assurant les échanges génétiques et démographiques entre populations, la dispersion, processus défini en amont, dépend de la connectivité des habitats. Cette notion abordée géographiquement précédemment, tenant compte seulement de la structure du paysage, c'est-à-dire la manière dont sont disposés les différents éléments paysagers correspond à la connectivité dite « structurelle ». Au-delà de cette vision, une autre approche, notamment abordée en écologie du paysage, consiste à intégrer le comportement des organismes en plus de l'arrangement spatial des éléments paysagers ; on parle alors de connectivité « fonctionnelle » (Clauzel, 2022). Cette notion regroupe ainsi les caractéristiques du paysage (composition, structure) et les capacités propres à chaque espèce (mobilité, type d'habitat). Ainsi, de mêmes paysages peuvent être plus ou moins connectés selon ces dernières (Avon *et al.*, 2013).

1) Dispersion et connectivité, un enjeu européen

Étudier le lien entre dispersion et connectivité, c'est reconnaître la connectivité paysagère comme stratégie clé de conservation afin de réduire efficacement les effets négatifs de la perte et de la fragmentation des habitats. Une étude récente à l'échelle européenne a été publiée (Iannella *et al.*, 2024) sur la nécessité de travailler sur cette connectivité des habitats, notamment entre les populations du Jura, des Alpes (France, Suisse, Italie, Liechtenstein, Autriche, Slovénie) et de la « Bohême-Bavière-Autriche ». Bien que « proches géographiquement », ces sous-populations, qui ne disposent que de peu d'espaces protégés, sont séparées par des aménagements associés aux activités humaines et la fragmentation qui en résulte.

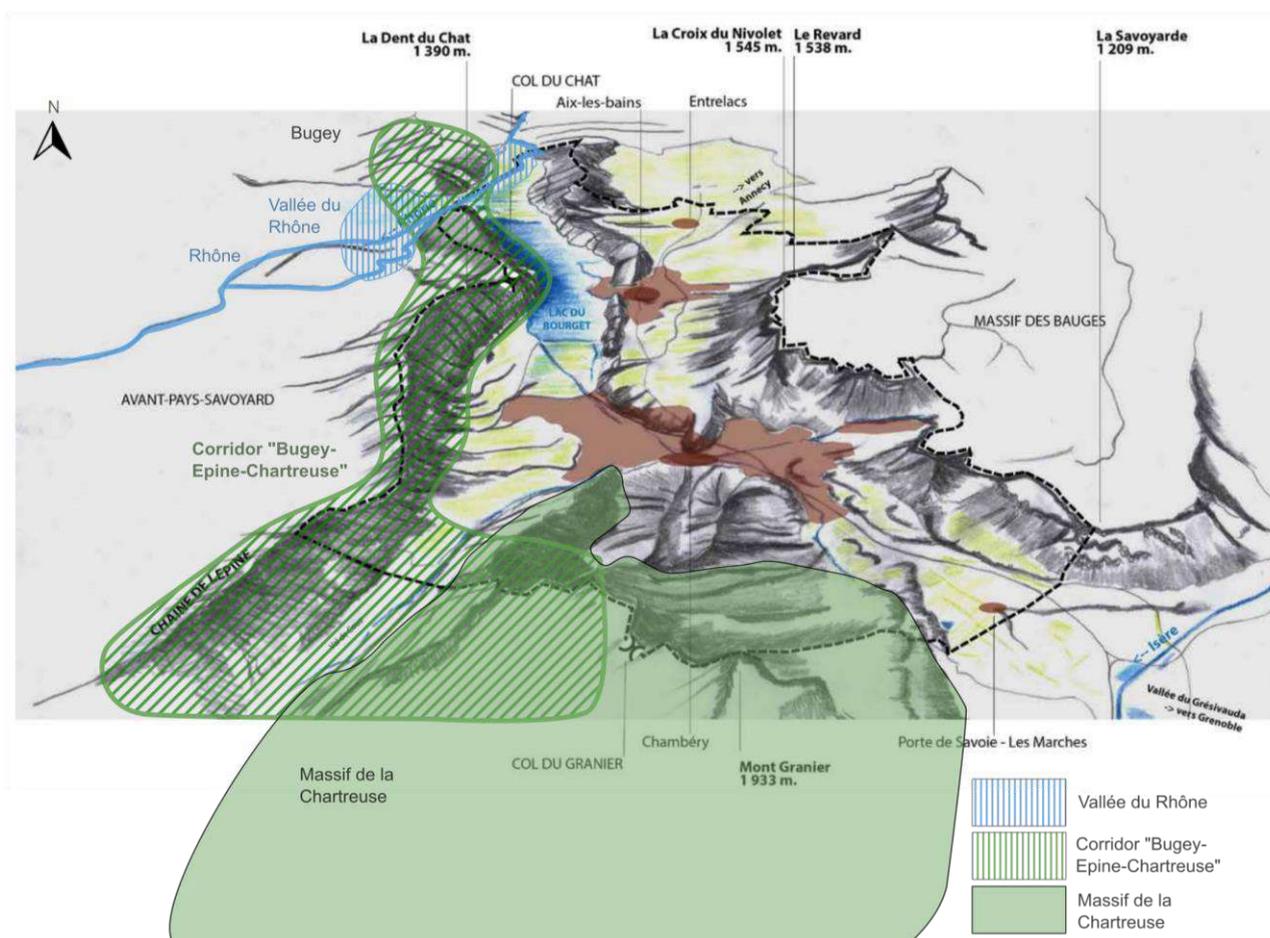
Basée sur les capacités de dispersion du lynx boréal pouvant aller jusqu'à 170 km pour des individus de la montagne de Harz en Allemagne (Mueller *et al.*, 2020), à l'échelle de populations alpines, la mise en place de corridors de dispersion est jugée être une « solution réaliste pour améliorer le statut de conservation des populations isolées » (Iannella *et al.*, 2024). Ces efforts sont ainsi qualifiés d'urgents à mettre en place, notamment pour les populations réintroduites, étudiées récemment au niveau européen, qui révèlent une faible diversité génétique et un taux de consanguinité élevé (Mueller *et al.*, 2020). Ces conclusions sont aussi validées pour les populations françaises (Arpin, 2024 ; Iannella *et al.*, 2024).

À partir de ces études menées à la fois à l'échelle européenne et française, on comprend que les enjeux de connectivité des habitats et des populations sont une priorité. À ce titre, le corridor reliant le Jura à la Chartreuse, ainsi que d'autres connexions potentielles encore peu définies, jouent un rôle crucial, d'abord à l'échelle des Alpes françaises, mais également, plus largement, dans la dynamique des populations alpines et européennes.

2) Le corridor « Bugey-Épine-Chartreuse », un rôle structurant et des caractéristiques géographiques favorables

L'importance capitale des connexions entre les populations via la connectivité des habitats est désormais bien établie. Pour mieux comprendre les caractéristiques qui définissent un corridor écologique efficace, il est pertinent d'étudier plus spécifiquement le corridor « Bugey-Épine-Chartreuse », déjà évoqué à plusieurs reprises, liaison directe donc, entre le Jura et la Chartreuse. Cette connexion est validée et appuyée par le suivi des individus ainsi, parmi les 10 lynx distincts entre 2017 et 2020 dans le secteur Chartreuse-Épine, au moins 2 provenaient du Jura ou du Bugey et plusieurs ont effectué des allers-retours dans ces zones (Bailly, 2020).

Avant d'exposer les caractéristiques paysagères et géographiques du corridor, il est important de noter que si les éléments abordés par la suite permettent la connectivité des habitats depuis le Jura jusqu'à la Chartreuse pour le lynx, un animal aux capacités de franchissement importantes (Mueller *et al.*, 2020), ce corridor n'est pas forcément effectif pour d'autres espèces aux capacités potentiellement moindres.



Carte 6 Insertion du corridor "Bugey-Epine-Chartreuse" dans la cluse de Chambéry, représentation d'une liaison directe avec le Jura, entre la « Vallée du Rhône à la Chartreuse interne. Sur la base de DDT 73, modifié par Sanchez M. le 05/05/25.

Source perspective cavallière : DDT 73

Le corridor Bugey–Épine–Chartreuse s’étend sur environ 30-40 km depuis la vallée du Rhône et le cœur de la Chartreuse (carte 6). Géographiquement, il suit notamment la cluse de Chambéry par les reliefs calcaires et crêtes boisées des chaînons jurassiens (mont du Chat, chaîne de l’Épine) entre le Bugey et la Chartreuse. Le corridor traverse, pour ses parties les plus basses (jusqu’à 900 m) situées au nord, essentiellement un paysage collinéen, caractérisé par un paysage de forêts de feuillus, de prairies et de cultures. Plus en altitude (entre 900–1600 m), apparaît un paysage montagnard symbolisé par des forêts mixtes feuillus-résineux d’une moindre transparence en hiver et « fermées » en été (DDT 73, 2018). Cette structure paysagère continue est ainsi favorable aux déplacements du lynx.

En outre, le corridor se situe dans un secteur peu densément peuplé avec une structure forestière assez homogène. Cette faible urbanisation réduit la pression anthropique (circulation légère, tranquillité).

Sur son tracé, on trouve deux passages routiers majeurs mais circulant en tunnel : au niveau du col du Chat (D1503) et au col de l’Épine (autoroute A43). D’autres routes départementales, comme la D42 par le col de l’Épine ou la D914 longeant la partie est, sont présentes sur le corridor. Toutefois, elles sont qualifiées « d’obstacles à perméabilité forte » (tableau 2 et 3) c’est-à-dire des routes peu dérangementantes pour le franchissement du lynx, de 1 ou 2 voies étroites avec un trafic journalier de moins de 5 000 véhicules par jour (Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE), Agence d’urbanisme Rhône-Alpes, 2014).

Types d'infrastructures	Catégorie	Coefficient de perméabilité	Nombre de tronçons
Routes Autoroutes	Trafic > 10 000 v/j* ou routes à 4 voies ou vocation type auto-routier, bretelle	20	11 988
	Trafic compris entre 5 000 v/j* et 10 000 v/j*, routes à 3 voies	8	
	Routes à 2 voies larges	3	
	Routes à 1 à 2 voies étroites (a minima RD et RC avec un trafic > 5 000 v/j*)	1	
Voies ferrées	TGV	20	1 078
	Electrifiée	8	
	non électrifiée	3	

Tableau 2 Hiérarchisation de la perméabilité des infrastructures linéaires de transports

Source : Schéma Régional de Cohérence Écologique, 2014

Obstacles infranchissables	à	20
Obstacles perméabilité faible	à	8
Obstacles perméabilité moyenne	à	3
Obstacles perméabilité forte	à	1

Tableau 3 Catégorisation des infrastructures selon le coefficient de perméabilité
Source : Schéma Régional de Cohérence Écologique, 2014

Des infrastructures ferroviaires sont aussi présentes dans le secteur du corridor. La ligne Lyon-Bellegarde-Genève, via Aix/Chambéry, suit également la cluse de Chambéry, avec un tunnel sous le Mont du Chat et un passage au niveau de la vallée du Rhône. Ce tronçon est qualifié « d’obstacle à perméabilité faible » en raison de l’électrification de la ligne (SRCE, Agence d’urbanisme Rhône-Alpes, 2014).

Le secteur de la « vallée du Rhône » (carte 7) est théoriquement le plus accidentogène du corridor avec, en plus de la ligne ferroviaire, la présence du Rhône et d'un réseau routier assez conséquent par la D904, un « obstacle à perméabilité faible » avec un trafic journalier compris entre 5 000 et 10 000 véhicules. Concernant le fleuve, le suivi des lynx en échange entre le Jura et la Chartreuse montre qu'il n'est pas un obstacle à la dispersion de l'espèce (Bailly, 2020). Il a effectivement été observé plusieurs déplacements à répétition d'au moins deux individus sur la période 2017–2020, supposément via l'utilisation de ponts, d'ouvrages hydrauliques, ou bien par le franchissement du cours d'eau à la nage, le lynx pouvant traverser jusqu'à 30 m de large à travers des rivières (Zimmermann & Breitenmoser, 2007).

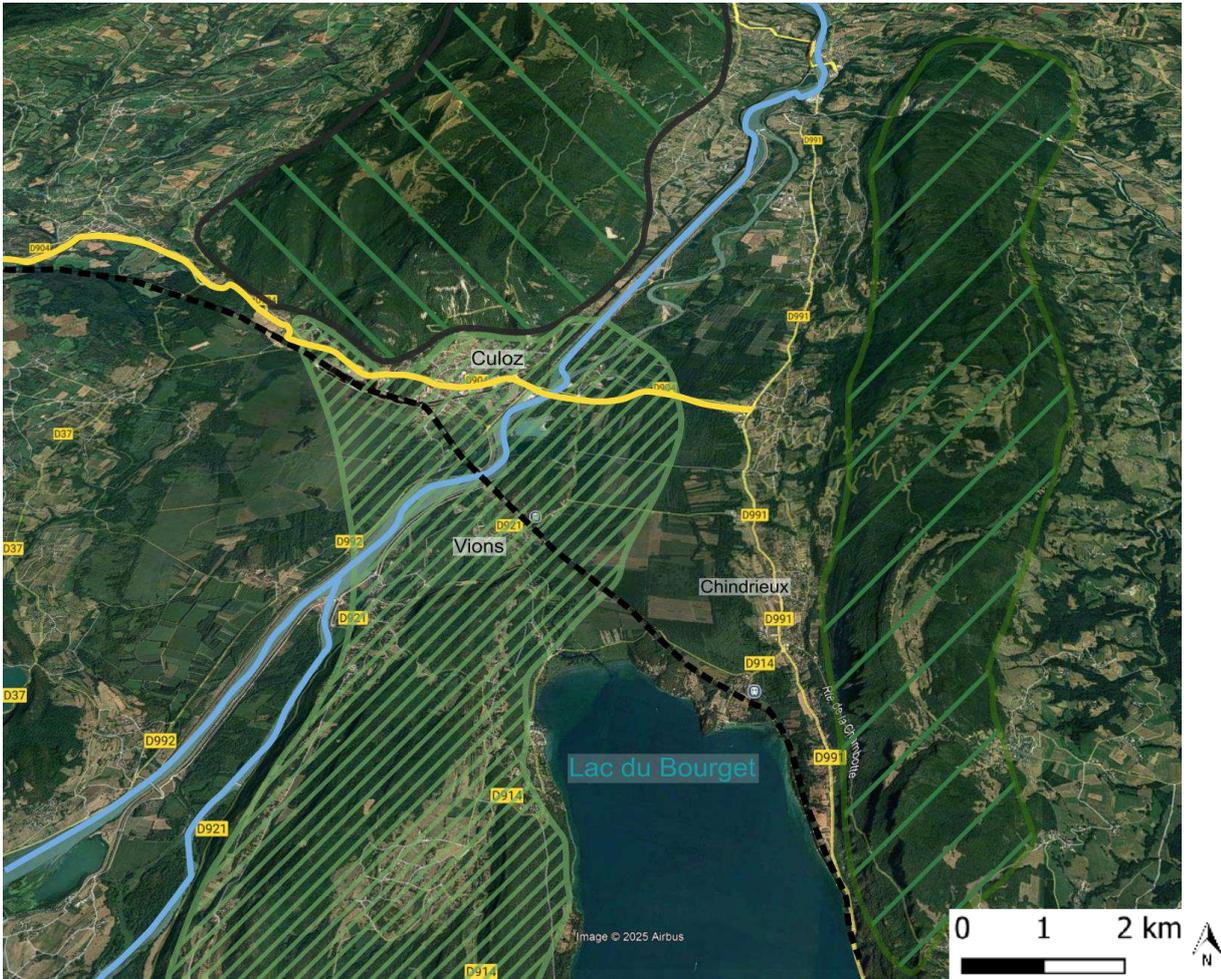
Au-delà de ce secteur, « il y a cette route quand même qui passe dans le Val-de-Couz, qui est dangereuse » (un technicien supérieur de l'environnement à l'OFB le 24/03/25), la D1006 passant à l'extrémité du corridor, en entrée du massif de la Chartreuse, est également qualifiée « d'obstacle à perméabilité faible » dans le SRCE. Toutefois, malgré ces infrastructures, aucune collision n'a été identifiée sur ce secteur comme sur l'ensemble du corridor.

En termes de gestion et de pérennité, les acteurs locaux sont confiants sur la préservation de la liaison établie via les chaînons jurassiens. Pour la gestion du milieu boisé :

« Le milieu boisé reste boisé. Il n'y a pas trop de changements, on ne fait pas de coupe rase, à moins qu'il y ait vraiment un truc particulier. C'est un maintien d'une forêt irrégulière et puis d'un espace boisé. » (Garde forestier à l'ONF sur le secteur de l'Épine, le 12/03/25)

Pour l'avenir du corridor : « En fait, l'Épine, ça fait déjà un pont par-dessus les autoroutes... Ça ne va pas évoluer de toutes façons. » (un technicien supérieur de l'environnement à l'OFB le 24/03/25)

Avec l'ensemble de ces informations, il est possible de saisir les éléments favorables à la dispersion du lynx via un corridor. Si le corridor « Bugey-Épine-Chartreuse » est dans l'ensemble composé d'une structure paysagère favorisant les passages des individus et d'infrastructures anthropiques peu dangereuses à franchir, il permet également de démontrer la capacité du lynx à surmonter des obstacles conséquents. Ces entités possiblement bloquantes ne sont toutefois pas catégorisées comme « infranchissables » telles que pourraient l'être des autoroutes, des voies de TGV ou de grandes aires urbaines. En cas de présence de tels éléments bloquants majeurs, la poursuite de la dispersion du lynx peut-être bien plus complexe et accidentogène. De telles situations seront abordées dans la partie II.III traitant de la position limitante de la Chartreuse à l'expansion de l'aire de présence du lynx.



Carte 7 Représentation schématique du secteur "vallée du Rhône" et des entités à franchir pour rejoindre la Chaîne de l'Épine.
 Réalisation : Sanchez M. 2025, Source : Google EARTH 2025

- — — — Ligne ferrovière Lyon–Bellegarde–Genève
- D904
- Rhône
- ▨ Périètre théorique du corridor "Bugey-Epine-Chartreuse"
- ▨ Massif du Bugey
- ▨ Massif du Gros Foug-Clergeon

II.II) Un habitat aux caractéristiques propices pour le lynx

Si les connexions sont établies avec le Jura, la survie et l'augmentation des populations locales ces dernières années, notamment à la suite des reproductions au cœur de la chartreuse, témoignent également d'un habitat favorable aux besoins pluriels de l'espèce.

Ces derniers sont étudiés dans la littérature de nombreuses régions aux caractéristiques géographiques et paysagères différentes, comme l'Europe de l'Ouest, de l'Est, du Nord ou encore en Asie. De manière générale, le lynx est décrit comme dépendant de la qualité de son habitat. S'il semble privilégier les forêts peu perturbées, riches en proies comme les ongulés sauvages (chevreuil, chamois...), il peut aussi s'adapter à des milieux plus ouverts ou de toundra, notamment en Europe de l'Est et du Nord (Breitenmoser *et al.*, 2000). Au-delà du type d'habitat, il est également capable de s'adapter à des espaces plus ou moins anthropisés et de modifier ses comportements selon les configurations territoriales (Basille *et al.* 2009). Ses aptitudes lui permettent donc de survivre dans de nombreux territoires et complexifient, par la même occasion, l'étude précise des territoires de l'espèce. L'objectif de cette sous-partie sera d'explorer ces comportements démontrant l'adaptation du lynx afin d'identifier ensuite les caractéristiques propres à la Chartreuse.

1) Une espèce plastique et adaptative

Un des premiers aspects abordés lors de la réalisation de ce travail fut la capacité d'adaptation du lynx si les éléments principaux pour sa survie sont réunis :

« Pour le lynx, on ne parle pas en termes d'habitat forestier, c'est une espèce très, très plastique¹). Il faut de la forêt pour se cacher et encore, si on a des vastes espaces avec des ongulés, il se débrouillerait sans doute. C'est du couvert végétal, une disponibilité de poids et des zones de tranquillité. Et encore, quand on dit zone de tranquillité, il n'y a que lui qui peut savoir ce qu'est une zone tranquille ou pas... » (garde technicien de la réserve des Hauts de Chartreuse, entretien, 20/02/25).

Au-delà de ces besoins "primaires", le lynx montre d'importantes capacités d'adaptation. Bien que le couvert forestier soit une composante constante et principale (60 % environ dans le Jura ; Hetherington *et al.*, 2008) de l'habitat du lynx dans toute l'aire de répartition de l'espèce en Europe (Breitenmoser *et al.*, 2000), de nombreuses recherches démontrent la présence de l'espèce dans des milieux semi-naturels, ruraux et avec une activité humaine permanente.

¹ (Plasticité en biologie : capacité d'un organisme vivant à modifier sa structure ou son comportement en réponse à des changements de l'environnement (Larousse))

Dans ces environnements, le lynx atteste d'une grande capacité d'adaptation face aux modifications causées par l'activité humaine (Gatti, 2022).

Ainsi, le lynx aura tendance à modifier son utilisation du territoire dans le temps et l'espace. La journée, afin d'éviter les activités humaines, il privilégiera les sites de repos dans des zones sûres, tranquilles, avec une préférence pour les espaces relativement inaccessibles (pente et couvert forestier important) (Belotti *et al.*, 2018). La nuit, toutefois, il peut utiliser des zones plus ouvertes et anthropisées comme les prairies ou les zones agricoles, dans lesquelles la disponibilité en proies est riche. L'utilisation de chemins humains est aussi fréquente la nuit tombée pour faciliter ses déplacements et la vitesse des trajets (Filla *et al.*, 2017). Des changements notoires ont aussi été étudiés selon les saisons comme en hiver, où les individus adaptent leur territoire en fonction des déplacements de leurs proies à plus basse altitude, fuyant les zones à forte couverture neigeuse et prenant par la même occasion davantage de risques en s'approchant des zones habitées (Filla *et al.*, 2017).

De manière générale, les comportements du lynx sont dirigés par une recherche de compromis entre les risques liés à la présence humaine, la disponibilité ou bien la localisation des proies et ses besoins de tranquillité, notamment pour les femelles aux moments des naissances et de l'élevage des jeunes.

Ces éléments abordés dans la littérature scientifique peuvent être complétés par l'étude du lynx en Chartreuse et dans ses massifs voisins. Effectivement, des échanges avec les acteurs locaux impliqués dans le suivi de l'espèce nous précisent par exemple que :

« On s'est rendu compte avec le suivi qu'on a fait sur 4-5 ans, qu'il y avait des zones de mises-bas sur plusieurs mois et ensuite des zones de nourrissage avec les jeunes et de positionnement pour le rut. Les territoires de lynx, ce n'est pas figé, il y a des déplacements dans le temps. [...] les individus s'adaptent vraiment à leur territoire. C'est vraiment lié aux proies. Et puis après, je pense qu'il y a de la saisonnalité. C'est-à-dire que certains endroits [notamment observés dans les Bauges] sont bons à certaines périodes. » (technicien supérieur de l'environnement à l'OFB, entretien, 24/03/25)

Ainsi, de manière générale, ces nombreux ajustements témoignent d'une remarquable plasticité comportementale du lynx, lui permettant de survivre dans des milieux fortement modifiés. Cependant, si ce comportement permet sa survie, il ne faut pas surestimer la polyvalence du lynx (Ripari *et al.*, 2022). Il est essentiel de ne pas dégrader l'habitat qu'il occupe actuellement, de déterminer les seuils qui limitent l'occupation de son domaine vital et notamment la taille minimale des zones de reproduction (Ripari *et al.*, 2022).

2) Un espace forestier disponible pour l'accueil durable du lynx

Après avoir explicité la connexion avec le Jura, l'étude des habitats au cœur du massif de Chartreuse peut désormais être abordée. Etant donné la capacité d'adaptation du lynx à son environnement constatée dans de nombreux territoires mais également localement, il semble difficile de décrire précisément les caractéristiques favorables à son installation et à l'utilisation de l'espace par les individus en Chartreuse.

L'enjeu ici sera d'expliquer de manière générale les caractéristiques du massif, qui semblent effectivement offrir un habitat favorable à l'installation et au développement des populations. Ces éléments caractéristiques seront le couvert forestier, la disponibilité en proies, la fragmentation des habitats et l'accidentologie des routes.

a) Forêts de Chartreuse : des espaces gérés, mais favorables à l'accueil du lynx

Le lynx, n'est pas « inféodé à un type particulier de peuplement comme la futaie irrégulière, hêtraie-sapinière ou encore chênaie de plaine » (un technicien forestier à l'ONF le 10/04/25) et semble toutefois trouver un habitat favorable dans les forêts du massif de Chartreuse. Le massif, essentiellement de moyenne montagne, doté d'une pluviométrie importante (entre 2000 et 3000 mm par an) selon l'altitude, est caractérisé en majorité par la présence de hêtraie-sapinière jusqu'à environ 1500 m et de pessière (foret d'épicéas) au-dessus.

La majorité de la gestion est réalisée en futaie irrégulière tout du moins pour les secteurs gérés par l'office national des forêts comme la forêt domaniale de Chartreuse, d'une surface de 8500 hectares. Ce type de sylviculture, caractérisée par un peuplement d'arbres présentant tous les stades d'évolution, du semis à la vieille futaie, favorise :

« Donc, une forêt un peu plus naturelle. Un peu plus résiliente, un peu plus résistante face aux intempéries, face à la sécheresse, face aux changements climatiques, aux tempêtes, etc. » (technicien forestier à l'ONF, entretien, 10/04/25)

Bien que « les continuités écologiques, ce n'est pas vraiment le nerf de la guerre au niveau de l'ONF », du moins pas sous la forme d'une trame verte clairement définie et suivie, la gestion forestière locale vise à « maintenir les états boisés » et à préserver un certain degré de naturalité dans les forêts. Par ailleurs, même si la forêt reste « relativement naturelle [...] il y a tout de même une exploitation, parfois assez intensive » (technicien forestier à l'ONF, entretien, 10/04/25). Les forêts de Chartreuse ont en effet été largement exploitées par le passé et continuent de l'être aujourd'hui, notamment pour les bois labellisés AOP « Bois de Chartreuse », bien que les volumes extraits soient désormais plus modestes.

Ainsi, du point de vue du couvert forestier, le massif de Chartreuse semble plutôt favorable à l'accueil du lynx avec un milieu fermé propice.

b) Des ongulés en nombre pour soutenir la présence du lynx

Si la définition exacte de l'état des populations de chevreuils et de chamois n'a pas été possible durant ce travail, les échanges avec les acteurs locaux, de la chasse notamment, en contact constant avec ces populations, semblent indiquer une présence convenable de proies potentielles pour le lynx au cœur des forêts de Chartreuse :

« Nous, on a beaucoup de chevreuils, c'est vrai, on en observe pas mal dans nos comptages » (présidente d'une association communale de chasse, entretien, 07/04/25).

À ce titre, « Bon, nous, c'est vrai qu'on a un grand territoire, et du coup, on a une belle population [de chevreuils], c'est vrai. Donc, c'est pas dérangent [la prédation du lynx]. Entre guillemets, c'est pas très important. »

Même si ce ne sont que des approximations, la prédation du lynx par individu, quantifiée en moyenne à un chevreuil par semaine ou entre 50 et 70 ongulés par an (Gatti, 2022), ne semble pas avoir d'effet visible sur les populations d'ongulés et notamment de chevreuils.

À ces éléments s'ajoutent les discours des différents forestiers rencontrés lors de ce travail soulignant les mêmes finalités et effets sur les populations de chevreuils locales : "Il y a une telle densité de bestioles [chevreuils] que ce n'est pas un lynx qui tape un chevreuil par semaine qui va faire quelque chose." (un technicien forestier à l'ONF le 10/04/25).

La question des proies disponibles semble ainsi être en adéquation avec les besoins des lynx locaux, mais elles pourraient également d'après ces témoignages convenir à une population plus importante en cas d'augmentation du nombre d'individus dans les prochaines années.

c) Un milieu interne favorable : connectivité et faible fragmentation

Au-delà du couvert forestier et des proies disponibles, un des points majeurs d'un milieu favorable est la continuité des habitats au cœur des territoires locaux. Si une continuité effective permet au lynx de se déplacer librement pour subvenir à ses besoins vitaux, la fragmentation liée notamment à des infrastructures de transports ou des zones urbanisées peut augmenter considérablement les risques de collisions routières. C'est le premier cas de mortalité pour le lynx avec 142 collisions recensées depuis le retour au début des années 1970 de l'espèce en France, quasiment toutes fatales, pour en moyenne 7 lynx tués chaque année actuellement, majoritairement sur les routes, et dans une moindre mesure sur les voies ferrées. Les collisions représentent 58 % des cas de mortalité détectés en France. Si les individus juvéniles ou subadultes en cours d'apprentissage ou en phase de dispersion sont les plus enclins à subir les effets de la fragmentation de leurs habitats, toutes les classes d'âge et sexes confondus sont exposés aux risques de collisions (Gatti, 2022).

Comme étudié dans la partie précédente, les habitats du Jura jusqu'à la Chartreuse sont relativement peu fragmentés, permettant un accès sans collision répertoriée jusqu'à ce jour.

Au cœur du massif, le constat semble également de bon augure car aucun cas n'a été répertorié depuis la présence régulière du félin ou du moins son suivi approfondi. Cette situation positive peut être expliquée grâce à plusieurs variables. Auparavant, il est important de préciser que des collisions ont été enregistrées avec des individus en provenance du Jura ou ayant séjourné en Chartreuse avant de se diriger vers d'autres habitats dans les massifs voisins, notamment au niveau des Grandes Rousses, en direction de Bourg d'Oisans et du massif des Ecrins. Ces éléments seront abordés plus en détail dans la partie II.III traitant spécifiquement des connexions de la Chartreuse avec les autres massifs et des importants problèmes de connectivité.

Pour revenir au Cœur de la Chartreuse, la première raison participant à la faible accidentologie du massif est la connectivité des habitats internes. Ces éléments peuvent être visualisés grâce notamment au travail réalisé dans le cadre de la Trame Verte et Bleue (TVB), une politique publique initiée en 2007 et introduite dans le code de l'environnement en 2009 avec la loi dite « Grenelle I ». Dans ce cadre, un réseau est formé sur la base de continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées dans les schémas régionaux de cohérence écologique (SCRE) et au sein du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) ainsi que par l'intégration des enjeux liés au lynx dans les documents de planification des collectivités territoriales. Le principal dessein de la TVB est d'améliorer l'état de conservation des habitats naturels et des espèces en milieux ouverts, boisés, aquatiques et humides grâce notamment à des objectifs pour chacune de ces sous-trames (Fig.4).

Au-delà des objectifs et directives, ce document fournit un atlas cartographique détaillé de la trame verte et bleue pour l'ensemble de la région (Région Auvergne-Rhône-Alpes, 2020). Ces cartographies ont été réutilisées (carte 8 et 9) pour mettre en avant les caractéristiques de l'état des habitats en Chartreuse.

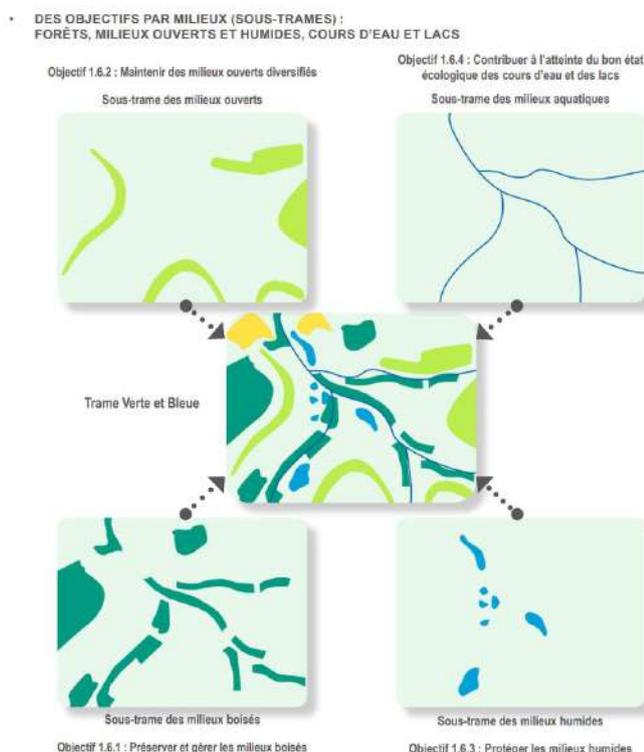
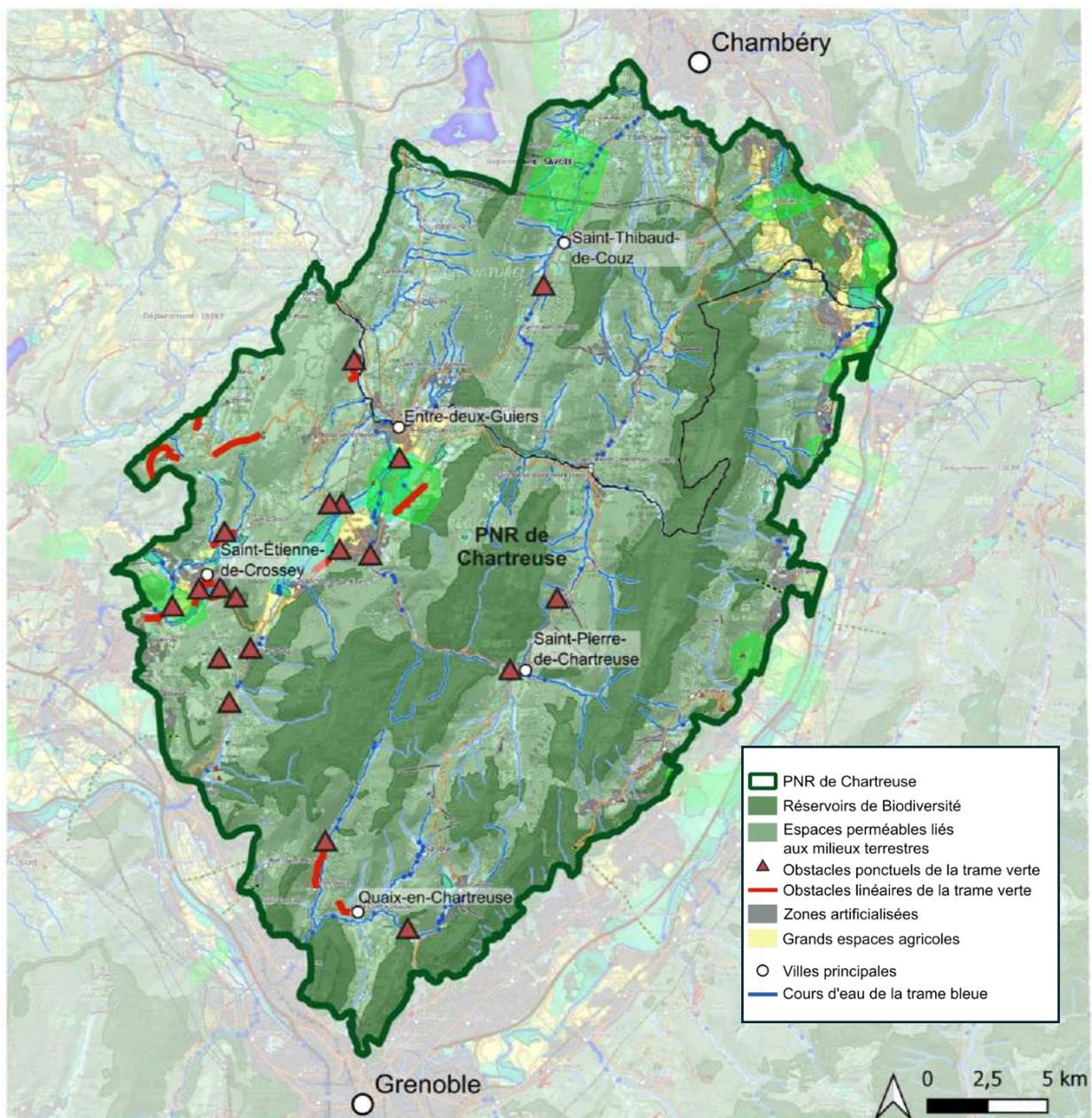


Figure 4 Objectifs pour chaque sous-trame de la Trame verte et bleue Auvergne-Rhône-Alpes.
Source : SRADDET AURA

Ainsi, le territoire de la Chartreuse, représenté ici (carte 8) par le périmètre du Parc Naturel Régional, comprend de nombreux réservoirs de biodiversité favorables à la faune et à la flore. Ils sont reliés entre eux dans leur grande majorité par des « espaces perméables liés aux milieux terrestres », facilitant les échanges écologiques. En complément de cette forte connectivité interne, la proportion relativement faible d'« obstacles ponctuels » et d'« obstacles linéaires » à la trame verte, des éléments susceptibles de freiner les déplacements de la faune, semble globalement peu contraignante, particulièrement pour une espèce comme le lynx, dotée de bonnes capacités de franchissement. Enfin, la carte met en évidence la faible emprise des zones artificialisées et des grandes surfaces agricoles au cœur du massif, renforçant l'idée d'un territoire encore préservé et fonctionnel d'un point de vue écologique.



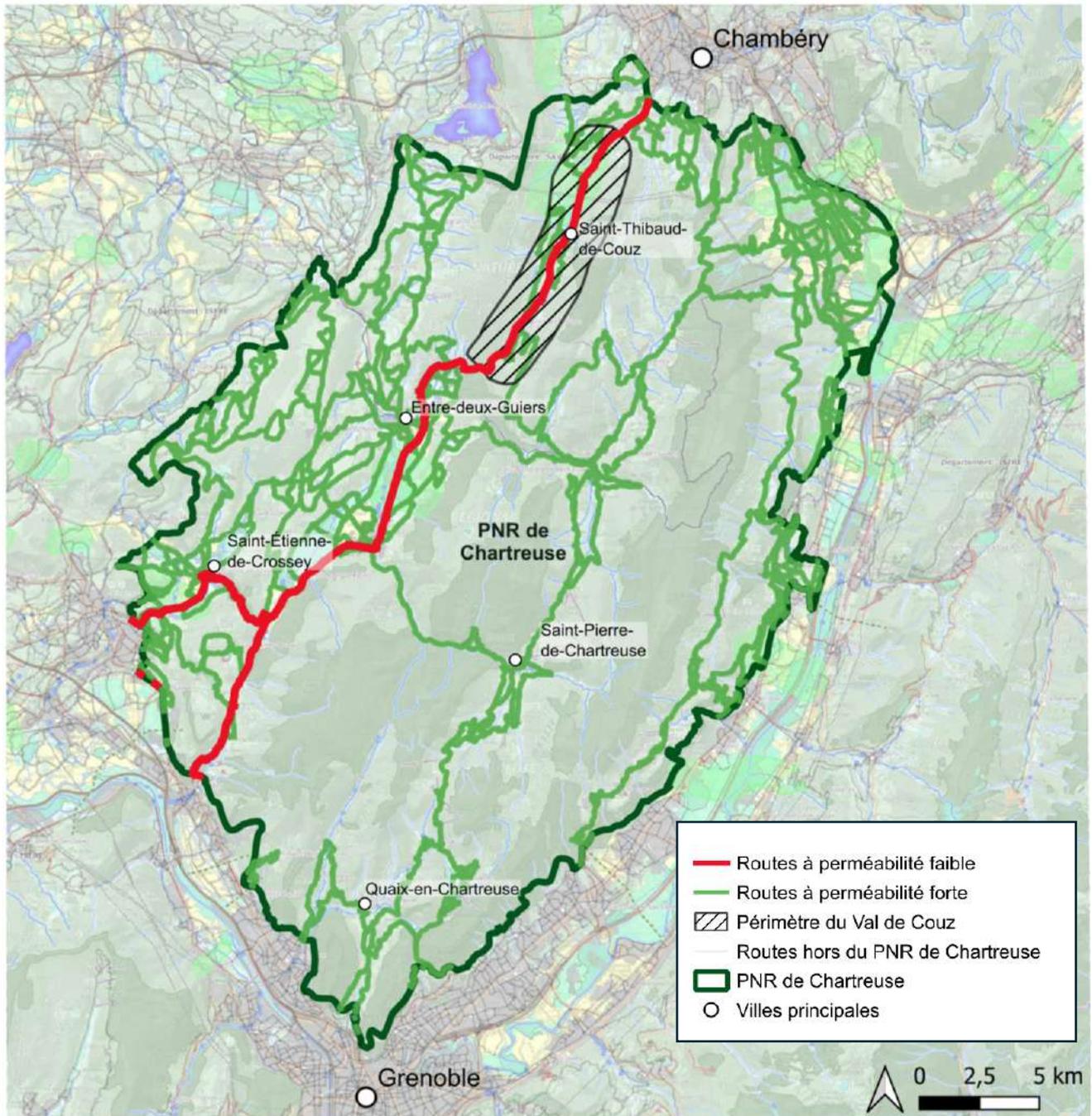
Carte 8 **Cartographie de la continuité écologique au cœur de la Chartreuse, le massif, un réservoir de biodiversité.** Réalisation : Sanchez M. 2025 sur la base de l'Atlas Cartographique de la Trame Verte et Bleue
Source : SRADDET AURA, 2020

Au-delà de la continuité écologique, il est crucial de noter la fragmentation relativement faible des habitats par les infrastructures routières. Comme le montre la carte présentée ici (carte 9), la grande majorité des routes traversant le massif sont classées comme des « obstacles à perméabilité forte », c'est-à-dire des tronçons relativement franchissables (routes étroites à une ou deux voies), limitant ainsi le risque de collisions avec la faune. À cela s'ajoute une vitesse moyenne généralement faible sur les routes internes de la Chartreuse, ce qui contribue à réduire davantage le danger pour les espèces mobiles comme le lynx.

Cependant, une exception notable subsiste, comme cité plus tôt : « il y a cette route quand même qui passe dans le Val-de-Couz, qui est dangereuse » (Entretien avec un technicien supérieur de l'environnement à l'OFB, le 24/03/25). Cette route, classée comme un « obstacle à perméabilité faible » entre 5 000 à 10 000 véhicules par jour (SCRE, 2014), est d'autant plus problématique qu'elle se situe entre l'arrivée du corridor en provenance du Bugey et les premiers reliefs de la Chartreuse. Des préoccupations récentes s'y ajoutent : « parce qu'il y a des gros travaux dans le Val-de-Couz qui vont être faits, avec le Lyon-Turin, donc la circulation va énormément augmenter. Ce sera peut-être un souci. Parce que c'est vrai que ça coupe vraiment le corridor en deux. » (Un garde technicien à la réserve naturelle des Hauts de Chartreuse, le 20/02/25).

Ce tronçon apparaît ainsi comme la principale zone à risque en matière de collisions au sein du massif. Néanmoins, cette situation reste secondaire en comparaison des enjeux de connectivité avec les massifs voisins qui représentent des points noirs critiques en vue du passage des lynx (voir partie II.III).

Pour conclure, le massif de Chartreuse offre un habitat semble-t-il particulièrement favorable à l'accueil du lynx, grâce à un couvert forestier adapté, une densité de proies suffisante et une fragmentation limitée ainsi qu'une faible accidentologie. Cependant, au-delà de la qualité de l'habitat, il est intéressant d'approfondir également le sujet de la superficie du massif par rapport aux besoins de l'espèce et donc de se questionner sur sa capacité réelle à accueillir durablement une population croissante.



Carte 9 Le réseau routier de Chartreuse, malgré une forte perméabilité pour les espèces animales terrestres, un secteur à enjeux, le Val de Couz. Réalisation : Sanchez. M, 2025
 Sources : SRCE Rhône-Alpes, BD Topo, SRADDET AURA, 2020

3) Les habitats disponibles, quelle capacité d'accueil ?

La structure paysagère du massif de Chartreuse offre un support écologique favorable au lynx. La question de la superficie peut être posée du fait que le lynx boréal soit une espèce solitaire avec un mode d'occupation spatiale strict : les territoires des individus du même sexe ne se chevauchent pas, même si le territoire d'un mâle peut être partiellement partagé avec jusqu'à trois femelles. Ce fonctionnement implique que la superficie disponible conditionne en partie le nombre d'individus pouvant s'installer durablement sur un territoire précis.

De manière générale, un territoire de lynx s'étend entre 100 et 250 km² (Gimenez *et al.*, 2019). La littérature scientifique démontre également que ce dernier peut varier selon un facteur 10 (Herfindal *et al.*, 2005) selon les zones géographiques, la structure de l'habitat et la richesse trophique. Certains territoires peuvent être grandement réduits comme « en Roumanie par exemple, avec des territoires de 40 km² » (technicien supérieur de l'environnement à l'OFB, entretien, 24/03/25).

Ainsi, d'après les critères définis à partir des Alpes suisses (Breitenmoser-Würsten *et al.*, 2001, cité in Hetherington *et al.*, 2008), un habitat est considéré comme favorable au lynx s'il dépasse 45 km², comprend au moins 24 km² de forêt et une couverture forestière d'au moins 38 %. Si ces superficies n'ont pas été calculées précisément pour ce travail, les caractéristiques du massif semblent remplir ces critères. Les zones sont ensuite classées en fonction de leur capacité d'accueil : petites (45–73 km²), moyennes (74–549 km²) et grandes (\geq 550 km²), cette dernière étant jugée suffisante pour abriter au moins 20 lynx adultes (Hetherington *et al.*, 2008). Avec une surface d'environ 700 km², le massif de la Chartreuse se situe donc dans la catégorie des grands habitats potentiels. Cela suggère qu'en terme de superficie brute, la Chartreuse est théoriquement capable d'accueillir une population de lynx supérieure à celle présente actuellement (moins de 10 individus installés au cœur du massif), sous réserve de répondre à long terme aux critères de qualité d'habitat abordés précédemment (connectivité, ressources en proies, couverture forestière, faible accidentologie)

De la même manière, « on n'a pas atteint la capacité d'accueil du milieu » (technicien forestier à l'ONF, entretien, 10/04/25), même si cette variable reste difficile à quantifier précisément du fait de la forte plasticité écologique du lynx.

Toutefois, il est très probable que la Chartreuse ne puisse bénéficier, à terme, seulement qu'à un nombre limité d'individus, en raison de l'isolement du massif, freinant grandement la dispersion. Il apparaît effectivement que le principal enjeu pour la Chartreuse ne réside pas réellement dans la surface disponible mais principalement dans sa connectivité avec les massifs voisins. Cet angle d'approche est également généralisé : « L'enjeu de conservation de l'espèce en France, c'est de permettre à l'espèce d'atteindre des massifs de grande taille pour permettre une augmentation de la population, pour atteindre des seuils de viabilité, notamment en termes de contraintes génétiques » (technicien forestier à l'ONF, entretien, 10/04/25).

L'objectif final serait de renforcer les continuités écologiques avec les autres massifs en direction du cœur des Alpes afin de favoriser les échanges, maintenir une viabilité génétique et d'accompagner une dynamique de colonisation à l'échelle alpine.

II.III) La Chartreuse face aux enjeux de connectivité : un isolement définitif ?

Malgré un habitat favorable et une superficie non négligeable, les populations locales de lynx sont confrontées à un obstacle inhérent au massif de la Chartreuse, bien identifié dans la littérature (Zimmermann et *al.*, 2007) : l'isolement géographique du massif. La Chartreuse est effectivement perçue comme un « cul-de-sac » (garde technicien à la réserve naturelle des Hauts de Chartreuse, entretien, 20/02/25) au sein des Alpes françaises, en raison de son enclavement causé par une forte urbanisation, la présence de nombreuses infrastructures de transport, ainsi que le fleuve de l'Isère. Cette configuration soulève d'importantes interrogations quant à la connectivité fonctionnelle du territoire, notamment en ce qui concerne les possibilités de circulation des individus et le maintien du brassage génétique. Si la situation actuelle du massif rend les connexions avec les autres massifs alpins particulièrement complexes, l'objectif de cette partie sera d'analyser en détail les points de blocage, d'en comprendre les causes, mais aussi d'explorer les perspectives d'évolution et les alternatives envisageables pour soutenir la colonisation progressive des Alpes françaises par le lynx.

1) Limites prépondérantes et infranchissables pour le félin...

La situation de blocage depuis la Chartreuse est essentielle à identifier à l'échelle des populations de lynx en France, car elle limite le développement de l'aire de présence de l'espèce jusque dans les Alpes françaises. Si la contribution du massif pour les individus en provenance initiale du Jura et du Bugey est indéniablement importante, son rôle dans la dispersion vers l'est et le sud est fortement contraint.

Théoriquement, la Chartreuse devrait jouer un rôle clé dans la dispersion du lynx. Elle pourrait offrir un accès direct au Vercors au sud, à Belledonne à l'est et aux Bauges au nord-est, ouvrant ainsi la voie vers l'ensemble des Alpes du Nord et du Sud, voire, dans un scénario très favorable, jusqu'aux Alpes suisses et italiennes. Cette configuration pourrait être fortement bénéfique à l'expansion de l'espèce. Cependant, la réalité est tout autre.

Les principaux obstacles identifiés sont l'agglomération de Grenoble et la vallée du Grésivaudan, qui constituent une barrière difficile, voire impossible à franchir pour un lynx subadulte en dispersion ou même un individu adulte. Premièrement, la très forte urbanisation de l'agglomération grenobloise réduit presque à néant la possibilité d'une connectivité effective entre la Chartreuse et le Vercors, notamment au niveau de la cluse de Voreppe (photo 1). Ainsi, les connexions vers le sud sont aujourd'hui absentes. De plus, les connexions entre la Chartreuse et les massifs situés plus à l'est, particulièrement la chaîne de Belledonne, la vallée du Grésivaudan, située entre Grenoble et Chambéry, densément peuplée avec plus de 100 000 habitants et traversée par des axes routiers à fort trafic, constitue un second obstacle majeur à la progression des populations (photo 2).



Photo 1 Vue aérienne de la cluse de Voreppe, un net aperçu de la problématique... Source : PNR de Chartreuse

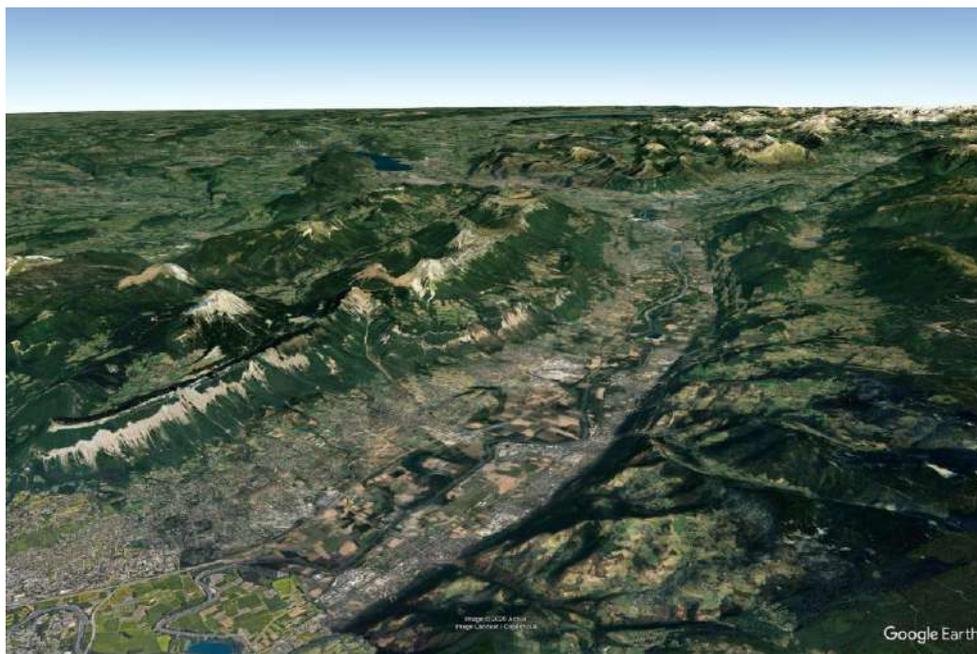
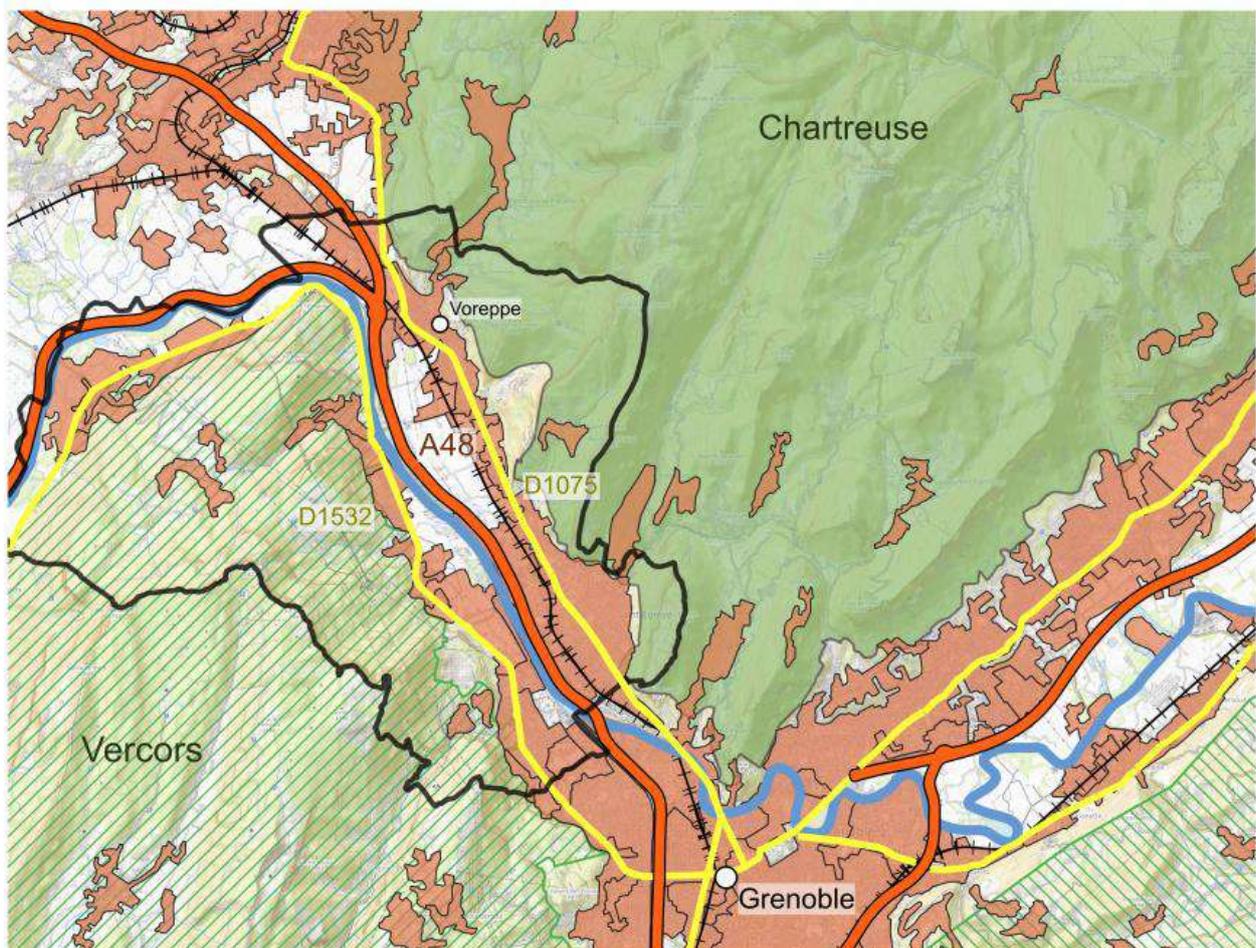


Photo 2 Le Grésivaudan depuis le ciel, un obstacle du même acabit. Source : google EARTH, 2025

Les cartes (cartes 10 et 11) permettent de visualiser plus précisément la rupture de connectivité entre les différents massifs via la représentation des obstacles majeurs à la dispersion.

Ainsi, entre la Chartreuse et le Vercors, il convient d'étudier la cluse de Voreppe. Orientée nord-ouest / sud-est sur environ 11 km, cette cluse marque l'entrée dans l'agglomération grenobloise depuis Lyon, séparant ainsi la Chartreuse, au nord, du Vercors, au sud. Elle est caractérisée par une forte continuité urbaine, couplée au passage de l'Isère, de l'autoroute A48, de deux routes départementales (la D1532 et la D1075) ainsi que d'une ligne ferroviaire. L'accumulation de ces infrastructures (photo 1) forme une barrière entre les deux massifs préalpins pour les espèces ayant besoin d'une continuité écologique.



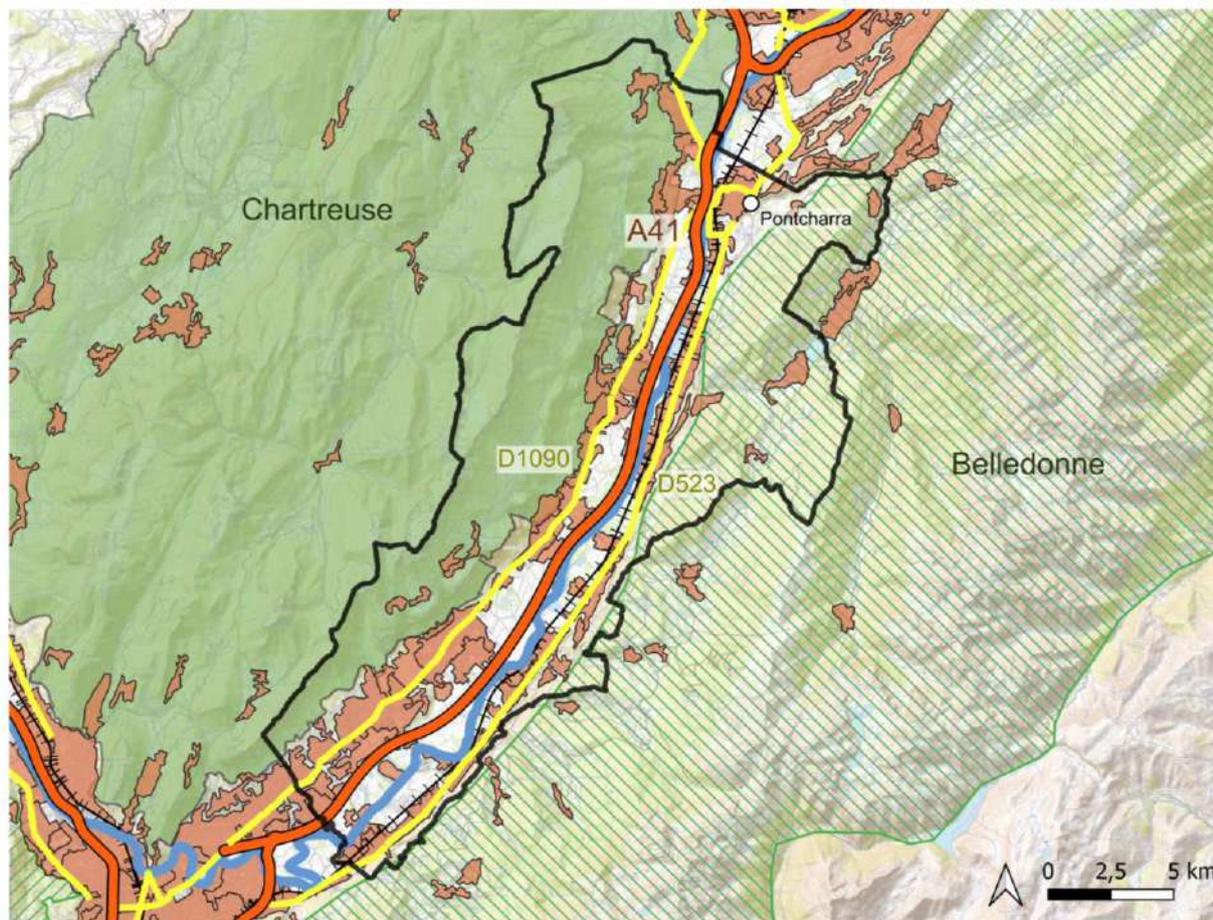
Carte 10 **Représentation des obstacles au franchissement de la Cluse de Voreppe pour atteindre le Vercors depuis la Chartreuse.**

Réalisation : Sanchez M., 2025

Sources : BD Topo, Corine Land Cover, OpenTopoMap



Plus à l'est, le cas de la vallée du Grésivaudan, séparant la Chartreuse du massif de Belledonne, présente un schéma quasi-identique sur une importante distance d'environ 40 km et une largeur de 3 à 6 km séparant les deux massifs. Sur toute la longueur de la zone, on retrouve l'autoroute A41, deux routes départementales principales (la D1090 et la D523), l'Isère, une ligne de chemin de fer, ainsi qu'un fort taux d'urbanisation tout au long de la vallée.



Carte 11 **Représentation des obstacles au franchissement du Grésivaudan pour atteindre la Chaîne de Belledonne depuis la Chartreuse.**

Réalisation : Sanchez M., 2025

Sources : *BD Topo, Corine Land Cover, OpenTopoMap*



Le massif de la Chartreuse est ainsi cerné par une structure territoriale et une occupation du sol fortement anthropisées, ne permettant pas l'établissement de connexions fonctionnelles avec les massifs alpins et préalpins voisins. L'ensemble des éléments géographiques exposés ici permettent de représenter en détail les raisons de l'isolement de la Chartreuse, évoqué à de nombreuses reprises dans la littérature et ce mémoire.

2) ... aux répercussions notables

La structure du massif, ses connexions ainsi que l'anthropisation des vallées adjacentes ont des répercussions sur la structure et la survie des populations internes.

a) Une exposition aux risques de collision

Malgré des connexions fonctionnelles limitées entre le massif de la Chartreuse et les massifs préalpins ou alpins voisins, certains individus ont ponctuellement réussi à se rendre plus loin, notamment dans l'Oisans ou en Maurienne. Lors de ces déplacements, deux individus ont été récemment exposés au risque de collisions : l'un au sud de Grenoble, dans l'Oisans, à proximité de Livet-Gavet, dans une zone où les conditions de franchissement semblaient *a priori* favorables, l'autre vers Bourgoin, impliquant un individu pourtant bien installé à l'est du massif qui aurait entrepris un déplacement soudain. Bien que les itinéraires exacts empruntés par ces lynx ne soient pas précisément connus, ces incidents témoignent des dangers rencontrés lors de déplacements hors du massif.

b) Allers-retours contraints ?

L'isolement relatif de la Chartreuse influe également sur les effectifs locaux et le comportement des individus. Comme l'explique un garde technicien à la réserve naturelle des Hauts de Chartreuse (entretien, 20/02/25) : « Le nombre d'individus [en Chartreuse] est artificiel, du fait de cet effet cul-de-sac généré par la Cluse de Grenoble et la vallée du Grésivaudan. » Ce phénomène engendre un effet d'aller-retour qui « gonfle le nombre d'individus » observés sur le massif.

Cette information, révélée depuis le début du suivi approfondi entre la Chartreuse et le Jura en 2017, montre que les lynx en dispersion ne parviennent pas à dépasser la Chartreuse, notamment en direction du Vercors et de Belledonne. Cela engendre des va-et-vient pour certains individus qui, une fois arrivés en Chartreuse, rebroussement chemin jusqu'au Bugey ou, plus au nord encore, vers le Jura (Bailly, 2020). Aujourd'hui toutefois, ces allers-retours semblent se raréfier, notamment grâce à l'installation durable de femelles dans le massif. Si ces déplacements étaient donc probablement motivés à l'origine par la recherche de partenaires plus que par une volonté d'établissement territorial, ils révèlent néanmoins une situation de blocage réel pour la dispersion des individus, en particulier pour les futurs jeunes à la recherche de territoires où s'installer.

c) Chute de la diversité génétique

Au-delà des effets sur les déplacements des individus, le manque de brassage génétique dû à l'isolement du massif pourrait à terme conduire à l'émergence de tares génétiques (défectuosité physique (malformation) ou psychique). Effectivement, la faible diversité génétique constatée sur le massif reste préoccupante sur l'ensemble des individus présents actuellement, issus vraisemblablement « des réintroductions opérées en Suisse dans les années 1970-1980 » et de « deux fratries » (un technicien supérieur de l'environnement à l'OFB le 24/03/25). Même si quelques individus venus de l'extérieur apparaissent ponctuellement, ces apports restent insuffisants pour compenser durablement le déficit de diversité.

Ainsi, malgré un habitat favorable et une dynamique de reproduction avérée, le massif de la Chartreuse apparaît comme un territoire en marge du processus d'expansion du lynx vers les Alpes. En raison de sa position géographique et des obstacles anthropiques qui l'encerclent, la Chartreuse semble jouer davantage un rôle de zone tampon que de tremplin vers de nouveaux massifs.

La problématique de connectivité est centrale, en France comme en Europe, en raison de la forte urbanisation générale et de l'importance des déplacements pour la survie de l'espèce. La Chartreuse n'est pas à cet égard un exemple isolé. Des efforts et des solutions sont actuellement étudiées et prennent place, en France, dans le PNA depuis 2022.

3) Une évolution possible de la situation ? Naturelle ou artificielle ?

Dans un contexte de forte fragmentation et d'isolement du massif, plusieurs pistes peuvent aujourd'hui être discutées pour envisager l'amélioration de la connectivité écologique et soutenir la dispersion du lynx vers les Alpes françaises. Cette partie présente ainsi les réflexions sur les connexions potentielles, les possibilités d'aménagements sur la base d'études dans le Jura et enfin, face à ces difficultés, la question des réintroductions ou translocations, levier potentiel complémentaire. L'objectif principal est de maintenir une vision réaliste vis-à-vis de la position complexe de la Chartreuse.

a) Une unique échappatoire ?

Avant d'aborder les potentiels éléments améliorant la situation, il est important de préciser qu'il est difficile d'anticiper les futures connexions :

« C'est vrai que, vu la topographie du lieu, on s'imagine que ça devienne quelque chose, mais on ne peut pas prévoir [...] Le fait qu'il y ait des reproductions, ça va alimenter le côté Alpes du Nord, mais malheureusement, la connexion, elle ne sera pas en Chartreuse. » (garde technicien à la réserve naturelle des Hauts de Chartreuse, entretien, 20/02/25)

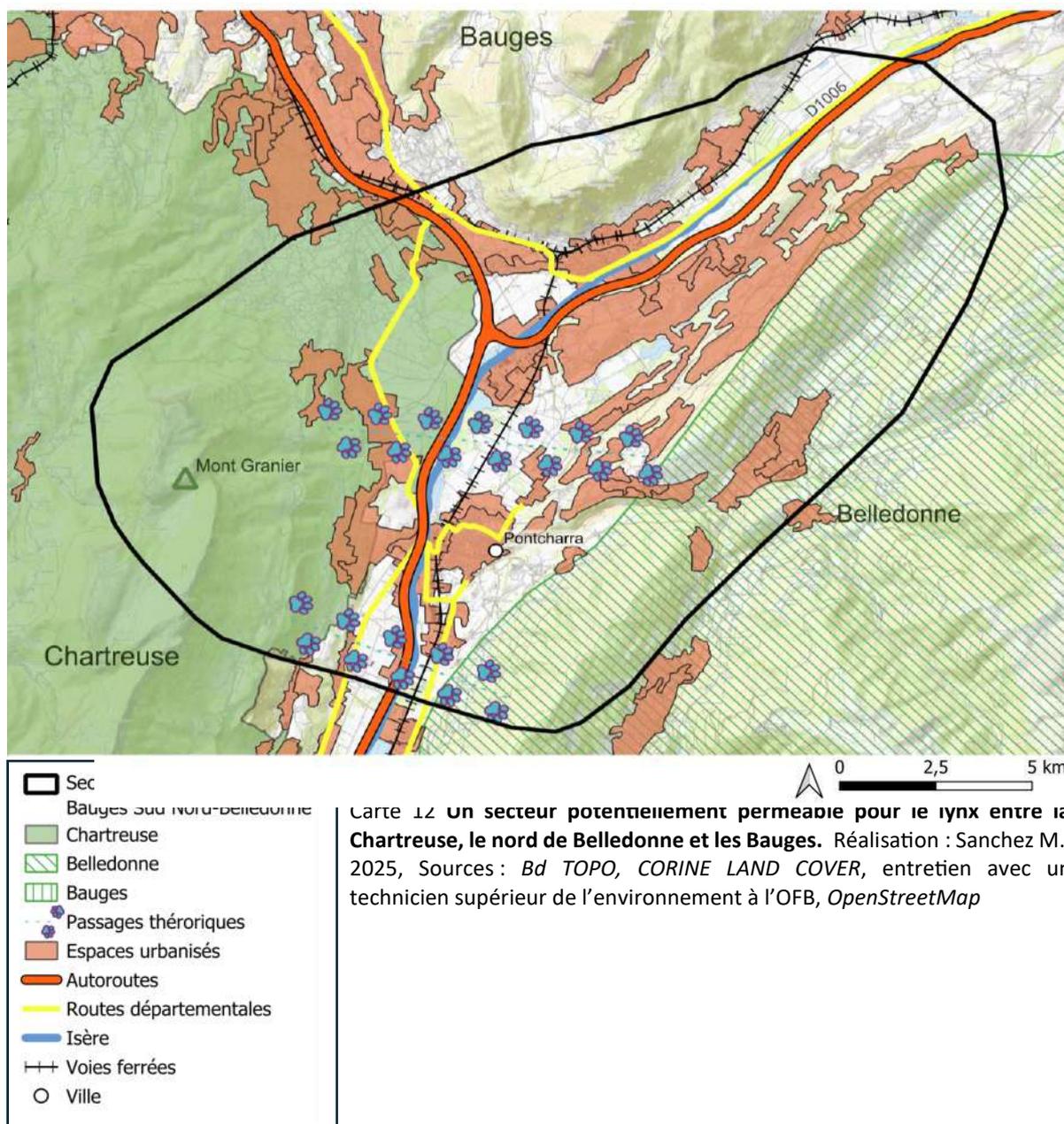
Cette citation résume bien la situation du massif car elle mentionne à la fois les caractéristiques favorables à l'espèce mais également la limite que le massif représente, les difficultés liées au suivi du lynx, l'identification et la prévision des passages favorables empruntés.

Après l'évocation des précautions nécessaires, il est désormais possible d'aborder les passages et ouvertures potentielles pour les lynx depuis la Chartreuse. Si la grande majorité du massif ne semble pas offrir de points de passage évidents, notamment vers le sud et l'est, quelques déplacements récents permettent néanmoins d'envisager l'existence de secteurs possiblement perméables, en direction des Bauges ou du nord de Belledonne. Ces observations reposent sur des éléments prévisionnels, certains échanges ayant été signalés ces dernières années grâce au suivi de pièges photographiques. Toutefois, aucun itinéraire précis n'a pu être encore identifié à ce jour. Les éléments suivants doivent donc être considérés avec prudence.

Premièrement, un individu observé à plusieurs reprises en Chartreuse en 2023 semble s'être récemment dirigé vers la Maurienne, parcourant ainsi une longue distance. Le trajet exact emprunté reste inconnu, en raison de l'absence de détections sur les pièges photographiques installés entre ces deux massifs.

La connectivité vers les Bauges fait également l'objet d'une attention croissante, car certains indices de présence suggèrent que des individus pourraient avoir effectué des déplacements entre ces deux territoires. Comme pour le cas de la Maurienne, les itinéraires empruntés restent flous et font actuellement l'objet d'un suivi photographique qui devrait être renforcé dans les années à venir.

Ainsi, actuellement, aucun passage clairement établi n'a pu être identifié entre la Chartreuse et les massifs voisins, mais certains échanges ponctuels pourraient prendre place entre le secteur nord-est du massif de la Chartreuse, le nord de Belledonne et les Bauges (carte 12). Comme le souligne un technicien supérieur de l'environnement à l'OFB (le 24/03/25) : « le passage Bauges et Nord-Belledonne, ça ne va pas trop mal », précisant que « Depuis le col du Granier, c'est quand même assez ouvert et ça circule bien ». De même, les zones « au nord et au sud de Pontcharra », moins urbanisées, pourraient permettre un passage, même si cela reste difficile à confirmer sans données de suivi précises.



Enfin, malgré la présence d'infrastructures comme l'autoroute, « même avec des grillages à 2,50 m, le lynx il peut passer », suggérant une certaine capacité de franchissement dans ces zones assez chargées en infrastructures linéaires et en urbanisation. De manière générale, ces observations laissent donc entrevoir un potentiel de connectivité plus réaliste vers Belledonne et les Bauges que vers les secteurs méridionaux.

Si des passages semblent donc possiblement perméables, une installation alors à long terme de populations semble très complexe. En effet, la dynamique de colonisation des femelles repose sur une progression de proche en proche, condition indispensable à l'établissement durable des mâles. Dans ce contexte, le rôle de la Chartreuse comme relais de dispersion reste limité, illustrant les obstacles structurels à une expansion autonome de la population.

En outre, des passages plus au nord, vers les massifs du Vuache, du Gros Foug-Clergeon et du Salève, sans l'intervention donc du massif de la Chartreuse sembleraient davantage favorables grâce aux rives du Rhône, bordées d'espaces naturels et d'une urbanisation moindre.

b) Les aménagements, une mise en œuvre complexe et spécialisée

Dans le contexte local de la Chartreuse, où les échanges naturels entre massifs apparaissent particulièrement complexes, il est intéressant de détailler l'avancée de la mise en place des aménagements spécialisés en faveur du lynx en France pour comprendre les enjeux associés.

À ce titre, un exemple notable est celui de la réserve du Haut-Jura, épicerie des populations de lynx en France. Un plan d'actions y a été élaboré (Platini, Morand, 2023) par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), acteur national en charge des questions de connectivité écologique et d'aménagement du territoire dans le cadre du PNA. L'objectif de cette étude était de planifier des actions visant à renforcer la connectivité des habitats et faire baisser le nombre de collisions au cœur du Jura. Ce travail s'appuie sur des sites spécifiques, sélectionnés selon une hiérarchisation de l'intensité des collisions, la faisabilité technique, le financement disponible et la coopération locale pour envisager des aménagements. Les sites prioritaires ont été sélectionnés selon le croisement de données variées : mortalité avérée, observations de lynx vivants, cartographies de corridors écologiques (SRCE, TVB) et analyses de la couverture végétale...

Ce projet démontre la faisabilité de certaines infrastructures, ainsi que l'intérêt de dispositifs complémentaires comme la signalisation ou les campagnes de sensibilisation. Étant donnée la présence de nombreuses collisions routières (carte 13) il démontre également un niveau de priorité bien plus important pour la réalisation de tels projets dans le Jura que dans les Alpes.

À l'échelle nationale, le CEREMA est chargé « d'améliorer la connectivité, favoriser les échanges entre les populations de lynx et réduire la mortalité liée aux collisions » (Gatti, 2022). L'identification des points noirs routiers est une priorité, actuellement en cours de lancement, le massif du Jura ayant servi de terrain expérimental.

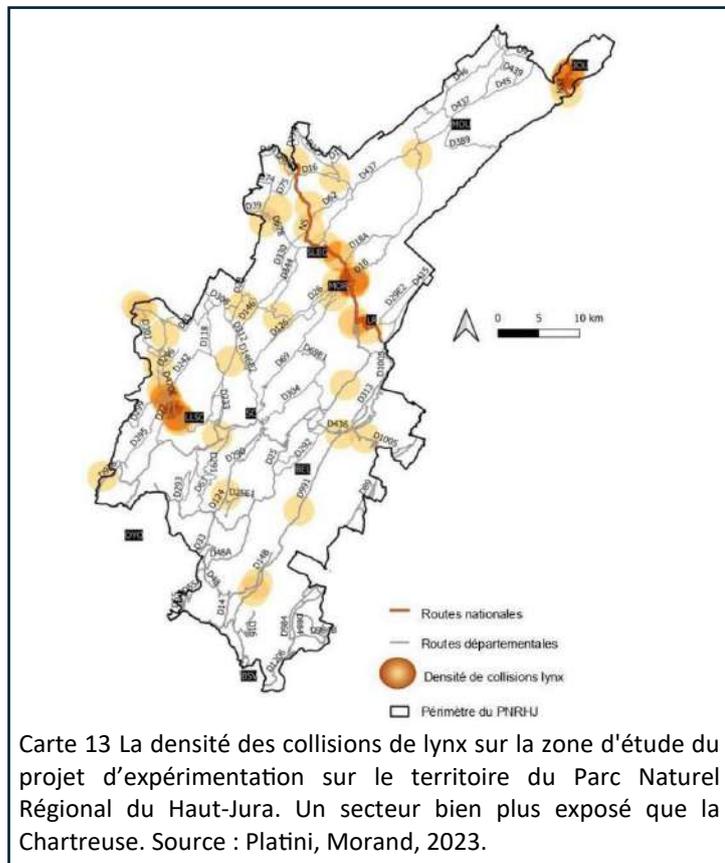
Au-delà, les interventions restent à planifier :

« Le massif de la Chartreuse, l'Ain, on va commencer à investir progressivement ces terrains-là,

mais on ne peut pas tout faire. Donc, la Chartreuse, je ne suis même pas certain qu'on va y aller cette année » (responsable d'études en environnement au CEREMA, entretien, 23/04/25)

Dans le cadre de la mission du CEREMA, les délais de mise en œuvre semblent longs, accompagnés de lourdes procédures et de moyens humains limités. Ainsi, aucun aménagement n'est encore mis en œuvre même si des projets sont en cours de planification (ouvrages d'art, passages à faune) sur des tronçons prioritaires du Jura. Pour ces travaux, un financement pluriannuel du ministère des Transports est mobilisé, de l'ordre de plusieurs millions.

Cet état des lieux national permet de montrer que les espaces moins prioritaires comme les Alpes sont pour l'instant peu concernés par les travaux réalisés dans le cadre du PNA. Toutefois, à l'échelle locale, les conservatoires d'espaces naturels de Savoie et Haute-Savoie se sont engagés à travailler sur l'identification des secteurs problématiques et prioritaires, dans le but de permettre l'application de mesures concrètes à l'échelle des Alpes. L'objectif est de renforcer le suivi écologique afin de combler les lacunes de connaissances et de pouvoir, à terme, mettre en œuvre des corridors aménagés dans les secteurs les plus favorables à la dispersion du lynx.



Ainsi, même si les acteurs de terrain sont conscients de la situation actuelle et qu'ils commencent à anticiper les actions nécessaires, il n'est pas encore possible de projeter des aménagements et des zones de travail. Ces réalisations pourront toutefois peut-être devenir réalité au terme d'importantes campagnes de suivi de l'espèce.

c) Les réintroductions, enjeu national indispensable ?

La question des réintroductions est très importante à traiter car elle permet d'évoquer à nouveau une étude essentielle publiée en 2024 intitulée : « Expertise scientifique collective sur la viabilité des populations de lynx boréal en France » (Arpin, 2024). Cette étude nous apprend que le travail sur la connectivité des habitats, bien qu'essentiel, ne suffira pas à préserver le lynx boréal à l'horizon 2100-2130 en raison de la chute de la diversité génétique au sein des populations. Absent du PNA lynx actuel, le sujet des réintroductions devient donc un sujet d'actualité depuis la parution de ces conclusions. Il convient donc, pour assurer la pérennité du lynx en France, de travailler « conjointement la connectivité et la diversité génétique [par des réintroductions] » (chargée de mission PNA Lynx à l'OFB, entretien, 04/04/25).

La situation devrait évoluer bientôt avec le positionnement de l'État sur cette question. Pour la même personne chargée de mission PNA lynx à l'OFB, « si l'État ne statue pas dans les mois ou années à venir sur le fait qu'il va falloir réintroduire des lynx, alors tout ce qu'on fait actuellement, ça ne sert à rien. »

Cette situation permet de comprendre que les réintroductions vont être nécessaires à long terme. Pour les Alpes, ces interventions pourraient potentiellement aider les populations actuelles à franchir, de manière artificielle, les obstacles détaillés tout au long de cette partie, permettant un développement plus efficace de l'espèce. Malgré tout, ces actions semblent encore éloignées d'une mise en œuvre concrète à l'échelle nationale. D'autres massifs, comme les Vosges, pourraient également être prioritaires en raison de la situation critique de la population vosgienne (Gatti, 2022).

Ce sujet demeure par ailleurs source de fortes tensions : en dehors des acteurs engagés en faveur de l'espèce, certains groupes, notamment du monde de la chasse ou de l'élevage, se sont historiquement opposés aux projets de réintroduction (Vourc'h, 1990). Si la position d'acteurs comme certaines fédérations départementales de chasse semble avoir notablement évolué, l'acceptation d'un tel projet reste aujourd'hui fortement controversée et nécessiterait un travail approfondi de sensibilisation, de communication et de coopération entre les différentes parties prenantes.

Ce mémoire reviendra en détail sur l'ensemble de ces éléments dans les parties suivantes, notamment à travers l'analyse des positions actuelles du monde cynégétique et de l'élevage, à l'échelle de différents massifs, y compris en Chartreuse.

Conclusion de la partie 2

En conclusion de cette deuxième partie, la Chartreuse apparaît donc comme une aire substantielle d'accueil pour la dispersion et l'installation importante des populations de lynx en France. Elle s'inscrit dans un corridor fonctionnel reliant le Jura au seuil des Alpes, bien qu'elle pâtisse de son isolement géographique et de barrières anthropiques propres.

Cette connectivité écologique est essentielle à la survie de ces populations et est donc assurée depuis le Jura grâce au corridor passant par le Bugey, l'Épine et enfin la Chartreuse. Du fait de sa faible urbanisation et de ses attributs géographiques favorables, ce passage assure la dispersion relativement efficace des lynx en dépit de la présence d'obstacles réels (infrastructures routières et ferroviaires notamment).

À l'extrémité de ce corridor, en Chartreuse, le lynx trouve un habitat propice à son installation et à son développement, un couvert forestier adapté, des proies suffisantes et des habitats peu fractionnés. Cependant la difficulté à accéder aux massifs alpins voisins reste un facteur limitant sa conservation durable. La Chartreuse se trouve en effet confrontée à des défis majeurs en raison de son isolement géographique et des barrières anthropiques qui l'entourent, ces enjeux limitant considérablement la connectivité écologique avec les autres massifs voisins, notamment le Vercors et Belledonne. Cette situation engendre des conséquences néfastes telles que le manque d'échanges génétiques et le risque accru de collisions lors des tentatives de dispersion pour les populations installées localement.

Les perspectives de connexion entre les massifs alpins, bien que complexes, semblent pouvoir être améliorées à court terme grâce à un suivi intensif des populations locales et potentiellement à long terme à travers des aménagements spécialisés et des réintroductions. Ces mesures, bien que nécessitant une planification et une coopération importantes entre les différentes parties prenantes, joueraient un rôle crucial pour la conservation du lynx en France.

Enfin, il est important de noter que, bien que des ouvertures soient possibles au nord-est de la Chartreuse, le massif ne semble pas être un espace clé pour la dispersion des lynx vers les habitats disponibles des Alpes. Pour cela, d'autres passages plus au nord grâce aux massifs du Clergeon et du Vuache, activement étudiés, peuvent paraître plus pertinents. Ces études, notamment basées sur le suivi d'individus équipés de colliers GPS (OFB, communication orale), ont révélé des possibilités de connexions avec les Bauges, puis Belledonne ou les Grandes Rousses. Ces observations soulignent l'importance de continuer à explorer et à renforcer les corridors écologiques afin de favoriser la dispersion et la connectivité des populations de lynx en direction des Alpes françaises.

III) Le lynx au prisme des considérations humaines : regards croisés entre institutions, acteurs du tourisme et habitants

Les deux premières parties ont analysé la situation du lynx en France, son implantation dans les Alpes et plus spécifiquement en Chartreuse. Elles ont ainsi mis en lumière les dynamiques d'expansion, les menaces pesant sur l'espèce et les leviers potentiels afin d'assurer l'avancée des populations. Ces chapitres se sont largement appuyés sur les connaissances et les actions portées par les principaux acteurs techniques et institutionnels engagés dans le suivi du lynx que sont, la liste n'est pas exhaustive, le PNR de Chartreuse, l'OFB, l'ONF, la DREAL ou encore le CEREMA.

Pour les deux dernières parties de ce mémoire, l'objet sera d'étendre l'analyse, qui bien qu'étroitement liée aux enjeux précédents, s'attachera davantage à comprendre les relations du lynx avec le territoire de la Chartreuse. Il sera alors question d'interroger la manière dont la présence de ce grand prédateur est intégrée, perçue, acceptée ou contestée par les différents acteurs du territoire.

Cette troisième partie abordera les enjeux politiques, territoriaux et sociaux associés à l'espèce. Dans un premier temps, il sera étudié la prise en compte institutionnelle et technique du lynx en se concentrant sur le territoire de la Chartreuse. Il s'agira d'identifier le rôle que jouent les différentes parties prenantes dans sa conservation, mais également d'évaluer les marges de manœuvre existantes afin de favoriser une meilleure intégration de l'espèce dans les politiques territoriales. Cette analyse s'appuiera notamment sur les avancées du Plan National d'Actions (PNA) et la manière dont ses objectifs sont traduits et appliqués au sein des échelles locales.

Dans un second temps, l'attention sera portée sur la valeur territoriale du lynx, notamment en tant que levier potentiel de développement local. Il sera question ici l'intérêt que peut représenter l'espèce d'un point de vue économique et touristique. Ces réflexions se basent sur des orientations et projets inscrits dans le PNA, portés notamment par la SFPEM, ayant pour objectif l'utilisation de l'image du lynx comme ressource à la valorisation d'activités territoriales, bénéfiques à la conservation du félin. Il s'agira ensuite d'explorer les avis et positionnements des acteurs du tourisme local vis-à-vis de telles initiatives.

Enfin, la troisième partie étudiera, à partir de l'analyse d'un questionnaire, la perception du lynx par les habitants et les usagers du massif. Cela permettra de compléter les points de vue institutionnels et touristiques en mettant en lumière le ressenti du grand public, non directement impliqué dans la gestion ou ayant des activités économiques liées à l'espèce. L'objectif est de mesurer le niveau de connaissance, l'acceptation de l'espèce, l'impact des actions de sensibilisation, ainsi que les formes d'implication souhaitées par les répondants.

III.I) Les politiques publiques locales inégales à l'échelle nationale : quelle réalité en Chartreuse ?

Depuis l'entrée en vigueur du Plan National d'Actions (PNA) en faveur du lynx en 2022, ce document permet de fédérer et de guider l'ensemble des actions en faveur de l'espèce. Néanmoins, « un Plan National d'Action repose avant tout sur le travail fait par l'ensemble des acteurs, et au niveau territorial entre autres » (chargée de mission espèces à enjeux, DREAL Bourgogne-Franche-Comté, entretien, 23/04/25). Cette logique de subsidiarité implique une répartition de la prise en compte des enjeux. Ainsi, si les actions sont définies à l'échelle nationale, leurs applications concrètes dépendent fortement de la volonté et de l'implication des acteurs sur le terrain. À ce titre, l'échelle locale est décisive. « Il faut faire en sorte que là où il y a des enjeux, les acteurs concernés puissent se les approprier et mettre en œuvre les différentes actions », d'après la même personne interrogée.

À ce titre, cette partie vise à approfondir les dynamiques autour de la prise en compte de l'espèce dans les politiques publiques locales. L'objet est d'examiner les différences selon les territoires, le cas précis de la Chartreuse et enfin de questionner le rôle des différentes parties prenantes dans la conservation de l'espèce.

1) Une prise en compte encore faible, à l'image de la discrétion du félin

Bien que le PNA constitue un socle essentiel pour appuyer les discours, les interventions sur le terrain et des actions concrètes visant à l'appropriation du sujet du lynx boréal et à sa conservation apparaissent encore très disparates selon les territoires et les échelons territoriaux. Le cadre actuel du Plan National d'Actions vise à renforcer la coordination entre les acteurs, mais sa mise en œuvre soulève encore de nombreux défis à relever pour assurer une meilleure considération de l'espèce.

a) À l'échelle nationale, une prise en compte variable selon les territoires :

Aujourd'hui, sur le territoire français, l'appropriation des enjeux liés au lynx reste très inégale d'un territoire à l'autre. Comme évoqué en introduction avec la chronologie des plans d'actions en faveur de l'espèce, cette variabilité s'explique en partie par les relations historiques que les différents massifs entretiennent avec le félin et de l'ancrage des problématiques et enjeux dans lesquels l'espèce est impliquée. Au-delà de cette dimension historique, la déclinaison du PNA et la traduction de ses mesures au sein des politiques territoriales dépendent en partie des volontés politiques locales, notamment portées par les parcs naturels régionaux.

Dans le cadre du Plan National d'Actions en faveur du lynx, ces derniers jouent effectivement un rôle clé parmi les acteurs territoriaux en s'engageant dans la mise en œuvre de mesures s'ils le souhaitent. Un entretien avec une chargée de mission espèces à enjeux, DREAL Bourgogne-Franche-Comté (le 23/04/25) permet de comprendre cette situation. Ceux qui s'y engagent « s'appuient sur le PNA dans les orientations de travail qu'ils peuvent prendre sur leur territoire ». C'est notamment le cas du PNR du Haut-Jura qui « intègre la politique en faveur des grands prédateurs » dans la révision de sa charte. Dans cet exemple, les principaux enjeux se manifestent par des actions autour de la coexistence avec l'élevage, la réalisation d'enquêtes locales pour étudier le rapport du territoire et ses interactions avec l'espèce et une volonté de structurer les débats autour des grands prédateurs sur le territoire.

Chaque structure peut ainsi « s'approprier les enjeux, les actions du PNA à son niveau et les développer », en agissant « en cohérence avec les actions qui ont été identifiées par l'ensemble des parties prenantes ».

Cette prise en compte repose donc sur la volonté des acteurs politiques locaux, on remarque néanmoins une implication très variable selon les territoires. Si le Jura paraît très investi, la situation est plus complexe dans les Vosges où, « récemment, le Parc naturel régional du Ballon des Vosges s'est en quelque sorte désengagé des actions sur le lynx ». Cette situation est jugée par la DREAL « très embêtante », compte-tenu du rôle essentiel que jouent ces structures dans l'application des mesures et la coordination des acteurs locaux.

Pour évoquer à présent le cas des Alpes, un projet de coordination, non abouti, avait été envisagé lors de la création du PNA pour structurer une gouvernance dédiée à l'échelle alpine sur la base des besoins de suivi renforcé et de connectivité des habitats (détaillés dans la partie précédente). Malgré l'absence de cette mesure, des dynamiques sont incarnées par le PNR de Chartreuse, la Réserve des Hauts de Chartreuse et l'OFB depuis le début du suivi approfondi du lynx en 2017 et maintenant généralisées à l'échelle des Alpes par le projet porté par les Conservatoires d'Espaces Naturels de Savoie et Haute-Savoie. Celui-ci reprend plusieurs des objectifs de travail évoqués, notamment autour du renforcement du suivi et de l'identification des corridors potentiels favorables à la dispersion du lynx. Ces projets permettent d'organiser et de rassembler des acteurs locaux au sein d'enjeux et d'axes de travail effectivement décrits dans le PNA.

Ces quelques exemples permettent de montrer l'inégalité des avancées à l'échelle des différents massifs accueillant le lynx en France. Elles reflètent en effet l'importance accordée aux enjeux liés à l'espèce selon les différents territoires expliquant ainsi la prédominance des actions jurassiennes.

Si les PNR participent ainsi grandement à la retranscription et coordination locale des recommandations nationales, les services de l'État, particulièrement les Directions départementales des Territoires (DDT) et l'OFB en tant qu'établissements publics apportent leurs contributions à la retranscription et au partage des informations sur les mesures en cours

à des niveaux locaux. À ce titre, la position des DDT en première ligne de la gestion des grands prédateurs en France par l'instruction des dossiers d'indemnisations pour les dégâts sur le troupeau (principalement affectées au loup) ou pour l'animation des comités grands prédateurs, participe à « donner l'information, la communiquer, faire en sorte qu'elle percole à tous les niveaux » (chargée de mission espèces à enjeux, DREAL Bourgogne-Franche-Comté, entretien, 23/04/25). Bien que les discussions soient surtout tournées vers les problématiques de la chasse et de l'élevage, elles permettent toutefois un relai d'informations au niveau local.

Cet aperçu du fonctionnement et de l'articulation des dynamiques nationales jusqu'aux échelons locaux montre l'importance des acteurs impliqués dans la protection de l'environnement, comme les PNR, malgré des limites marquées selon les positions politiques des différents territoires. Si les services de l'État viennent ajouter un relai d'informations auprès d'acteurs clés dans la gestion des grands prédateurs, il semble persister un manque de prise en compte généralisé chez les élus locaux et les collectivités territoriales.

Comme l'exprime la même personne représentante de la DREAL, « les élus des collectivités territoriales [...] pour l'instant, on n'a pas tellement de visibilité [...] ils ne sont pas tellement touchés ». Si à l'échelle du massif jurassien « [les élus] connaissent », cette prise en compte politique demeure très contrastée. Effectivement, pour les autres massifs, « on n'y est pas encore » en termes de connaissance et de mobilisation autour des enjeux du lynx.

Au-delà du territoire, plus généralement, si certains élus, notamment ceux impliqués dans les parcs naturels régionaux, semblent plus réceptifs ou déjà positionnés, « souvent les présidents de parcs sont sensibilisés eux-mêmes » (responsable d'études en environnement au Cerema, entretien, 23/04/25), l'écho reste limité en dehors de ces acteurs spécialisés. Auprès des collectivités territoriales et des échelons décisionnels supérieurs comme « les grands élus, présidents par exemple des conseils régionaux ou ceux chargés des transports » (propos lors du même entretien), la situation du lynx est effectivement bien moins perçue et considérée.

Cette situation semble résulter de deux facteurs :

En premier lieu, apparaît la distance ressentie par la majorité des élus concernant des problématiques de protection du lynx et de l'environnement de manière générale comparée à d'autres sujets comme « des questions de sécurité sociale, des problèmes de pouvoir d'achat... », « en fait, il y a beaucoup d'élus à qui ça paraît complètement dérisoire » (une personne chargée de mission "Lynx boréal" à la SFEPM le 18/03/25).

Ensuite, un manque de communication auprès des élus est constaté. Effectivement, pour la SFEPM, association chargée du volet communication dans le cadre du PNA, la communication auprès des collectivités constitue un enjeu particulier, « c'est le public sur lequel on n'a pas encore eu le temps de vraiment se pencher » ; « c'est aussi le public sur lequel on a le moins d'expérience » (une personne chargée de mission "Lynx boréal" à la SFEPM le 18/03/25).

Si la sensibilisation de ces acteurs semble cruciale, elle paraît également délicate avec « des conséquences vraiment plus importantes que celle de l’opinion du grand public ». Pour les acteurs en charge de la communication à l’échelle du PNA, cette question est encore en discussion et en cours de programmation afin d’apparaître plus pertinente. Une des solutions potentiellement envisagée est la justification du lynx comme espèce parapluie permettant de protéger avec lui tout un écosystème... Une réflexion est en co-construction entre les acteurs du PNA.

b) Aperçu en Chartreuse : entre un PNR dédié et une absence de considération politique

À partir de l’ensemble de ces éléments avancés, il est maintenant intéressant d’exposer le contexte local du massif de la Chartreuse.

Sur le massif, l’acteur principalement investi dans la gestion environnementale et représentant du travail sur le lynx est le PNR de Chartreuse. Au regard de la faible et récente population de lynx sur le massif, la présence d’un acteur impliqué dans le suivi approfondi de l’espèce est d’ores et déjà assez important et exceptionnel. Toutefois, au-delà de cette sphère spécialisée, aucun autre acteur de la politique locale n’a de considération pour l’espèce et ses enjeux. La communauté de Communes de Cœur-de-Chartreuse (CCCC) déclare par exemple ne pas avoir « d’action spécifique en faveur ou à l’encontre, d’ailleurs, du lynx » (Communication écrite avec une personne chargée du pôle tourisme à la CCCC). Les rares échanges avec des élus de communes locales réalisés lors de ce mémoire ont révélé une connaissance partielle de l’espèce et de sa présence sur le massif et leurs communes, ainsi qu’une absence de considération due à la présence sporadique du félin et donc à l’absence d’enjeux liés à cette dernière.

Cette situation semble révéler trois principales raisons à l’absence de considération vis-à-vis du lynx dans les politiques publiques locales :

La première tient à un cadre plus large que le seul cas du lynx : la présence du PNR, qui assume, à juste titre, la majorité des missions liées à la biodiversité sur le massif. Cette institution concentre donc les missions en matière de conservation, ce qui limite l’implication directe d’autres instances locales concernées par d’autres problématiques.

La seconde raison est plus spécifique au territoire de la Chartreuse. Le lynx y demeure largement absent des préoccupations politiques ou des dispositifs de gestion territoriale. Si le PNR contribue au suivi de l’espèce, aucun programme spécifique n’est porté par les institutions locales. Cela se vérifie notamment par l’absence de mention du lynx dans le projet stratégique et opérationnel de la Charte 2022–2037 du PNR (Parc Naturel Régional de Chartreuse, 2022). À propos de la sensibilisation, le bilan est le même comme le souligne un technicien supérieur de l’environnement à l’OFB (le 24/03/25) : « la sensibilisation au niveau des élus, je pense que c’est néant ».

Enfin, la raison la plus déterminante, qui explique en partie les précédentes, est l'absence d'interactions notables entre le lynx et les activités humaines sur le massif, justifiées majoritairement par des prédatons inexistantes au cœur du territoire. Des cas de prédatons dans le Jura, principal foyer des attaques en France, démontrent que la mobilisation des acteurs politiques s'intensifie surtout lorsqu'un conflit émerge, en particulier avec les éleveurs ou les acteurs de la chasse. Dans ce contexte, en Chartreuse, le lynx ne dispose pas de place dans l'agenda politique.

2) Une action commune à construire

Si la Chartreuse illustre une absence de prise en compte du lynx dans ses politiques publiques locales, cette situation reflète en réalité la situation de la majorité des territoires compris dans l'aire de présence régulière du lynx en France. En l'absence d'enjeux conflictuels susceptibles de mobiliser les pouvoirs politiques locaux, la gestion du lynx reste marginale, spécifiquement, dans le cas des Alpes où les acteurs locaux, en particulier du monde de l'élevage, sont déjà confrontés à la présence du loup et à sa gestion, à l'origine de beaucoup de dépenses et de discordes.

À cela s'ajoutent les actions menées dans le cadre du PNA, qui reposent sur une logique de priorisation pour leur mise en œuvre. Cette application s'appuie sur plusieurs critères :

Dans un premier temps, le réseau mobilisé autour du lynx s'est structuré autour d'un cercle restreint d'acteurs techniques, afin de garantir une coordination efficace et rapide des actions. Parmi ces derniers, les principaux : l'OFB, acteur central du suivi et de la surveillance de l'espèce, les DDT, mobilisées pour gérer les relations avec l'élevage, la SFEPM (Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères), en charge de la stratégie de communication et le CEREMA, partenaire technique pour les enjeux liés aux collisions routières. À ces contributions s'ajoutent des efforts complémentaires, comme la sensibilisation de certains corps professionnels, notamment les magistrats, sur la question de la destruction illégale d'espèces protégées.

Au-delà de cette coordination technique, les actions concrètes menées à ce jour se sont principalement concentrées sur la réponse à des problématiques urgentes, en particulier la réduction de la mortalité notamment à cause de collisions routières dans certains secteurs cruciaux du Jura.

Si cette priorisation laisse une grande partie des territoires sans action concrète à ce stade, elle s'explique par la complexité des démarches liées à la protection de l'environnement, notamment lors de la mise en œuvre de projets. Ces initiatives nécessitent une coordination exigeante et mobilisent un grand nombre d'acteurs, demandant du temps et d'importantes ressources humaines. Cette logique de priorisation apparaît donc indispensable en vue de la récente mise en place du PNA lynx.

À terme, l'objectif est de décliner les actions menées sur l'ensemble des secteurs et territoires concernés par des thématiques et problématiques similaires.

Pour expliciter cet aspect, l'exemple de l'expérimentation visant à réduire les risques de collision dans le PNR du Haut-Jura (Platini, Morand, 2023) permet de se rendre compte de l'ensemble de ces dimensions. Cet exemple sera appuyé par un responsable d'études en environnement au Cerema (entretien, 23/04/25) permettant de saisir l'ensemble des enjeux autour de ce projet.

À l'origine de ce projet, « on a investi (dans le Jura) là où il y avait des moyens financiers et humains favorables pour avancer vite dans le premier PNA. Ça ne veut pas dire qu'on oublie les autres acteurs. [...] on porte l'action dans le massif du Jura le plus loin possible pour qu'on puisse en tirer des retours d'expérience et que ce soit transférable plus facilement à d'autres territoires. »

Pour la réalisation de cette étude, un nombre important d'acteurs ont été impliqués et coordonnés par le CEREMA (tableau 4). Un aspect encourageant pour la suite et l'application

Services de l'État	<ul style="list-style-type: none"> • DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement • DGITM : Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer • DGALN : Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature • Ministère de l'Intérieur
Collectivités territoriales	<ul style="list-style-type: none"> • départements du Jura et du Doubs
Gestionnaires d'infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> • DIREST : Direction Interdépartementale des Routes de l'Est (exemple régional de DIR) • Concessionnaires autoroutiers • SNCF Réseau
Associations environnementales	<ul style="list-style-type: none"> • WWF : World Wide Fund for Nature (Fonds mondial pour la nature) • SFEPM : Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères
Gestionnaire d'espaces naturels	<ul style="list-style-type: none"> • PNR Haut-Jura

Tableau 4 **Aperçu des acteurs impliqués dans le projet mené par le CEREMA sur le territoire du Parc Naturel Régional du Haut-Jura en vue de réduire le risque de collision avec le lynx**

Réalisation : Sanchez M., 2025

Source : entretien avec un responsable d'études en environnement au Cerema (23/04/25)

aux autres territoires fut, lors de ce projet, l'avantage certain de l'appui du PNA à propos de l'espèce, constituant un cadre de légitimité et de soutien pour la mise en œuvre d'actions concrètes sur le terrain, « un plan national d'action, c'est déjà une carte de visite très forte, [...] porté par la DREAL avec la responsabilité du préfet sur cette espèce-là ». La présence de ce document permet notamment d'obtenir des financements, renforçant la crédibilité et la faisabilité des actions engagées, « on est financé, aidé et appuyé par le PNA ».

L'engagement de l'État semblerait alors favoriser la mobilisation et la coopération des acteurs publics comme les services techniques départementaux dans cet exemple.

Ainsi, les actions actuelles, appuyées par l'État, mais aussi les mobilisations en faveur du lynx, se concentrent principalement sur des acteurs techniques, des thèmes urgents et sur des secteurs précis. Ensemble, elles assurent une structuration essentielle pour le futur. Sur ce bilan, il apparaît donc peu étonnant d'observer un retrait des acteurs politiques locaux sur les enjeux spécifiques au lynx.

Cependant, pour la conservation à long terme du lynx en France mais aussi dans les Alpes, il apparaît important d'amplifier le travail de sensibilisation auprès des élus et représentants des collectivités territoriales, permettant ainsi d'inscrire durablement la conservation du félin dans les politiques publiques locales. Concernant les problèmes majeurs de connectivité entre les habitats favorables au lynx situés dans les différents massifs préalpins et alpins, les collectivités territoriales jouent un rôle important car elles ont, entre autres, la charge de la gestion des infrastructures (à l'échelle des conseils départementaux), ou l'initiative des schémas d'aménagement (au niveau des régions). À ces niveaux de décisions, « si on intègre l'espèce, voire toutes les autres, ça permet de faire en sorte qu'elle soit prise en compte dès le départ dans toutes les politiques publiques » (chargée de mission espèces à enjeux, DREAL Bourgogne-Franche-Comté, entretien, 23/04/25).

De plus, en tant qu'acteurs politiques des territoires concernés par la présence du lynx comme en Chartreuse, les collectivités territoriales semblent avoir un rôle à jouer en participant aux discussions locales autour du lynx, soutenir ou initier des actions de sensibilisation et favoriser l'acceptabilité sociale par leur rôle d'intermédiaire avec le public.

Enfin, sur la base hypothétique d'une prise en compte effective de l'espèce, la position des acteurs politiques pourrait apporter un soutien pour des initiatives de nature plus conflictuelles, controversées ou « délicates » (responsable d'études en environnement au Cerema, entretien, 23/04/25) comme des mesures de réduction de la vitesse des routes accidentogènes ou pour des projets de renforcement des populations (par réintroductions), s'ils sont décidés dans le cadre d'un futur PNA.

En conclusion, nous voyons que les acteurs locaux, notamment politiques, telles que les collectivités territoriales de Chartreuse, ne sont que très peu concernés par la présence du lynx. Ils sont pourtant des acteurs clés pour agir contre les menaces concrètes autour de l'espèce. Cette situation n'est en réalité que très peu étonnante car elle reflète l'avancée nationale en faveur du lynx, encore à ses prémices. La situation actuelle est dictée par des questions de priorisation des actions, menant, en plus du manque de conflit sur les territoires comme en Chartreuse, à une absence de la question de la gestion du lynx à l'agenda politique général et local.

Toutefois, l'implication de ces parties prenantes est assez primordiale car la gestion future semble nécessiter le soutien politique pour assurer la mise en œuvre de mesures concrètes (des réductions de vitesse sur les routes par exemple) et un contexte territorial potentiellement favorable, au cas où des réintroductions devaient s'avérer nécessaires et

prescrites dans le cadre d'un prochain PNA. Bien que des actions soient en cours, il paraît donc assez stratégique de travailler à un renforcement de la communication auprès des acteurs politiques comme les élus locaux.

III.II) le lynx, un levier potentiel pour le développement territorial

Après avoir abordé la communication et le travail pour intégrer le lynx au cœur de l'agenda politique en Chartreuse et ainsi, inscrire le félin dans les dynamiques locales et ses projets, il peut être maintenant intéressant de questionner l'éventuel apport que le lynx et son image de grand prédateur mais également d'espèce emblématique peuvent apporter au territoire et d'une certaine manière, potentiellement, améliorer son intégration.

1) Les actions de communication révélatrices d'une appropriation du félin

Si l'importance de la communication auprès des acteurs techniques et politiques a été soulignée précédemment, il en va de même pour le grand public. De manière générale, c'est ce dernier qui est le plus visé et sensibilisé, grâce aux actions menées par des associations de protection de la nature telles que la SFEPM, FERUS ou IGMA, pour ne citer que quelques exemples. Ces actions de communication et de sensibilisation destinées au grand public prennent des formes variées : ciné-débats, interventions en milieu scolaire ou universitaire, animations dans des parcs zoologiques, expositions ludiques, etc... Par ailleurs, le 11 juin, le lynx bénéficie d'une journée internationale de sensibilisation, coordonnée en France par la SFEPM, au cours de laquelle des actions donnent lieu à de nombreuses actions de terrain, en France mais également en Europe (Allemagne, Autriche et Slovénie).

En Chartreuse, des actions de sensibilisation ont également été organisées, afin notamment de présenter les résultats du suivi par photo-identification. Sur la base des échanges avec les acteurs impliqués dans le suivi du lynx dans les Préalpes, l'espèce bénéficie d'une image globalement positive. Contrairement au loup, dont la simple évocation dans le débat public peut rapidement générer des tensions, le lynx suscite moins de conflits et davantage de curiosité, tant auprès du grand public que de certains acteurs du monde cynégétique. Au cœur de la Chartreuse, bien que l'ampleur des actions de communication soit limitée par un manque de ressources et de temps dédiés, celles menées à destination des habitants ont révélé une très bonne acceptation et « une image plutôt sympathique » du félin (garde technicien à la réserve naturelle des Hauts de Chartreuse, entretien, 20/02/25).

Ce sujet sera approfondi dans la partie suivante (III.III), qui proposera un aperçu des perceptions et connaissances autour de l'espèce et de sa présence en Chartreuse. L'un des facteurs clés de cette acceptation à l'échelle du massif réside dans la possibilité

d'individualiser les lynx grâce au suivi photographique, menant à une « appropriation presque automatique » (garde technicien à la réserve naturelle des Hauts de Chartreuse, entretien, 20/02/25), créant ainsi un lien particulier entre le public et l'animal.

2) Le projet national d'une valorisation encadrée

Se basant sur cette représentation plutôt positive du lynx, confirmée lors de ce mémoire par l'étude du massif de la Chartreuse, de travaux bibliographiques et d'expériences européennes, le PNA lynx explore la possibilité d'utiliser l'image de l'espèce pour enrichir l'expérience touristique, soutenir l'économie locale (hébergement, artisanat, restauration) et promouvoir une coexistence positive entre activités humaines et faune sauvage (Gatti, 2022).

Parmi les exemples Européens, le cas du Parc National du Harz, situé au centre-nord de l'Allemagne est un des cas de mise en tourisme de l'espèce le plus étudié. Le parc a en effet développé une partie de sa communication et de ses activités autour de la présence du félin au cœur du massif (Photos 3 à 9).

Un rapport publié dans le cadre d'un diagnostic réalisé pour la réintroduction d'individus au Royaume-Uni (White *et al.* 2016) indique que la présence du lynx aurait généré entre 9 et 15 millions d'euros de retombées économiques, avec 54 % des visiteurs mentionnant l'espèce comme motivation de visite.



Photos 3 à 9 Aperçu de l'utilisation de l'image du lynx dans le Parc National du Harz. Crédit : AECOM, 2016

La SFEPM, en charge du volet communication du PNA, envisage un projet de labellisation d'activités et de produits commerciaux liés au lynx. Ce dernier est expliqué lors d'un entretien avec une chargée de mission "Lynx boréal" à la SFEPM (le 18/03/25). Bien que le projet ne soit pas encore totalement opérationnel, il est envisagé « d'ici la fin du PNA », soit 2026. L'objectif est de construire un cahier des charges réaliste, en essayant « de s'appuyer sur des gens qui soient favorables au retour du lynx » afin de générer de la valeur économique à partir de l'image du félin, « à condition de respecter un cahier des charges qui soit en faveur du lynx ». Ce projet est accompagné d'exemples concrets de partenariat : « On a déjà trois partenariats avec des gens qui nous ont contactés parce qu'ils vendaient des produits qui pouvaient être associés à l'image du lynx ». Les services et produits potentiellement liés à l'image du lynx

semblent assez diversifiés tels que des sorties accompagnées, des offres de logement, de restauration, des services, de l'artisanat ou produits dérivés... Toutefois, la personne interrogée lors de ce mémoire, tout comme le PNA, soulignent l'importance d'une planification durable et réfléchie autour de ce type de projet pour éviter des dérives possibles menant à un tourisme nuisible à l'espèce comme on a en effet pu l'observer récemment lors des périodes de rut dans le Jura.

3) Le lynx, ressource territoriale ? Le positionnement nuancé des acteurs locaux

Sur la base de ce projet à l'échelle nationale, l'objectif de cette partie est de retranscrire et d'analyser les positions de différents acteurs du tourisme local :

- Des accompagnateurs en montagne (accompagnateur en montagne numéro 1, 2 et 3)
- La directrice de l'Office de tourisme Cœur de Chartreuse (entretien le 10/04/25)
- Une chargée d'éducation au territoire au PNR de Chartreuse (entretien le 28/03/25).

Les différentes opinions recueillies lors d'entretiens semi-directifs ont permis de mettre en valeur des points de vue variés et nuancés concernant la mise en œuvre d'un tel projet.

Dans un premier temps, pour l'accompagnateur en montagne n°1, ce type d'initiative représente une opportunité pour mieux faire connaître l'espèce et renforcer sa protection :

- « Plus t'arrives à en discuter, à échanger avec des gens, plus tu touches le public [...] c'est sûr que c'est toujours intéressant et je pense que pour la protection de l'espèce c'est toujours un plus ».

De plus, cette personne souligne l'intérêt d'une telle démarche pour favoriser le discours entre les acteurs locaux impliqués dans la gestion du lynx et le reste du territoire :

- « C'est sûr que ce serait intéressant de rassembler tous les acteurs, de faire un travail autour du lynx. » ; « C'est un peu des échanges en interne [sur le suivi de l'espèce] et du coup ça ne touche pas tout le temps le grand public [...] bien sûr que des fois il faudrait sortir de notre réseau ».

On remarque une position globalement favorable à l'idée d'un projet de labellisation ou de valorisation de l'image du lynx en Chartreuse, à condition qu'il serve de levier pour la sensibilisation et le dialogue collectif, notamment à travers un meilleur ancrage dans le territoire et une implication plus large des publics.

L'accompagnateur en montagne n°2 apporte une position bien plus ambivalente et nuancée. Cette personne reconnaît l'intérêt d'un tel projet sur le plan éducatif et de la sensibilisation ; cependant, cette volonté est contrebalancée par une forte crainte de dérangement lié à la fréquentation humaine :

- « Je suis partagé sur cette question-là, parce qu'il y a l'envie à la fois d'informer le public, pour mieux connaître l'espèce tout simplement et il y a un peu ce stress de se dire que plus le public va être informé, qu'il va venir en Chartreuse parce qu'il pense qu'il y a du lynx [...], plus potentiellement être acteur du dérangement de l'espèce. »

Elle marque également une réserve claire sur une utilisation touristique trop directe de l'image du lynx :

- « Je suis un peu partagé sur cette question-là, de prendre le lynx pour dire aux gens, venez en Chartreuse, il y a du lynx, d'avoir des guides qui vont vous parler de ça, qui vont potentiellement vous emmener pour le lynx. Je ne suis pas trop pour ça. »

Elle reste toutefois ouverte à des formes plus pédagogiques de valorisation tout en écartant l'idée d'un tourisme trop important :

- « De là, par exemple, à faire des thématiques sur le lynx, oui, faire découvrir son habitat, etc. [...] Je n'aimerais pas, par exemple, qu'il y ait une foule de gens qui viennent dans les bois en Chartreuse. »

Ainsi, l'accompagnateur n°2 défend une approche mesurée, favorable à la sensibilisation mais opposée à toute marchandisation directe de l'animal, afin de préserver sa quiétude.

La position de la troisième personne interrogée à ce sujet (accompagnateur n°3) est également nuancée, entre une vigilance et un regard critique quant aux effets possibles et une reconnaissance de l'intérêt de la valorisation touristique du lynx.

Premièrement, il exprime une forme de prudence :

- « Ma première réflexion, ça a été de me dire, attention, c'est à double tranchant. »

Cet accompagnateur craint notamment une attractivité pouvant entraîner un dérangement de l'espèce, dans un contexte où sa présence n'est pas encore solidement établie :

- « C'est quand même une espèce sensible, il ne faut pas attirer trop de gens... il y a un côté où, forcément, ça va attirer du monde, aussi dans un milieu où ce n'est pas encore acquis qu'il y a du lynx de façon pérenne. »

Malgré ces réserves initiales, il reconnaît l'intérêt de valoriser l'espèce dans une logique de sensibilisation :

- « En même temps, je pense que c'est une très bonne idée, dans le fond. [...] Le tourisme, ça a du bien. »

Il s'appuie notamment sur l'exemple inspirant du Parc National des Abruzzes en Italie, pour illustrer une cohabitation réussie entre faune sauvage, tourisme et activités humaines :

- « C'est quand même un bon exemple, il y a du loup un peu dans tous les sens, et ça marche bien, même avec les éleveurs. Il y a plein de choses à apprendre sur les Abruzzes. [...] Il y a beaucoup de tourisme, mais je pense qu'il y a peu d'endroits où il y a une cohabitation, comme ça, entre l'homme et l'animal. »

Il aborde également une orientation des stratégies de conservation et insiste sur l'idée que parler d'une espèce est plus bénéfique que de la cacher, à l'exemple du Tétraz-Lyre (espèce d'oiseaux symbole des Alpes européennes, extrêmement sensible au dérangement, notamment en hiver) :

- « On a eu tendance pendant longtemps à cacher, à ne pas dire que ça existait [...]. Maintenant, on arrête, on dit où sont les tétras-lyres [...]. On espère que si les gens sont sensibilisés, ils vont eux-mêmes prendre l'initiative de ne pas y aller. » ; « Mettre en avant une espèce, ce n'est pas en sa défaveur. »

Toutefois, il reste critique vis-à-vis de certaines démarches comme la production de produits dérivés à but commercial :

- « Je pense que la plus grande utilité qu'on pourra avoir, c'est sur le terrain, vendre des mascottes de lynx, pour aider à protéger l'espèce, je ne sais pas si c'est la meilleure solution non plus. »

En résumé, cette personne, comme l'accompagnateur n°2, adopte une position mesurée en reconnaissant un intérêt à la communication et à la mise en valeur du lynx à condition d'une mise en œuvre respectueuse et cohérente avec les réalités de l'espèce.

La position de la quatrième personne interrogée (directrice de l'office de tourisme de Cœur de Chartreuse) sur la mise en valeur du lynx en Chartreuse se distingue par une position globalement réservée quant à l'intérêt et la pertinence d'un projet de labellisation ou de valorisation territoriale centré sur l'espèce. Plusieurs arguments viennent appuyer cette posture prudente, notamment la faible visibilité de l'espèce, la surcharge actuelle du territoire en terme de fréquentation touristique et la crainte d'effets contre-productifs.

En premier lieu, cette personne souligne d'abord une limite à la valorisation et à l'utilisation comme support de communication d'une espèce aussi discrète que le lynx :

- « Je suis toujours un peu frileuse de faire beaucoup de communications sur des animaux très peu visibles, parce qu'il peut y avoir une déception pour le public. »

Elle défend une forme de discrétion, estimant que le lynx gagnerait à être laissé tranquille :

- « Si on n'en parle pas, au moins, ils sont tranquilles [...] Moins on en parle, mieux il se porte. »

Elle questionne aussi la pertinence d'un label lié à l'espèce, précisant qu'un accompagnement solide doit être mis en place dans ce genre de projet :

- « Je ne vois pas l'intérêt. [...] Ce n'est pas bien d'être labellisé s'il n'y a pas une visibilité forte du label ou autre chose. C'est dépenser beaucoup d'énergie [...] pour des fois pas grand-chose. » ; « Je pense qu'il faut accompagner ce genre de projet de communication, de publication pour faire vivre le label. »

Enfin, elle rappelle que le massif accueille déjà un grand nombre de visiteurs et que les efforts doivent d'abord se concentrer sur la qualité de l'accueil et la gestion des flux existants :

- « On a déjà pas mal de monde en Chartreuse, et l'idée, c'est peut-être d'accueillir déjà correctement les gens qui viennent. [...] Il ne faut pas accueillir plus, mais accueillir mieux. »

Des labels existants au cœur du massif sont mentionnés comme « le label *Forêt d'exception* ou *Rivière sauvage*²», mais elle précise que leur développement reste modeste : « pour le label « *Forêt d'exception* », l'ONF a refait le Habert [refuge] au col de Porte où il y a aussi des panneaux explicatifs sur la forêt, il y a le sentier des géants. Il y a des choses mais ça reste sporadique. [...] On ne développe pas une ligne de produits ou d'activités en lien avec ça. »

En somme, cette position se distingue par un recul assumé face aux projets de mise en valeur de l'espèce. Pour cette personne, les enjeux prioritaires du massif résident davantage dans la régulation de la fréquentation que dans le développement de nouvelles dynamiques touristiques autour d'un animal difficile à observer et sensible au dérangement.

Enfin, en guise de dernier témoignage, la personne chargée d'éducation au territoire pour le Parc Naturel Régional de Chartreuse aborde ce sujet avec prudence, en mettant l'accent sur les risques potentiels associés à une exposition du lynx dans des démarches de valorisation touristique.

Elle exprime donc une forme de réticence liée à l'impact que pourrait avoir une communication trop large autour de l'espèce entraînant une forte curiosité, incitant le public à aller sur le terrain, à la recherche du lynx, ce qui pourrait générer du dérangement :

« Plus on va en parler, plus il y aura l'envie d'aller le chercher et de l'embêter. »

Elle se montre ainsi sceptique quant aux effets secondaires potentiels de projets éducatifs ou touristiques, même s'ils ne visent pas directement l'observation de l'animal :

« Le but, ce ne serait pas d'aller voir les lynx lors d'activités, mais n'empêche que... »

En résumé, cette position met en garde contre les effets non désirés d'une sensibilisation bien intentionnée encourageant toutefois des comportements intrusifs.

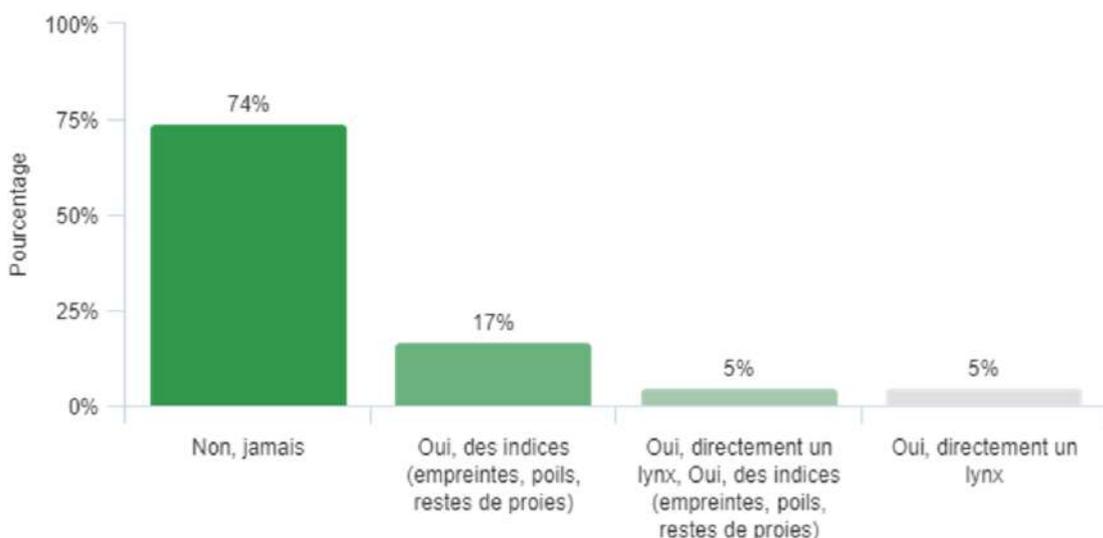
² Le label **Forêt d'Exception**[®] est une démarche nationale portée par l'ONF, Le label **Site Rivières Sauvages** est un dispositif associatif non législatif.

Pour résumer la situation globale, les entretiens menés auprès d'acteurs locaux révèlent une diversité d'avis à l'égard de l'éventuelle valorisation de l'image du lynx. Ces positions, parfois convergentes, parfois opposées, témoignent d'une richesse de regards fondés sur les expériences, les sensibilités et les priorités professionnelles des personnes interrogées.

D'un côté, on observe qu'une vision plutôt favorable à la mise en valeur de l'espèce émerge, portée par l'accompagnateur en montagne n°1. Il perçoit ce type de projet comme un levier de sensibilisation pour le grand public et de dialogue au sein du massif.

À l'opposé, des approches plus réservées sont portées par la responsable de l'Office de tourisme de Cœur de Chartreuse, défendant un principe de discrétion vis-à-vis d'un animal jugé difficile à observer et à valoriser sans effets contre-productifs. Cette position est appuyée par la chargée de mission au PNR de Chartreuse. Concernant les difficultés abordées de valorisation du lynx malgré sa nature cryptique, une étude menée dans le Parc National du Harz précise que la majorité (88 %) des visiteurs déclarent ne pas être dérangés par la difficulté d'observer le lynx à l'état sauvage (White *et al.*, 2016). De plus, à l'échelle du massif, l'enquête réalisée dans le cadre de ce mémoire (92 réponses exploitées en dans la partie III.III) renseigne également de l'intérêt potentiel du public, malgré le fait que le lynx soit très peu visible. En effet, 75 % des habitants et pratiquants du massif déclarent avoir de l'intérêt et de l'excitation à la présence locale du lynx sans avoir pourtant jamais observé d'indice d'individu directement. Il semble donc y avoir un potentiel pour mettre en avant la présence du lynx, malgré la forte probabilité de ne jamais l'apercevoir.

Figure 5 Les expériences d'observations du lynx pour les habitants et pratiquants du massif déclarant ressentir de l'intérêt et/ou de l'excitation à la présence locale du félin. Source : Questionnaire réalisé dans le cadre du mémoire.



Plus nuancées, des positions pouvant être qualifiées d'intermédiaires, prudentes mais ouvertes, sont exprimées par les accompagnateurs en montagne n°2 et n°3. Tous deux reconnaissent un potentiel éducatif important pour la conservation, tout en alertant toutefois sur les risques de dérangement ou dans une moindre mesure de surfréquentation humaine.

Pour conclure, il ne semble pas y avoir, aujourd'hui, de consensus fort en faveur d'une labellisation ou d'un projet touristique structurant autour du lynx. Si les acteurs locaux paraissent au premier abord méfiants sur la justesse d'un tel projet autour de l'espèce, cette situation laisse entrevoir une sensibilité partagée à la conservation de la faune et à la volonté de ne pas nuire sous couvert de valorisation. Les acteurs du tourisme semblent en effet avoir une vision avertie de l'impact potentiel de leurs activités et de la nécessité de les encadrer pour ne pas causer de dégât supplémentaire à leur environnement.

Sur la base de l'analyse des échanges, une piste d'action semblerait résider dans des actions modestes à visée pédagogique, centrées sur les habitats, les indices de présence ou les comportements du lynx, sans chercher à transformer l'animal en attraction directe. Ce genre d'activités semblerait également approprié à la situation de la Chartreuse, peu peuplée, ne revendiquant pas une image de « territoire du lynx » potentiellement peu justifiée, comparé au Jura.

Ce type d'initiatives, pour sensibiliser et communiquer, paraît toutefois moins lucratives pour les acteurs du massif. À titre de comparaison, au sein du Parc National du Harz, générant plusieurs millions de revenus par an, des nourrissages de lynx sont toutefois organisés pour assurer au public la vue d'un de ces félins emblématiques (*Nationalpark Harz*). Au titre des revenus potentiels, il aurait été intéressant et pertinent de discuter avec des hébergeurs ou restaurateurs pour récolter des avis peut-être moins orientés vers la protection de l'espèce, valorisant potentiellement davantage les bénéfices d'un projet de labellisation.

Enfin, au vu de la mise en œuvre encore embryonnaire de ce projet mené par la SFEPM à l'échelle nationale, un retour d'expérience sur de futurs projets développés sur d'autres territoires serait précieux pour nourrir la réflexion locale. L'observation des effets sur la sensibilisation, l'acceptabilité sociale, les retombées économiques, ou les répercussions écologiques permettrait d'ajuster les modalités d'un éventuel projet en Chartreuse plus adapté aux spécificités du massif, de l'espèce et aux attentes des acteurs locaux.

III.III) Enquête sur les perceptions, connaissances et attentes locales : un consensus en faveur du lynx

Pour venir compléter la position des acteurs du tourisme et des acteurs institutionnels sur la considération du lynx dans le massif, il est intéressant de décrire la position et le ressenti des habitants et des pratiquants concernant l'animal.

Une enquête (questionnaire en annexe) servira de source principale et permettra de saisir le climat actuel du « grand public » autour de la présence du lynx sur le massif. Elle s'appuie sur un questionnaire diffusé en Chartreuse et sur les réseaux sociaux locaux. Les réponses sont importantes à prendre en compte et à décrire car elles permettent de saisir le positionnement des personnes neutres vis-à-vis de l'espèce, c'est-à-dire celles sans activité professionnelle ou économique en lien avec la présence du lynx. Par ailleurs, les positionnements des acteurs de la chasse et de l'élevage, cruciaux à considérer, seront abordés précisément dans la quatrième partie.

Après avoir précisé les méthodes de diffusion de l'enquête, cette partie présentera les profils des répondants, afin de contextualiser les résultats. L'analyse se concentrera ensuite sur les perceptions des habitants et des pratiquants du massif à l'égard du lynx, de façon à vérifier l'image globalement positive attribuée à l'espèce. Le questionnaire permettra aussi d'évaluer la qualité des actions de communication et de sensibilisation existant autour du lynx, en observant leurs répercussions sur les connaissances des questionnés. L'enquête permettra d'ailleurs d'identifier les formes d'implication souhaitées par les habitants et les usagers du territoire : l'intérêt et la curiosité pour des événements ainsi que les formats d'actions ou d'animations jugés les plus adaptés. Enfin, l'acceptation du lynx dans le territoire du massif de la Chartreuse sera analysée.

1) Méthodes et caractéristiques du panel

L'objectif de cette étude était de récupérer des informations sur les connaissances et les perceptions du lynx des habitants et des pratiquants du massif. Pour cela, plusieurs méthodes de diffusion ont été utilisées. Une affiche présentant le questionnaire a été mise à disposition au niveau des panneaux d'affichage publics (figure 6, photos 10 à 14) de nombreuses communes de Chartreuse. Si cette première méthode ne semble pas avoir récolté beaucoup de réponses, la majorité de celles-ci ont pu l'être grâce à la diffusion du questionnaire via des canaux de diffusion internes d'associations d'habitants locales comme « *les amis de Chartreuse* » et grâce à des publications sur le compte *Facebook* des organisations locales telles que l'office de tourisme de cœur-de-Chartreuse (figure 7). La coopération de ses organismes et associations a été cruciale dans la diffusion de cette enquête.

Ambiance de distribution et de diffusion du questionnaire :



Photos 10 à 14 Une diffusion locale et hivernale. Crédit : Malo Sanchez

LE LYNX EN CHARTREUSE

**HABITANTS ET PRATIQUANTS DU MASSIF
VOTRE AVIS EST ESSENTIEL**

Participez à une **enquête** sur les **perceptions** et les **connaissances** de l'espèce

Il vous faudra **moins de 10 minutes** pour répondre au questionnaire.

Ce questionnaire fait partie d'un travail de mémoire de recherche ayant pour but d'explorer la place du massif de la Chartreuse dans la préservation de lynx boréal en France.

Ce questionnaire vise à **évaluer l'acceptation sociale du lynx**. Que vous soyez résidant de la Chartreuse, pratiquant d'activités de plein air ou un professionnel travaillant sur le massif, toutes vos réponses sont intéressantes.

Merci d'avance pour votre participation !

SCANNEZ-ICI

<https://forms.gle/cE3P8mmyG-N7H4dEGA>

Pour toutes questions ou remarques, vous pouvez contacter l'adresse suivante : malo.sanchez@etu.univ-smb.fr

SCIENTES ET MONTAGNE

Agglomération Géographie & Montagne

Figure 7 Affiche pour promouvoir la diffusion du questionnaire. Source : Malo Sanchez

Office de Tourisme Cœur de Chartreuse
19 mars · G

Questionnaire perception du lynx en Chartreuse

Perceptions et connaissances des habitants et pratiquants du massif concernant le lynx boréal

Malo Sanchez, étudiant en Master Géographies et Montagnes à Chambéry, réalise un mémoire de recherche sur le Lynx en Chartreuse, en particulier sur la place du massif dans la préservation de l'espèce.

Dans ce cadre, il vous invite à participer à une enquête sur les perceptions et les connaissances des habitants et pratiquants du massif concernant le lynx boréal. Vos réponses contribueront à mieux comprendre l'acceptation sociale du lynx et à enrichir cette étude importante pour la préservation de notre biodiversité.

Que vous soyez résidant, pratiquant d'activités de plein air ou professionnel du massif, chaque réponse est précieuse !

Moins de 10 minutes pour participer ! Répondez au questionnaire ici : <https://forms.gle/TWPNr1Q4nhr83ot7>

Merci beaucoup pour votre participation et votre contribution !

Les Amis du Parc de Chartreuse
20 mars · G

[ENQUETE]

Une enquête sur les perceptions et connaissances des habitants et pratiquants du massif de la Chartreuse concernant le lynx boréal est lancée par un étudiant :

"Bonjour à tous, je suis actuellement étudiant en Master Géographies et Montagnes à Chambéry. Je réalise un mémoire de recherche sur le lynx en Chartreuse", en particulier sur la place du massif dans la protection de l'espèce.

Dans ce cadre, je vous invite à "participer" à une "enquête" sur les "perceptions et les connaissances" des habitants et pratiquants du massif concernant le lynx. Vos réponses contribueront à "mieux comprendre l'acceptation sociale et les perceptions" du public vis-à-vis de l'animal.

Que vous soyez résidant, pratiquant d'activités de plein air ou professionnel du massif, chaque réponse est précieuse !

Voici le lien du questionnaire (moins de 10 minutes pour participer) : <https://forms.gle/TWPNr1Q4nhr83ot7>

Merci pour votre temps !

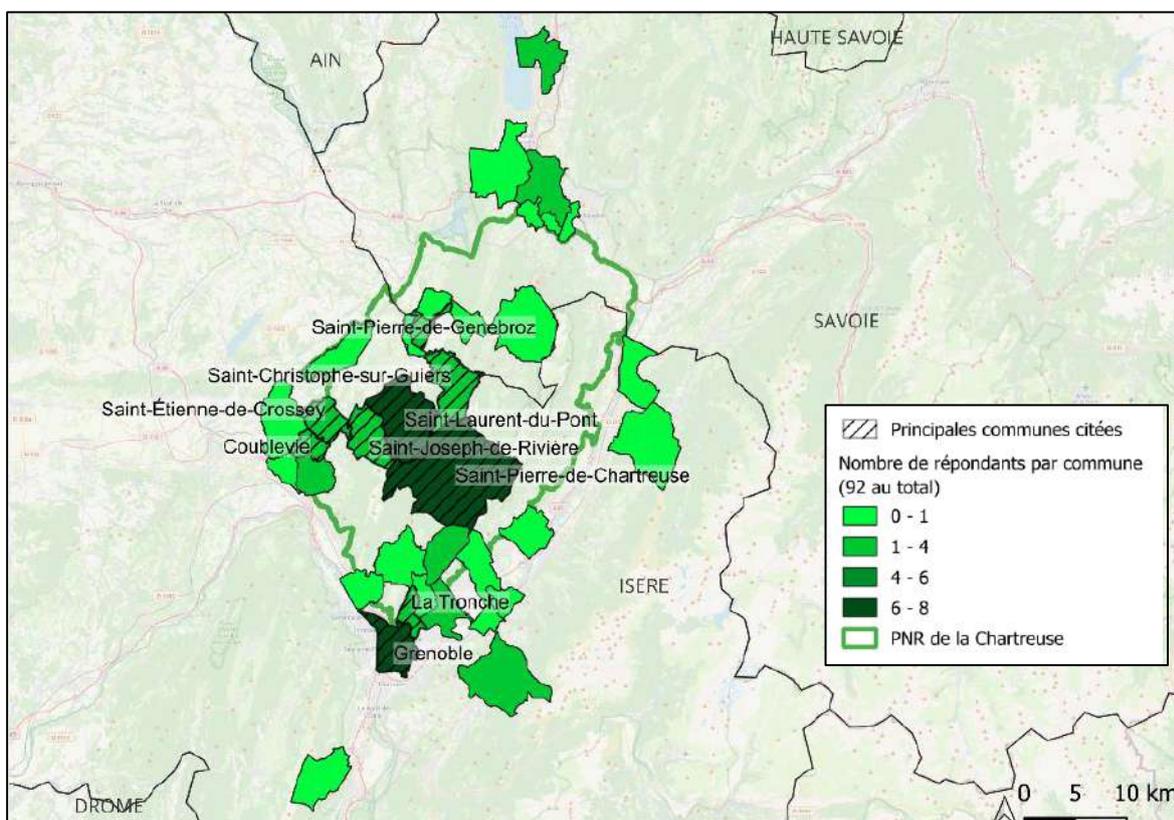
Malo Sanchez"

A partager!

Figure 6 Les publications sur les pages Facebook locales, une aide précieuse.

Nous allons analyser le profil des répondants afin de déterminer si ces participants et leurs réponses au questionnaire peuvent être considérés comme un échantillon représentatif de la population locale non spécialiste du lynx.

Les résultats révèlent une diversité notable des classes d'âge représentées (figure 8), avec environ 85 % des répondants ayant entre 30 et 74 ans. L'analyse de l'activité professionnelle et de la profession montre (fig.9 et 10) que 64 % des répondants sont des actifs en emploi, parmi lesquels une très grande majorité (97 %) ne semble pas entretenir de lien professionnel avec le lynx. Seuls 3 % sont identifiés comme agriculteurs, potentiellement concernés par la présence du félin en cas d'activité d'élevage, bien que cette information ne puisse être confirmée avec certitude. Il est également envisageable que certaines personnes soient impliquées dans le suivi de l'espèce, notamment parmi celles ayant déclaré avoir observé directement un lynx. La diversité des professions et le peu d'intérêt global vis-à-vis des problématiques spécifiques à l'espèce offrent ainsi un éclairage sur les perceptions et les représentations du grand public. Concernant les usages du territoire (fig.11), l'analyse montre un équilibre marqué entre les résidents à l'année (56 %) et les non-résidents pratiquant le massif pour les loisirs et activités de plein air (44 %), 18 % des répondants déclarant d'ailleurs y travailler. Ces éléments exprimés confirment des usages familiers du massif, renforcés par l'analyse de la provenance des répondants (carte 14), révélant une forte représentation des communes situées au cœur du Parc Naturel Régional de Chartreuse (Saint-Pierre-de-Chartreuse, Saint-Joseph-de-Rivière, Saint-Laurent-du-Pont).



Carte 14 **Commune de résidence des répondants, une représentation locale marquée.**
Réalisation : Sanchez. M, 2025. Sources : Questionnaire Malo Sanchez, *OpenStreetMap*

Ces éléments renforcent les connaissances sur les origines géographiques et socio-professionnelles du panel de contributeurs ainsi que de leurs pratiques. Même si les canaux de diffusion de l'enquête ont surtout été des organismes défendant le patrimoine et la vie en Chartreuse, l'échantillon peut être considéré comme cohérent au regard des objectifs de l'étude.

Graphiques associés :

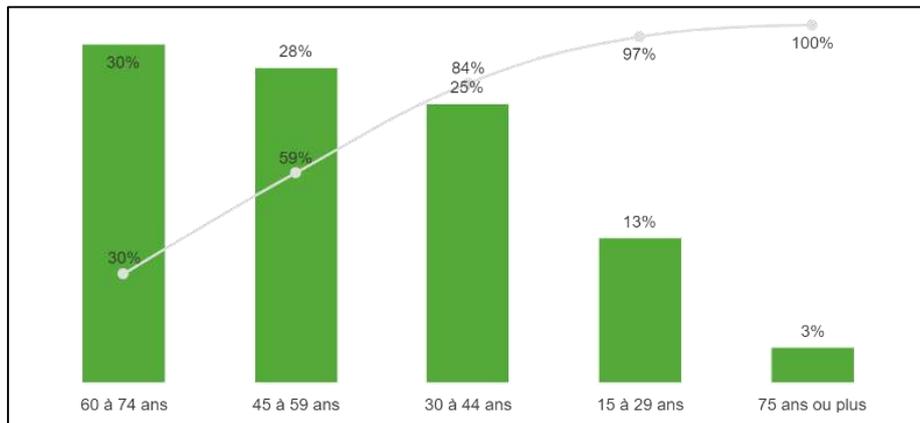


Figure 8 Tranches d'âges les plus représentées et courbe des pourcentages cumulés. Source : Questionnaire réalisé dans le cadre du mémoire.

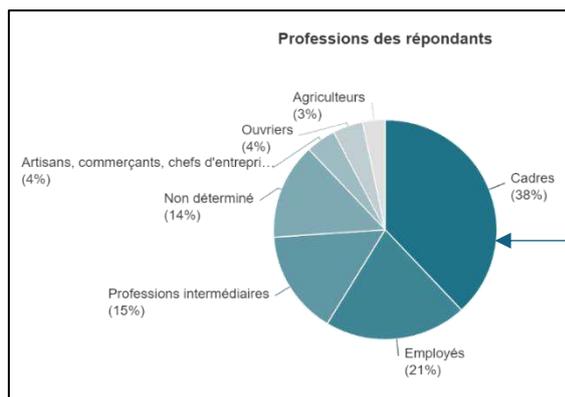


Figure 10 Professions des répondants. Source : Questionnaire réalisé dans le cadre du mémoire.

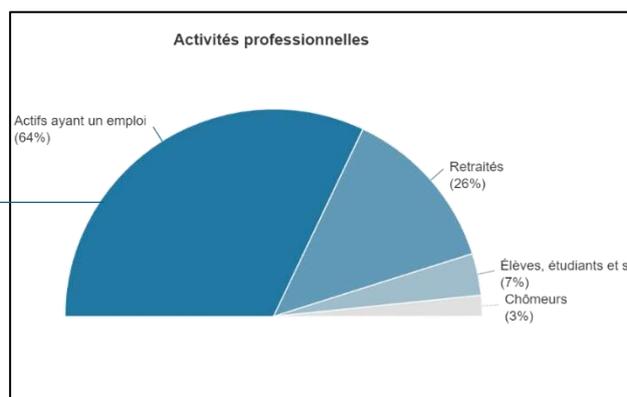


Figure 9 Activités professionnelles du panel de répondants. Source : Questionnaire réalisé dans le cadre du mémoire.

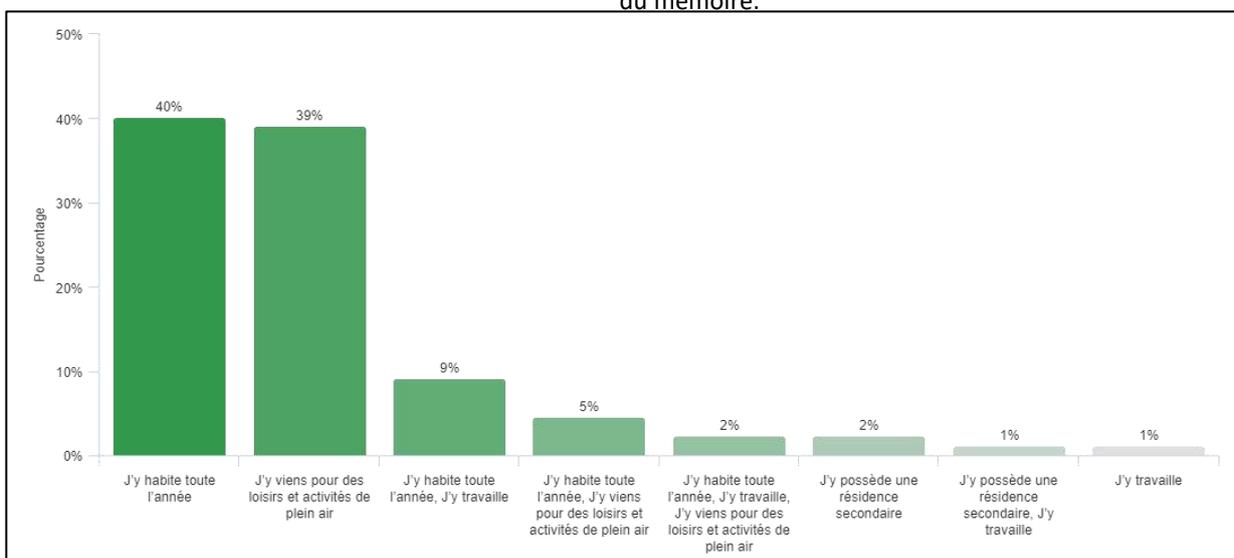


Figure 11 Les utilisations du massif, un domicile ou lieu d'évasion. Source : Questionnaire réalisé dans le cadre du mémoire.

2) Curiosité, intérêt, attachement : le lynx dans les perceptions des usagers du massif

Dans cette seconde partie, il sera question d'étudier les perceptions du lynx et de sa présence en Chartreuse. L'objectif principal est de vérifier l'hypothèse selon laquelle l'image du lynx serait globalement positive et d'en exposer certaines des raisons.

Premièrement, 86 % des personnes interrogées considèrent le lynx comme inoffensif pour l'homme (fig.12). Il convient toutefois de noter que 8 % des répondants, soit sept personnes, le perçoivent comme potentiellement dangereux. Une analyse complémentaire montre que ces personnes fréquentent « rarement » ou seulement « plusieurs fois par an le massif ». Par ailleurs, toutes déclarent n'avoir jamais participé à des actions de communication ou de sensibilisation concernant le lynx.

Ensuite, un indicateur significatif de la perception des répondants concerne le ressenti vis-à-vis de la présence locale du lynx (fig.13). En effet, 91 % des participants déclarent éprouver un sentiment positif, « de l'intérêt », « de l'excitation » ou les deux par rapport à la présence du lynx sur le massif. À l'inverse, seulement 8 % expriment « de l'indifférence ». Fait intéressant à noter : la seule personne qui a exprimé « de l'inquiétude » face à la présence locale du lynx, considère également l'animal comme dangereux pour l'homme ; elle ne fréquente d'ailleurs le massif que « rarement » et n'a jamais participé à des actions de sensibilisation. Sur la base de cet échantillon, bien qu'il s'agisse d'une minorité d'avis, il peut ainsi être supposé une corrélation entre la perception négative de l'animal et le manque d'informations institutionnelles.

De plus, pour 75 % des répondants, la présence du lynx dans les forêts de Chartreuse se relève être d'une importance principale (fig.14). Parmi ceux-ci, 90 % perçoivent le lynx comme synonyme d'un écosystème équilibré (fig.15), potentiellement une réponse à l'importance exprimée du félin. Pour les 20 % s'affirmant « neutres » à l'importance du lynx dans les forêts de Chartreuse (fig.14), à la question « Etes-vous intéressé par le lynx ? », 40 % déclarent ne pas avoir d'appétence particulière pour le lynx contre 60 % se positionnant à l'opposé. La présence de l'espèce apparaît importante ou source d'intérêt pour la majorité des répondants. Ainsi, y compris pour les personnes « neutres » à l'importance du lynx et qui ne voient pas d'intérêt écologique à sa présence, on remarque que l'animal procure tout de même une certaine curiosité, possiblement basée sur les représentations culturelles propres au lynx.

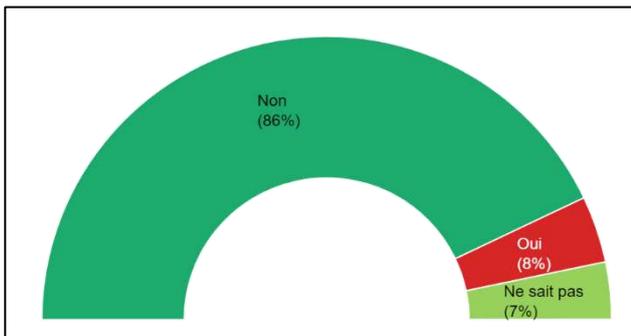


Figure 12 **Une présence peu inquiétante...** Réponse à la question : Pensez-vous que le lynx peut être dangereux pour l'homme ?

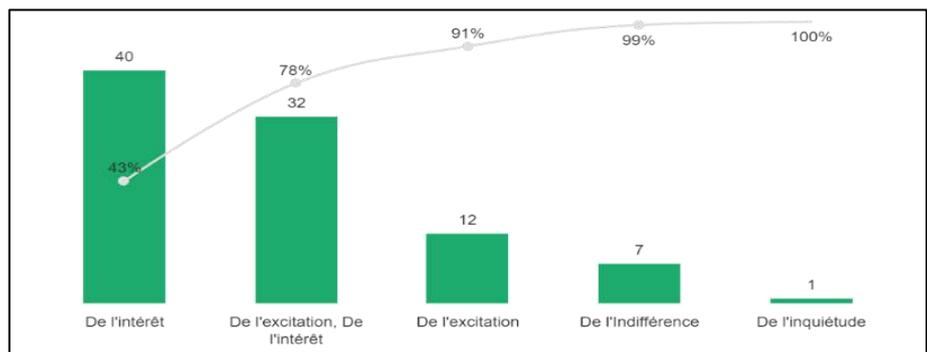


Figure 13 **...mais pas anodine, vectrice d'un intérêt plus que certain.** Réponse à la question : Que ressentez-vous à l'idée d'avoir des lynx dans votre région ?

Figure 14 **Au-delà d'un simple sujet, une présence très importante.** Réponse à la question : La présence du lynx dans les forêts de Chartreuse est-elle importante pour vous ?

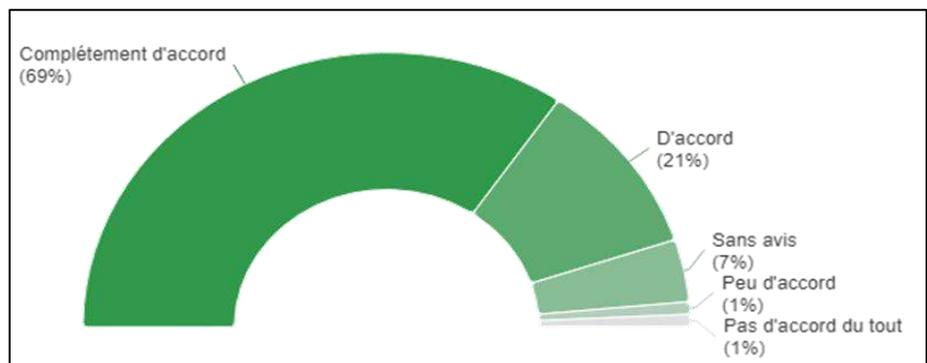
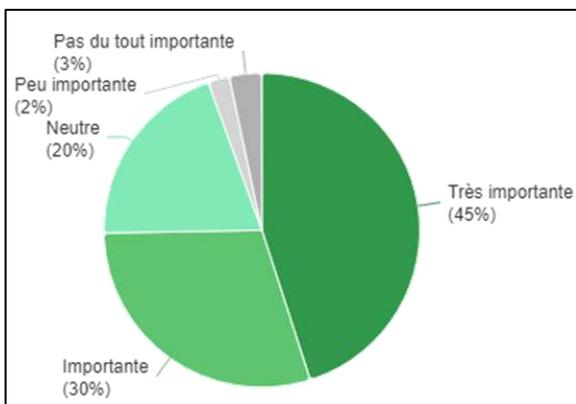
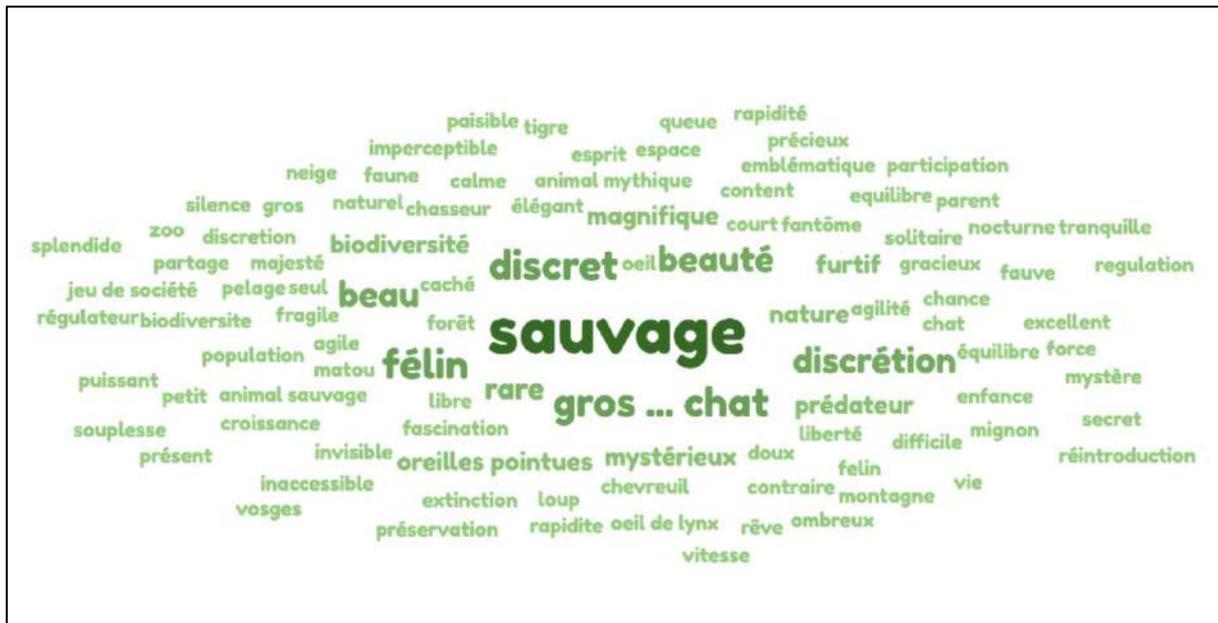


Figure 15 **Un enjeu d'équilibre écosystémique, croisement :** réponse à l'affirmation : « La présence du lynx au cœur du massif signifie un écosystème équilibré » et importance de la présence du lynx.

Figure 16 L'imaginaire construit du lynx, aperçu des mots les plus évocateurs de l'espèce.
Source : Questionnaire réalisé dans le cadre du mémoire.



Enfin, on observe grâce au nuage de mots (fig.16) issu des réponses à la question : « Quel mot vous vient spontanément à l'esprit lorsque vous pensez au lynx ? » que les répondants mettent en avant la dimension *sauvage*, *discrète*, *invisible* et *inaccessible* de l'animal. Cette représentation permet également de constater un rapprochement fréquent avec les chats domestiques, en tant que *félin*. De surcroît, plusieurs mots appartiennent au champ lexical de la beauté, tels que *magnifique*, *élégant* ou *splendide*. À cela s'ajoutent des éléments descriptifs du comportement du lynx, comme *prédateur*, *nocturne* ou *solitaire*.

De manière générale, ces éléments permettent de mettre en valeur une perception largement positive de l'animal, représenté comme un *prédateur sauvage*, *gracieux*, *discret*, *agile* et *mystérieux*, à la fois *régulateur*, *chasseur* et *prédateur* bénéficiant d'une image de « *gros matou* ».

L'analyse des perceptions locales du lynx en Chartreuse confirme une image globalement positive de l'animal au sein de la population interrogée. Majoritairement perçu comme inoffensif, source d'intérêt et d'équilibre écologique, le lynx suscite davantage d'attrait que de crainte. Cette perception favorable semble conditionnée par le niveau d'information et de familiarité avec le massif. Enfin, les représentations associées au lynx (beauté, discrétion, mystère...) révèlent un attachement fort, ancré en partie dans l'imaginaire collectif.

Il convient maintenant de préciser si cette perception positive repose sur une connaissance réelle de l'espèce ou si elle n'est corrélée que par l'imaginaire d'un animal discret et mal connu.

3) Entre connaissances partielles et familiarité territoriale : ce que savent les habitants du lynx

Les réponses apportées aux questions concernant la connaissance générale du lynx sont relativement correctes mais non exhaustives car les attendus aux questions sont une combinaison exacte des propositions données. C'est en effet ce qui explique le faible taux de bonnes réponses données aux questions relatives aux massifs dans lesquels la présence du lynx est avérée (36/92, 39 %) (fig.17) ou encore les différents dangers auxquels l'animal est exposé (8/92, 9 %) (fig.18). Au-delà de ces scores apparemment faibles, il faut noter malgré tout que les réponses apportées sont certes incomplètes mais néanmoins correctes comme démontre le choix minoritaire de données erronées (le Massif Central et les Pyrénées pour l'aire de localisation et le manque de proies ou la dégradation de l'habitat pour l'énumération des dangers encourus).

Les répondants ont donc une culture correcte de l'animal mais ces savoirs sont incomplets, ce qui n'est pas le cas pour les savoirs spécifiques à la présence du félin en Chartreuse avec des bonnes réponses avoisinant les 70 %. Les questions, certes moins techniques que les précédentes, portaient sur la connaissance de la présence du lynx en Chartreuse, leur nombre présent sur le massif et la provenance de ces individus.

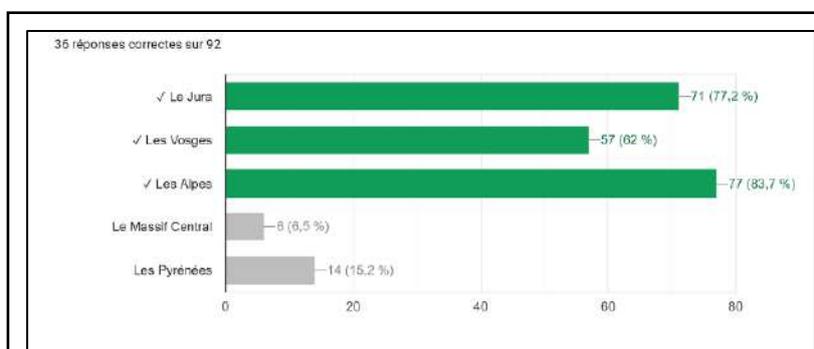


Figure 17 Réponses à la question : Savez-vous dans quels massifs la présence du lynx est avérée ? Source : Questionnaire réalisé dans le cadre du mémoire.

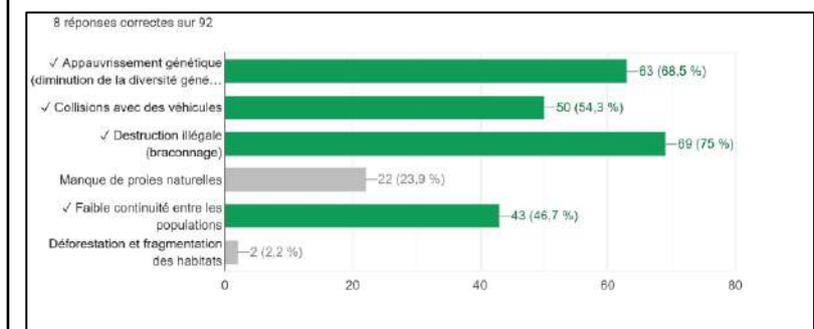


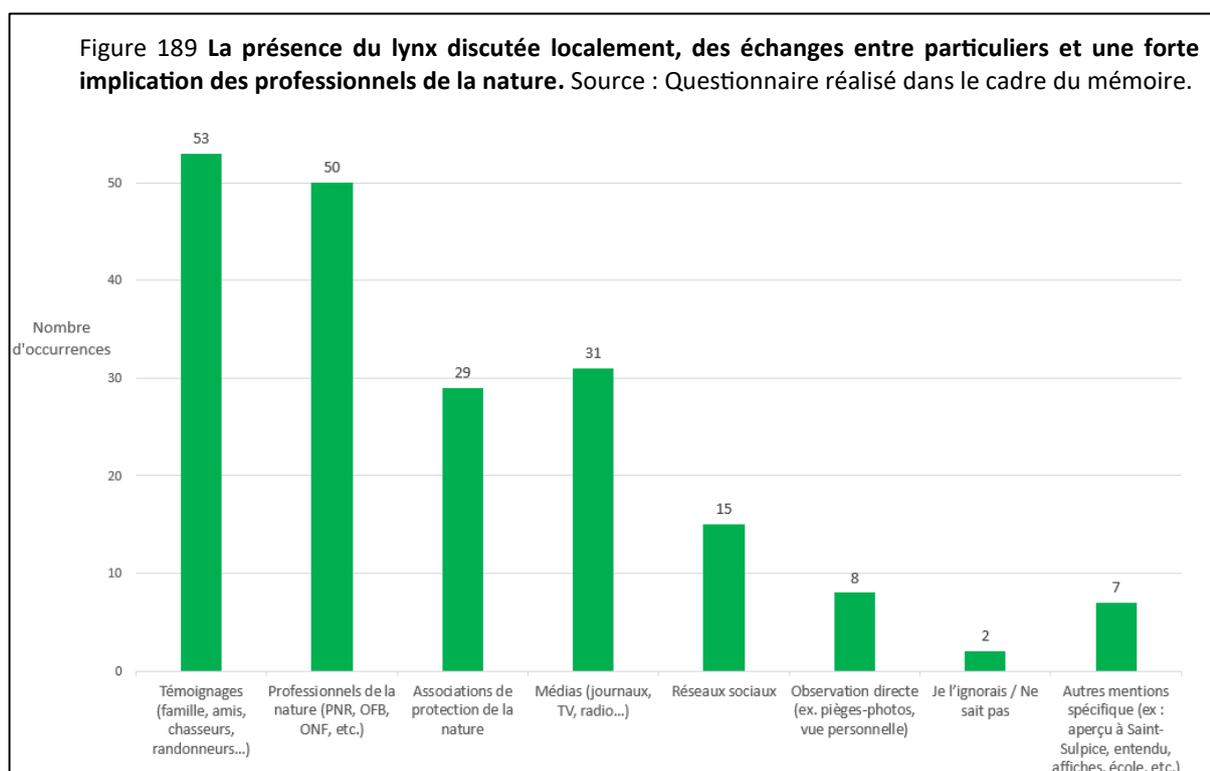
Figure 18 Réponses à la question : Quels sont les principaux dangers pour le lynx en France ? Source : Questionnaire réalisé dans le cadre du

Il est ainsi possible d'affirmer que les résidents et les pratiquants du massif ont une vision assez juste de la situation locale du lynx.

De plus, il semble intéressant de préciser que 98 % des résidents annuels sont informés de la présence du félin. Au contraire, parmi les 12 répondants (soit 13 %) ayant déclaré ne pas être au courant de la présence du lynx, 9 d'entre eux indiquent pratiquer le massif uniquement pour des loisirs et des activités de plein air, n'étant donc pas résidents à l'année. Malgré de bons scores, il existerait malgré tout une différence d'appropriation de la thématique entre les usagers et les habitants de la Chartreuse.

4) Une sensibilisation à la marge : modalités et attentes du public

Enfin, pour avoir un aperçu des voies par lesquelles les informations traitant du lynx circulent au cœur du massif (fig.19), graphique issu de la question « de quelle manière avez-vous appris la présence du lynx en Chartreuse ? », les réponses les plus citées sont des témoignages directs (via des amis, des membres de la famille, des randonneurs, des chasseurs etc.) et des partages avec des professionnels de la nature (membres du Parc Naturel de Chartreuse, de l'OFB ou de l'ONF). L'évocation des informations issues des médias et des associations de protection de la nature n'advient que postérieurement. Il est pertinent de relever ici le nombre important d'échanges entre les personnes interrogées et les professionnels de la nature (50 occurrences).



L'ensemble des éléments abordés concernant les analyses du questionnaire montre une connaissance plutôt correcte des caractéristiques de la présence du lynx en Chartreuse mais avec un taux de participation faible aux actions de sensibilisation.

Les résultats du questionnaire révèlent (fig.20) que la très grande majorité des personnes interrogées, malgré l'intérêt qu'elles portent à l'espèce, n'a jamais participé à des actions de sensibilisation à son sujet (89 %). Parmi les 11 % ayant pris part à ce type de programme, une large majorité indique que leur perception du lynx n'a pas évolué suite à cette expérience (fig.21). Comme l'illustrent certaines réponses telles que « *je suis déjà convaincu que le lynx a toute sa place* » ou « *j'étais déjà informé de mon côté* », il semble que les personnes sensibilisées étaient, pour la plupart, déjà acquises à la cause de l'espèce avant même leur participation.

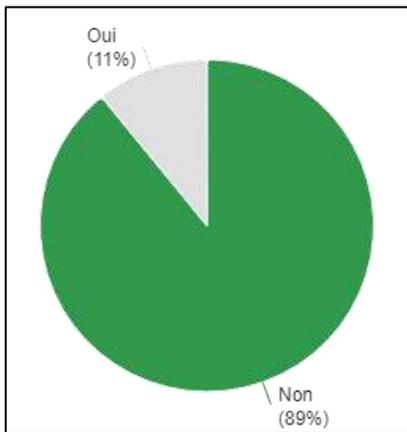


Figure 20 **Une participation aux actions en faveur du lynx encore à la marge.** Réponse à la question : Avez-vous déjà participé à des actions de sensibilisation sur le lynx ?
Source : Questionnaire réalisé dans le cadre du mémoire.

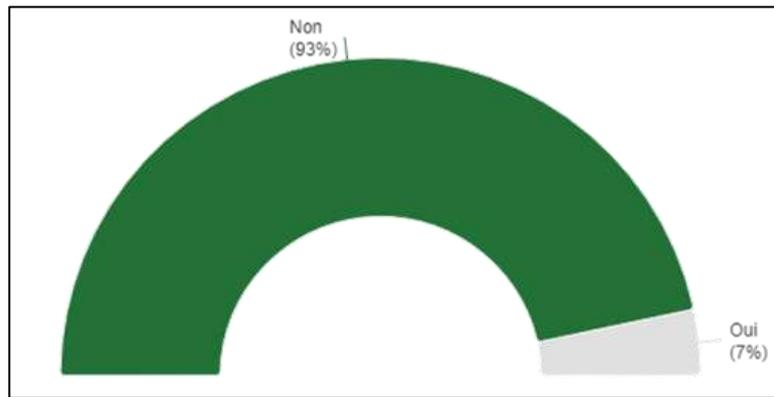
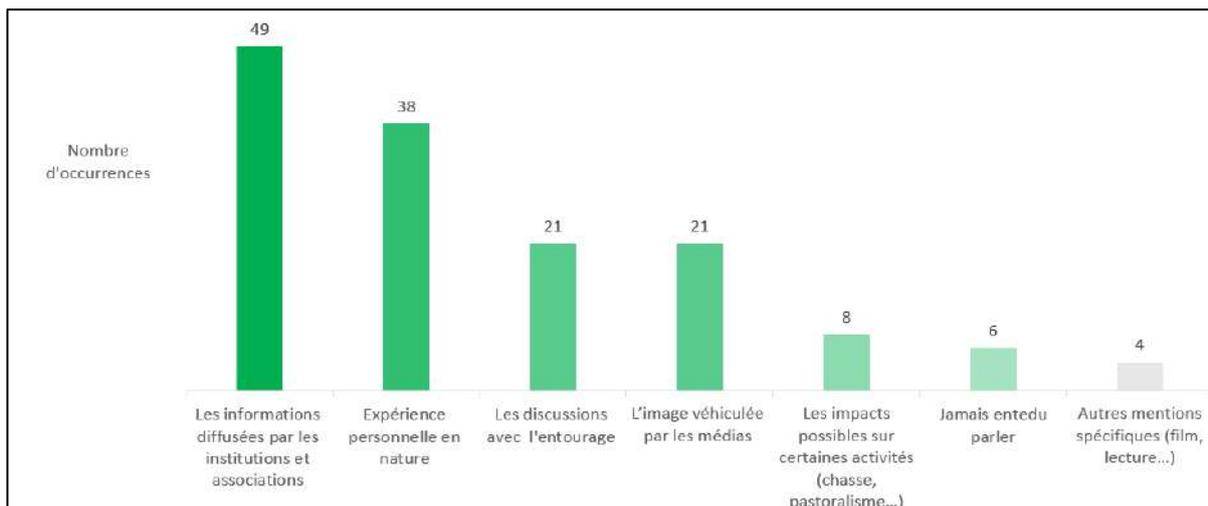


Figure 21 **Forcer des portes ouvertes ? Un public sensibilisé déjà acquis à la cause.** Réponse à la question : Si oui, cela a-t-il modifié votre perception du lynx ?
Source : Questionnaire réalisé dans le cadre du mémoire.

De plus, l'analyse des sources d'informations nous montre que les échanges, de personne à personne, semblent être pour l'instant le meilleur vecteur de connaissances et de savoirs au cœur du massif (fig.19). Grâce aux réponses à la question « quels éléments influencent le plus votre perception du lynx en Chartreuse ? », il est net (fig.22) que les informations diffusées notamment grâce aux institutions telles que le Parc Naturel Régional de Chartreuse ou aux associations de protection de la nature sont considérées, par les habitants et des pratiquants du massif, comme sources d'éléments importants et même fiables. Cet élément justifie donc l'importance de l'implication de ces structures dans de futures actions potentielles de sensibilisation ou communication.

Figure 22 **Une confiance pour les acteurs de la protection environnementale, une marge pour assurer la bonne diffusion des informations.** Réponse à la question : quels éléments influencent le plus votre perception du lynx en Chartreuse ?
Source : Questionnaire réalisé dans le cadre du mémoire.



À partir de ce constat, il semble enfin intéressant d'analyser les positions des participants quant aux actions de sensibilisation exprimées dans le questionnaire, tant sur le fond que sur la forme.

À ce propos, bien que 89 % des répondants affirment n'avoir jamais participé à des actions de ce genre (fig.20), 55 % d'entre eux se disent très intéressés ou intéressés pour y participer dans le futur (fig.23). On remarque toutefois une part assez importante de 32 % indiquant ne pas avoir d'intérêt particulier à participer à des événements autour du lynx en Chartreuse et même 13 % des personnes révélant même ne pas avoir d'intérêt pour ce genre de mesures. Ainsi, même si elles bénéficient d'un soutien d'une population majoritairement volontaire, les structures pourraient étendre leur sphère d'actions afin de toucher un public plus large, *a priori* peu sensibilisé à la problématique.

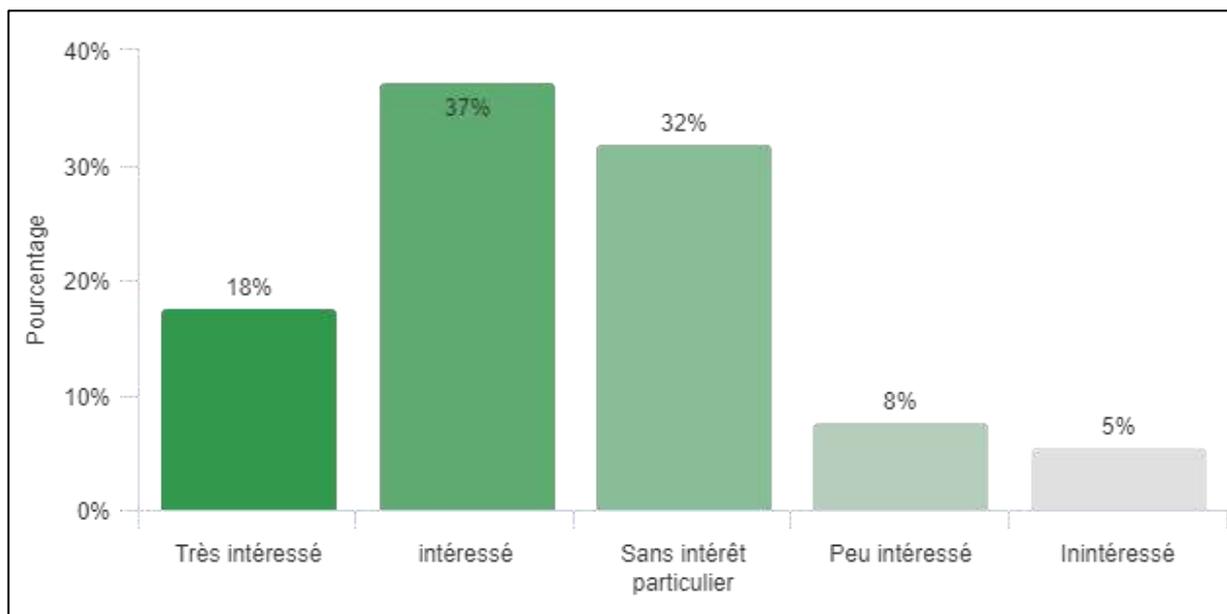


Figure 23 **Une volonté de participation nuancée. Croisement** : réponse des personnes n'ayant jamais pris part à des actions de communication sur le lynx à la question : seriez-vous intéressé(e) pour participer à un événement de sensibilisation à l'avenir ? Source : Questionnaire réalisé dans le cadre du mémoire.

Enfin, concernant la forme que ces actions pourraient prendre, le questionnaire a permis de récolter les avis de l'ensemble des répondants et non seulement des personnes intéressées par les événements de sensibilisation. L'analyse des réponses repose sur un grand nombre d'occurrences, globalement assez proches les unes des autres, démontrant qu'une grande diversité de formes serait intéressante pour communiquer au sein de la Chartreuse : reportages documentaires, expositions, débats ou bien plus simplement différentes publications sur les réseaux sociaux ou encore affiches et panneaux informatifs (fig.24).

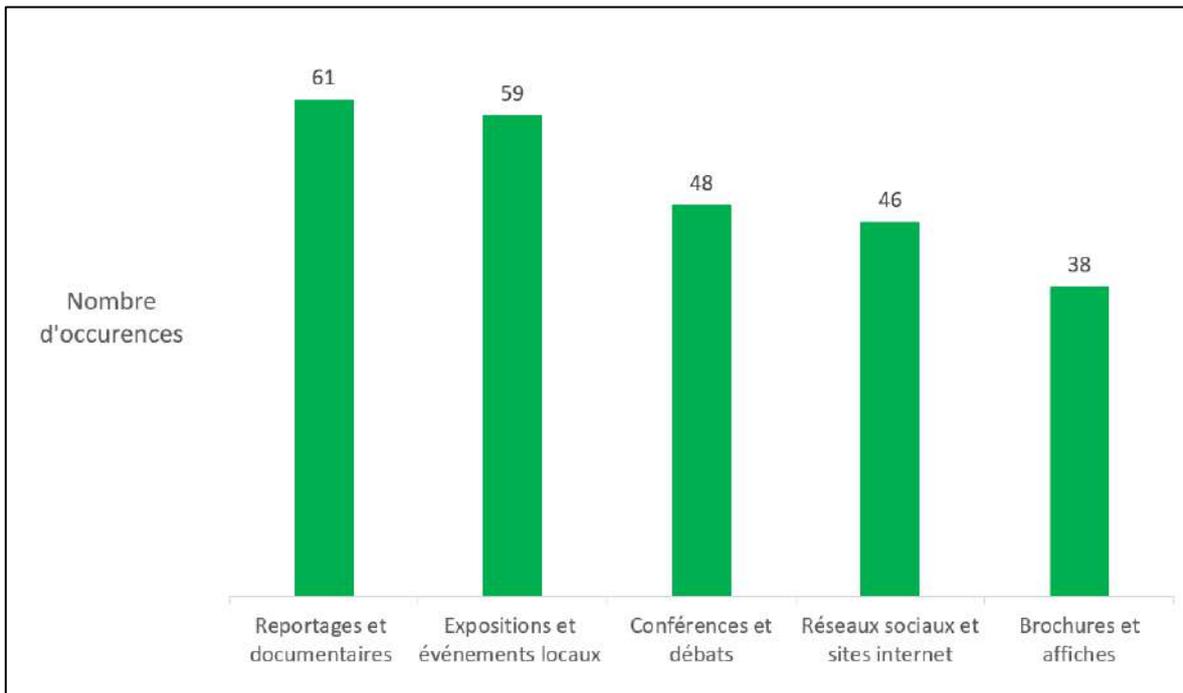


Figure 24 **Un large panel d'actions possibles, un intérêt potentiel pour des événements diversifiés.** Réponse à la question : Quels types de supports vous sembleraient les plus adaptés pour informer le public sur le lynx ? Source : Questionnaire réalisé dans le cadre du mémoire.

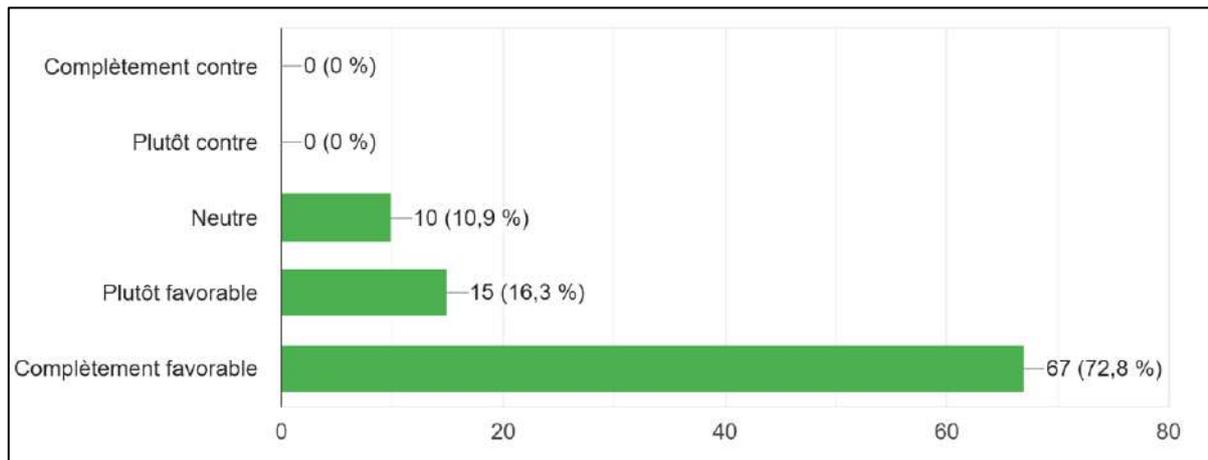
Le questionnaire révèle donc que la population du massif possède des connaissances spécifiques au lynx correctes et fondées, bien qu'imparfaites, et qu'elle est plutôt bien informée de la situation de l'animal sur le territoire, grâce à la circulation locale des informations. Elle se montre également ouverte à des actions pédagogiques et informatives variées.

Il convient maintenant de vérifier si la perception positive de l'espèce, associée à une connaissance non négligeable de l'animal sur le territoire est accompagnée d'une acceptation sociale du partage de l'espace commun.

E) Une acceptation sociale marquée

Pour ressentir cette acceptation sociale, il est possible de s'appuyer sur la question : « Comment décririez-vous votre position à l'égard de la présence du lynx ? » Celle-ci met en évidence (fig.25) une position largement favorable, avec 89 % des répondants s'exprimant positivement. À ce titre, 11 % des personnes se déclarent « neutre », et aucune ne se positionne contre la présence du félin sur le territoire.

Figure 25 **Un contexte social favorable à l'espèce ? Une posture favorable et une absence totale d'opposition.**
Réponse à la question : Comment décririez-vous votre position à l'égard de la présence du lynx ?
Source : Questionnaire réalisé dans le cadre du mémoire.



Pour compléter cette analyse (fig.26), on observe que parmi les 89 % de sondés en faveur de la présence du lynx, 62 % résident à l'année sur le massif, contre 36 % qui n'y viennent uniquement que pour les loisirs et les activités de plein air. Enfin (fig.27), enfin la majorité des 11 % se déclarant neutres, ne fréquente le massif que dans un cadre récréatif.

Figure 26 **La position favorable des locaux. Croisement** : Relation avec le massif des personnes étant favorables à la présence du félin. Source : Questionnaire réalisé dans le cadre du mémoire.

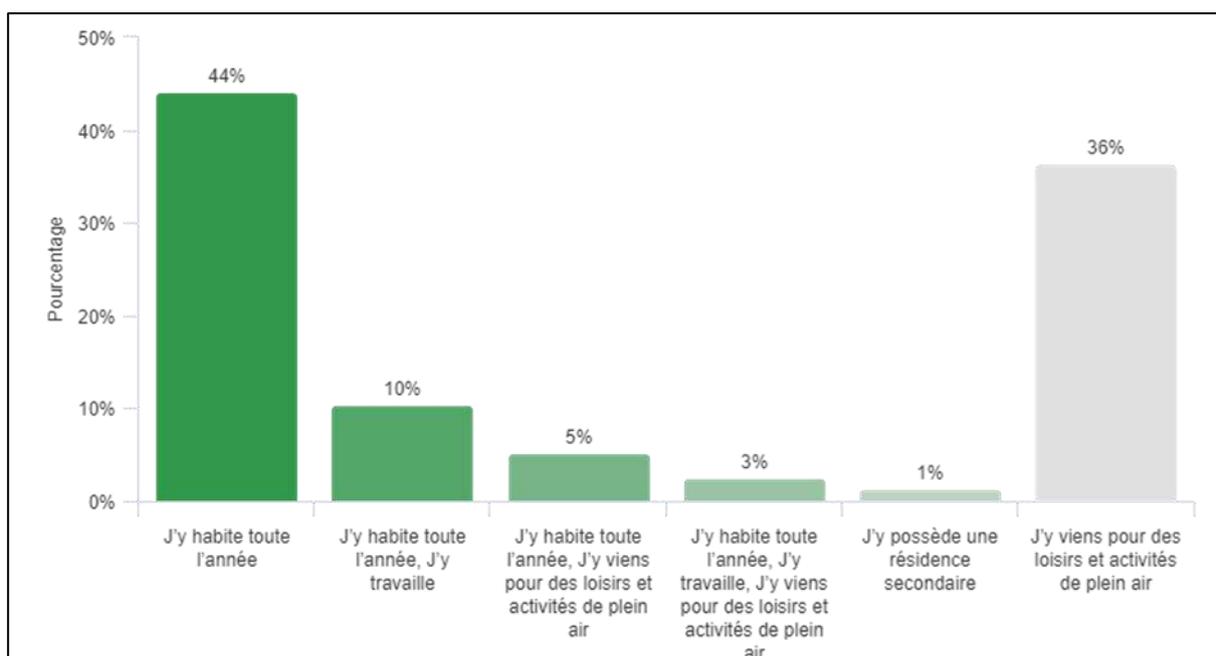
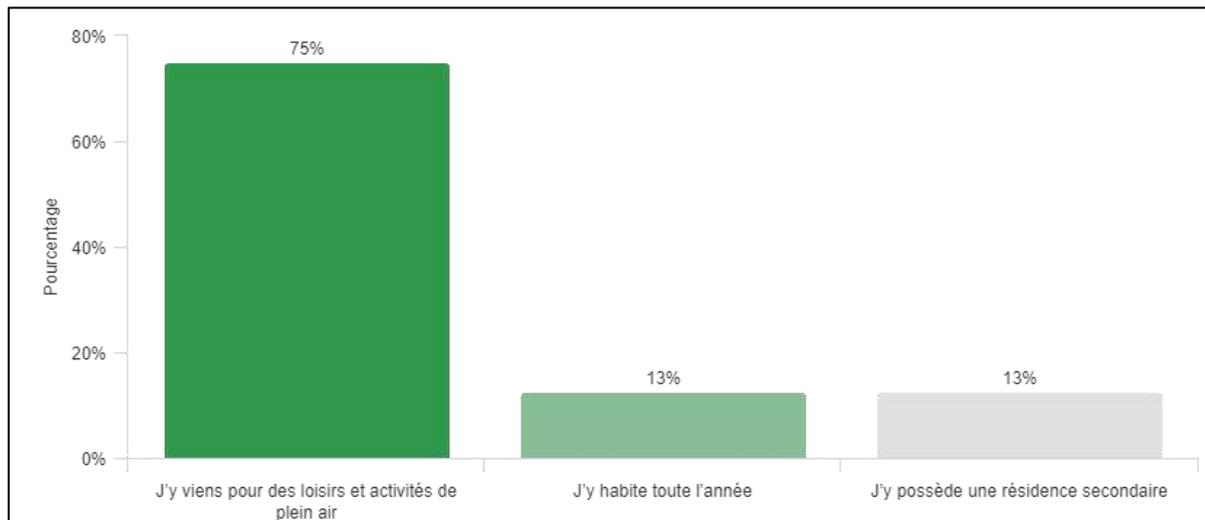


Figure 27 **Le positionnement neutre, une relation avec l'éloignement géographique. Croisement** : lien avec le massif des personnes neutres à l'égard de la présence du félin.



Ces deux dernières observations permettent de souligner que les habitants permanents du massif de Chartreuse expriment une position particulièrement favorable à l'égard de l'espèce sur leur territoire.

La présence du lynx, animal perçu positivement, semble donc acceptée par la population locale, principalement par celle résidant sur le territoire.

5) Bilan du questionnaire

L'analyse des réponses au questionnaire révèle une perception largement positive du lynx de la part des habitants et des pratiquants du massif de la Chartreuse. L'animal est majoritairement perçu comme inoffensif, discret et associé à l'équilibre des écosystèmes. Cette image favorable s'appuie sur une familiarité avec le territoire, des connaissances fondées bien que parfois incomplètes et des représentations imaginaires positives. De plus, les répondants montrent une acceptation sociale marquée de la présence du félin, particulièrement forte chez les résidents permanents. Cependant, l'enquête, en raison de ses méthodes de diffusion et de sa thématique relativement inhabituelle, pourrait avoir attiré des participants déjà sensibles aux questions de la faune sauvage et de la conservation de la biodiversité.

En revanche, il est à noter une singularité : malgré les perceptions positives et l'acceptation de l'animal, la très grande majorité des personnes interrogées n'a jamais participé à des actions de sensibilisation. Elle exprime pourtant, dans une large part, un intérêt pour s'y engager à l'avenir.

Toutefois, les échanges interpersonnels, bien plus que les médias ou les dispositifs institutionnels, apparaissent aujourd'hui comme les principaux vecteurs d'information. Cela souligne l'importance d'ancrer les futures actions de communication dans une dynamique de proximité, en impliquant les acteurs locaux déjà identifiés comme crédibles et investis (PNR, associations naturalistes, accompagnateurs en montagne...).

Ainsi, si l'image du lynx bénéficie d'un *a priori* favorable sur le territoire, elle mérite d'être consolidée par des actions de sensibilisation diversifiées, afin de renforcer les connaissances, de prévenir les potentiels malentendus liés à une éventuelle augmentation de population, et de favoriser une cohabitation apaisée et durable entre les habitants du massif et ce félin discret.

L'arrivée du lynx ne semble pas cristalliser les oppositions d'une population qui globalement l'accepte. Cet état de fait pourrait être le socle servant à la mise en place d'un climat de conservation générale même si le lynx ne représente actuellement pas une problématique majeure du fait de sa discrétion et du nombre restreint d'individus.

Conclusion de la partie 3

Cette partie met en lumière un ensemble d'acteurs potentiellement impliqués et importants pour la conservation du lynx, à la fois en France, dans les Alpes et en Chartreuse. Le massif semble toutefois en retrait en ce qui concerne la prise en compte politique et l'implication institutionnelle, une situation toutefois explicable par la place encore marginale qu'occupe le lynx dans les préoccupations des acteurs politiques locaux.

En effet, le lynx reste un sujet spécialisé, à faible visibilité publique et encore peu investi par les acteurs locaux en Chartreuse, comme en témoignent les retours des acteurs du tourisme et des institutions politiques. Pour autant, le territoire montre des signes favorables à une dynamique de conservation du félin. Cela s'observe notamment à travers l'engagement des acteurs techniques déjà impliqués, tel que le Parc Naturel Régional portant, avec l'appui de l'OFB et d'un réseau local, le suivi de l'espèce, tandis que les professionnels du tourisme montrent une certaine sensibilisation à la conservation du félin en défendant la nécessité de limiter le dérangement et d'utiliser l'image du lynx de manière précautionneuse.

Par ailleurs, la population locale semble elle aussi concernée et favorable à la présence du lynx et par extension, à sa conservation. Si les enjeux de valorisation touristique ne constituent pas une priorité directe pour la conservation en Chartreuse ou dans les Alpes et que le grand public semble témoigner d'une acceptation globalement positive, il apparaît néanmoins pertinent que les responsables politiques anticipent et ainsi renforcent la prise en compte de cette thématique. Ce levier pourrait s'avérer essentiel dans une perspective de préservation à long terme de l'espèce, notamment face aux enjeux structurants que sont la connectivité des habitats, les collisions routières, les destructions illégales et les potentiels besoins de renforcement des populations.

Ce travail de fond reste néanmoins complexe en raison de l'absence d'enjeux conflictuels visibles, qui rendent plus difficile l'inscription de la thématique dans l'agenda politique. Cette situation s'explique principalement par la discrétion du lynx et ses comportements d'évitement des humains, qui le maintiennent ainsi à distance des activités et des troupeaux domestiques limitant donc les interactions directes. Pourtant, c'est bien la coopération de l'ensemble des parties prenantes, sans attendre que d'éventuels conflits ne surviennent, qui sera essentielle à l'accompagnement de l'installation et du développement durable des populations de lynx en Chartreuse et plus largement dans les Alpes.

IV) Discrétion du lynx et empreinte du loup : enjeux de coexistence avec les activités d'élevage et cynégétiques

Les expériences menées dans les Vosges ou le Jura montrent que les interactions du félin avec certaines activités humaines, notamment le pastoralisme, mais aussi la chasse, peuvent être à l'origine de tensions, voire de prises de position opposées par ces parties prenantes. De telles situations peuvent compromettre la cohabitation entre l'homme et le félin à plus long terme. Notons effectivement, à titre d'exemple, les réintroductions dans les Vosges et les premières prédatons dans le Jura en 1987 (Gatti, 2022), qui ont entraîné de vives réactions de la part des éleveurs de montagne, soutenus par les chasseurs en opposition aux associations de protection de la nature et à l'administration.

Dans ce contexte, le massif de la Chartreuse est un territoire d'étude particulièrement intéressant. En effet, plusieurs facteurs permettent d'analyser les perceptions des acteurs dans une situation relativement neutre : la faible proportion de lynx sur son territoire, l'absence de prédation avérée à l'intérieur du massif mais aussi l'origine de la présence actuelle, résultant d'une dispersion naturelle et non de réintroductions potentiellement conflictuelles. Cette configuration pourrait être qualifiée de situation « initiale », c'est-à-dire, qu'elle se situe avant l'émergence de conflits concrets.

L'approche suivante repose sur deux niveaux d'analyse. D'une part, il s'agit de comprendre les perceptions actuelles et le niveau d'acceptation de l'espèce dans un contexte de faible densité et d'autre part, d'adopter une posture prospective afin de recueillir les opinions des acteurs en anticipant une possible augmentation des populations de lynx. Ce mémoire traite de l'hypothèse d'une croissance de la population locale car elle correspond au contexte national pour la conservation de l'espèce porté par le PNA. Malgré cela, il convient de préciser qu'une hausse, si elle devait survenir, serait très lente compte tenu de la présence actuelle d'une seule femelle reproductrice avérée et de la faible vitesse de colonisation par de nouveaux individus, en provenance notamment du Jura.

Il ne s'agit donc pas d'envisager une modification brutale de la situation actuelle, comme cela a pu être observé avec l'installation récente d'une meute de loups en Chartreuse. Toutefois, évoquer cette éventuelle situation future permet de mieux cerner les positionnements des acteurs de l'élevage et de la chasse et d'évaluer l'acceptation réelle de la présence du lynx. L'ambition n'est donc pas de défendre une forte augmentation des effectifs au détriment des activités locales, mais plutôt de questionner les parties prenantes concernées sur leurs perceptions et leurs anticipations.

Un autre aspect important de cette analyse concerne la présence du loup en Chartreuse, comme dans la majorité des massifs alpins. Elle permettra d'observer si celle-ci et celle du lynx, à savoir de deux grands prédateurs, engendre une confusion ou au contraire une différenciation des discours, et dans quelle mesure l'expérience du loup conditionne les représentations du lynx.

Enfin, à travers une analyse des discours, il sera question d'apporter une compréhension plus approfondie des positionnements des acteurs cynégétiques et de l'élevage à travers une lecture théorique de la notion de "juste place" de l'animal (Mauz, 2002) pour finalement explorer des leviers pour une cohabitation durable avec l'espèce.

IV.1) Indifférence et oppositions, le lynx, écho d'un monde de l'élevage sous pression

Avant de détailler les relations entre le lynx et l'élevage en Chartreuse, les situations passées et actuelles de la prédation du félin sur les animaux domestiques en France doivent être précisées. Au niveau national, une large majorité (95 %) des dommages concernent le massif du Jura (Gatti, 2022) avec historiquement des oscillations entre environ 100 à 400 animaux domestiques prédatés (fig.28). Des pics de prédation ont été observés au début des années 1990 et 2000, dus au retour du lynx dans des forêts jurassiennes pauvres en ongulés sauvages (Grosjean, 1992 cité in Gatti, 2022). Actuellement, si les cas de prédatons sont effectifs chaque année, ils sont équivalents aux chiffres des années 1990 pour une aire de présence régulière de l'espèce bien plus importante, soit entre 150 et 250 victimes constatées par an à l'échelle française et donc très majoritairement dans le Jura. Pour comparaison, la même année, la prédation du loup, uniquement en Savoie, était d'environ 1500 victimes (DREAL, 2019)

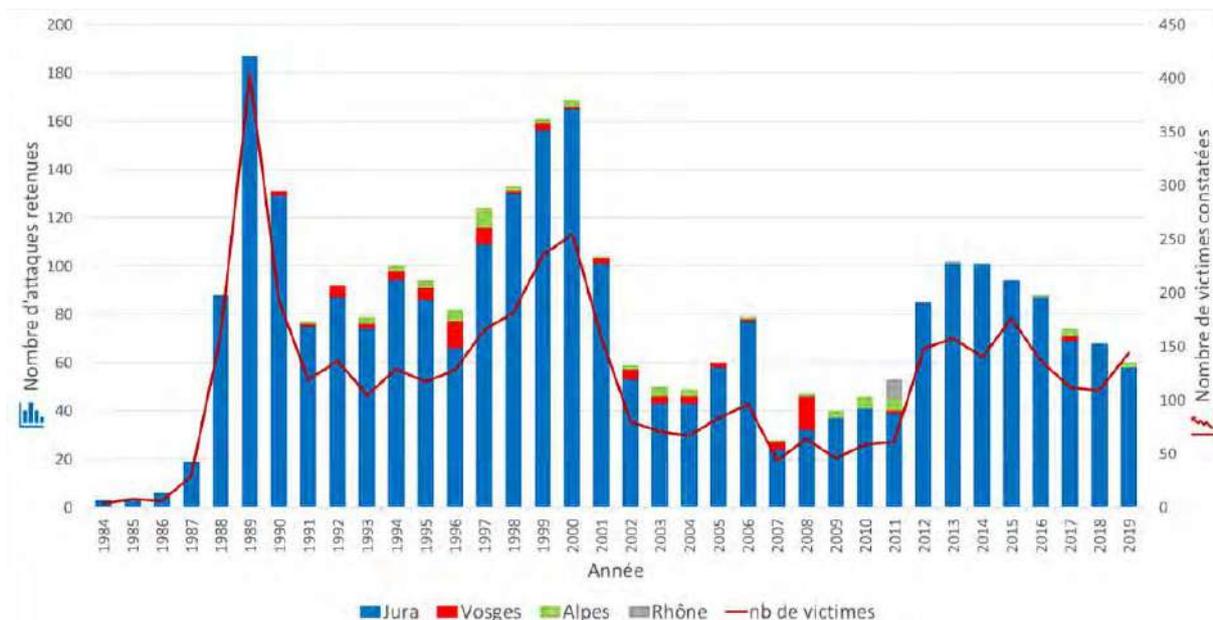


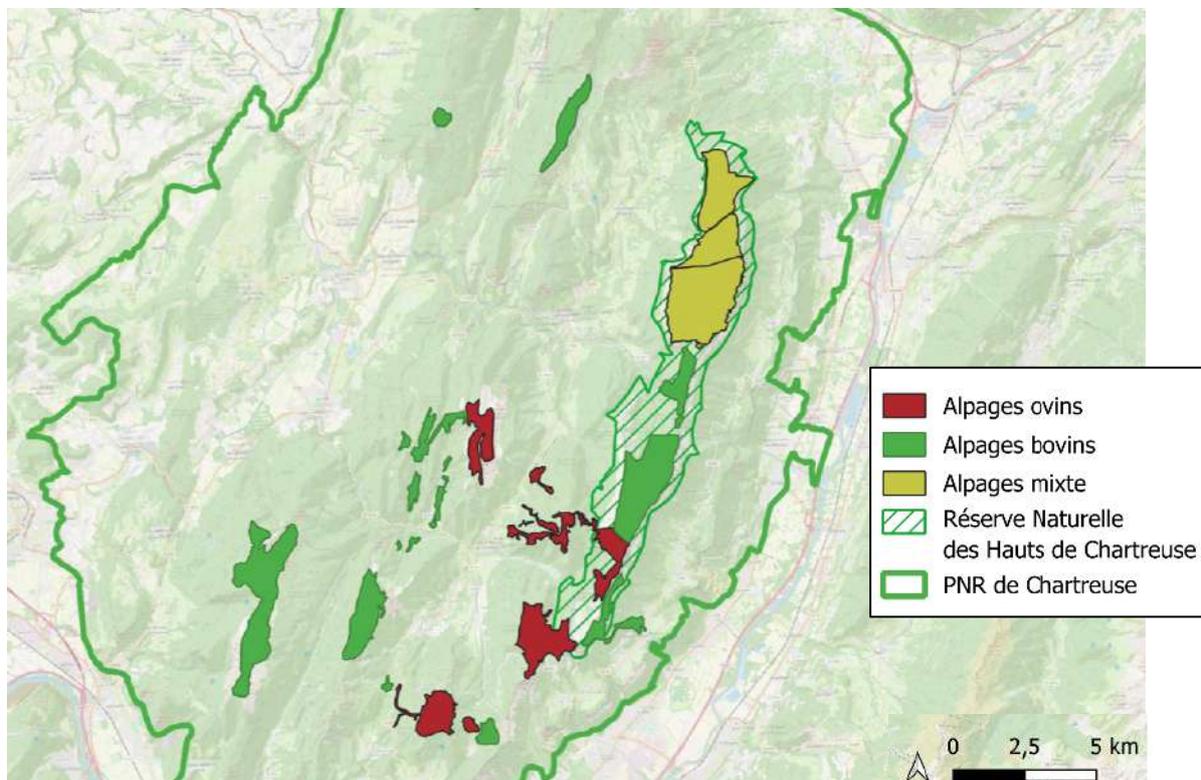
Figure 19 Evolution du nombre d'attaques et d'animaux prédatés retenus au titre du Lynx en France de 1984 à 2019. Des prédatons rares mais constantes dans le Jura. Source : Gatti, 2022 à partir de la base de données du Réseau Loup-Lynx

1) Un contexte agricole peu vulnérable à la prédation du lynx

Pour comprendre la relation entre le lynx et les activités agricoles en Chartreuse, il est tout d'abord essentiel de décrire les caractéristiques de l'élevage sur le massif et de l'exposition du territoire à la prédation.

Premièrement, il est recensé au cœur du massif environ 150 exploitations orientées en bovin (lait et viande) et une trentaine en élevage ovin et caprin. Le paysage agricole local est recouvert de prairies à plus de 70 % de la SAU (la surface agricole utilisée est un instrument statistique destiné à évaluer la surface foncière déclarée par les exploitants agricoles), entretenues par les activités d'élevage, en majorité bovine. (Parc Naturel Régional de Chartreuse, 2020).

En Chartreuse, l'activité pastorale (carte 15) repose actuellement sur l'exploitation de 13 alpages, la moitié située partiellement ou entièrement sur la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse (7 alpages) et l'autre moitié extérieure au domaine (6 alpages). Ces espaces accueillent en saison estivale environ 6 000 animaux, dont environ 4 500 ovins, 1 300 bovins (destinés à la viande), 200 bovins laitiers et quelques équins. Le pastoralisme local s'organise sur 10 groupements pastoraux (GP) réunissant 66 éleveurs. Collectivement, ils utilisent près de 2 600 hectare. (Parc Naturel Régional de Chartreuse, 2022). L'élevage bovin prédomine dans les alpages mais il faut souligner néanmoins la présence d'alpages mixtes qui accueillent à la fois des ovins et des bovins (Parc Naturel Régional de Chartreuse, 2016). Ainsi, parmi les 13 alpages, 7 sont ainsi destinés aux bovins, 4 aux ovins et 2 sont exploités de manière mixte.



Carte 15 Les alpages au cœur du massif de la Chartreuse, une concentration des activités sur l'Est du massif. Sources : Fédération des Alpages de l'Isère, PNR de Chartreuse, *OpenStreetMap*. Réalisation : Sanchez M., 2025

Afin d'évoquer la prédation sur le massif, un entretien avec un chef d'unité élevage et prédation à la DDT de l'Isère (le 14/04/25) apporte des éléments de contexte historique de la présence du loup en Chartreuse. Effectivement, l'espèce est observée de manière sporadique « depuis les années 2000 » avec des premières attaques en 2005. Dès lors, « on a de la présence permanente de loups, au moins d'un individu, depuis 2016 ». Enfin, « l'installation de la meute, c'était à la fin de l'année 2023 et la reproduction depuis l'année dernière (2024) ». À ce titre, actuellement, l'ensemble du massif est classé en cercle 1, c'est-à-dire qu'il est inscrit dans un périmètre dans lequel la prédation est avérée dans le cadre de l'éligibilité à l'aide à la protection des exploitations et des troupeaux d'ovins et de caprins contre la prédation du loup. De ce fait, à l'exception de quelques petites exploitations, une grande majorité des élevages est protégée par des clôtures électriques, des chiens de protection et du gardiennage pour quelques alpages, l'été. Dans ce contexte, il a été recensé sur l'ensemble du périmètre du Parc Naturel Régional de Chartreuse en 2023, 98 attaques de loups pour un total de 302 victimes dont 269 ovins, 29 bovins et 4 caprins (Source Géopred, DREAL).

Dans le cas du lynx, aucune prédation attribuable à l'espèce n'a été observée sur le massif. À l'échelle du département de la Savoie, les cas sont également très limités, avec seulement quelques attaques au nord du lac du Bourget, dans la Chautagne et dans la chaîne de l'Épine. Ainsi, la Chartreuse semble relativement épargnée par ce type d'incidents. Cela est en partie explicable par la faible population de lynx sur le massif et sa préférence pour les ongulés de taille moyenne (chevreuils et chamois) pouvant constituer jusqu'à 90 % de son régime alimentaire (Charbonnel & Germain, 2019). De plus, la prédation du lynx sur les troupeaux domestiques en France et en Suisse nous apprend qu'elle est souvent liée à certains individus spécialisés, ciblée exclusivement sur les ovins et concentrée principalement en foyers d'attaque principalement dus à la configuration du terrain (Vandel & Stahl, 2005). Ces sites sont généralement à proximité de milieux forestiers, loin des habitations humaines et dépourvus de mesures de protection (Charbonnel & Germain, 2019).

Ainsi, en Chartreuse, les élevages sont « surtout du bovin » et lorsqu'« il y a un peu d'ovins, les troupeaux sont installés dans des espaces très ouverts. Quand on regarde les élevages qui subissent des attaques, ce sont des exploitations situées au milieu des bois » (technicien supérieur de l'environnement à l'OFB, entretien, 24/03/25). L'ensemble de ces éléments participe donc à limiter les risques de prédatons et explique l'absence d'attaque sur le cheptel domestique actuel.

2) La position des acteurs de l'élevage en Chartreuse vis-à-vis du lynx

Afin d'appréhender le climat de perception et d'acceptation du lynx en Chartreuse, ce sont donc principalement les élevages ovins et mixtes, potentiellement plus vulnérables, qu'il est pertinent d'interroger. Ces acteurs, bien implantés sur le territoire, sont à même d'offrir une vision fine de leur perception de l'animal et de son impact potentiel. Leurs expériences permettent d'apprécier la réalité actuelle d'une cohabitation globalement pacifique, mais aussi d'anticiper les réactions possibles en cas d'augmentation des effectifs ou d'actes de prédation. Ces éléments seront développés grâce aux entretiens réalisés lors de ce mémoire avec 3 présidents de groupements pastoraux ovins (président GP n°1, n°2 et n°3) ainsi qu'une personne cheffe d'unité élevage et prédation à la DDT de l'Isère (entretien, 14/04/25).

a) Connaissances et perceptions du félin

En premier lieu, le président de GP n°1 affirme que « les connaissances sur l'espèce et son mode de prédation restent limitées au sein du monde agricole local ». En complément, le président de GP n°3 précise toutefois que le lynx est perçu comme « peu problématique » sur le massif, en raison de « son comportement plus discret et de son régime alimentaire ». Cette personne ajoute que « la taille des proies qu'il est susceptible de prélever » limite les inquiétudes. Pour le président de GP n°2, le lynx « tue peu, consomme ses proies et n'entraîne pas de panique généralisée dans les troupeaux ». À ce titre, l'éleveur souligne les différences de comportements entre lynx et loup, insistant sur la tendance du loup à générer des massacres.

Grâce à ces premiers éléments, il semble que les personnes issues du monde pastoral interrogées ne connaissent pas en détail les comportements du lynx. Les notions relatives à l'animal semblent se limiter au fait qu'il consomme bien moins de proies que le loup, ne cause pas de dégât important en cas d'attaque et que très peu d'individus sont présents sur le massif. Ces connaissances paraissent toutefois suffisantes pour différencier les comportements propres aux deux prédateurs présents sur le massif.

Si ces éléments de connaissances semblent généralisés auprès des personnes interrogées, les échanges avec les présidents de GP mettent également en avant une absence de communication et de dialogue au sujet du lynx. Le président de GP n°1 déclare : « On ne nous a jamais contactés pour parler justement de communication ou de sensibilisation autour de ces espèces. [...] Il n'y a rien, aucune discussion ». L'interlocuteur rencontré à la DDT confirme ce désengagement sur le volet lynx, « on est complètement surchargés avec le loup ». En effet, aucune action de sensibilisation spécifique n'est actuellement menée en faveur de l'espèce. Cette absence s'explique principalement par la lourde charge de travail liée à la gestion du loup, mobilisant la quasi-totalité des ressources disponibles. « Ce n'est pas qu'on ne voudrait pas, ce serait même apprécié, mais on n'a ni le temps ni les moyens ». Le lynx, n'occasionnant pas de dommage, ne relève donc pas des missions prioritaires du service. En conséquence, les actions en rapport avec le lynx sont inexistantes, « c'est une question de priorité ».

Si les discussions autour du lynx ne sont pas motivées par la DDT, le second président de GP précise également qu'il n'est « pas en lien avec des structures comme l'OFB ou les parcs » et que ses informations sur le félin proviennent « des chasseurs du coin, qui en voient un peu plus qu'avant ». Au sujet des réunions d'informations, cet interlocuteur les caractérise comme « souvent déconnectées des réalités quotidiennes des éleveurs, surchargés par la charge de travail ». Le président de GP n°3 confirme cette difficulté, « on a 15 partenaires, ça veut dire 15 assemblées générales, et c'est tout sur l'hiver. Ça veut dire qu'on en fait 2 par semaine l'hiver, après, il faut qu'on rentre auprès de nos bêtes, il faut qu'on bosse, il faut qu'on arrête de dépenser du gasoil pour aller à Grenoble... Ces réunions, c'est bien, mais c'est très chronophage... ».

Malgré ce manque de connaissances exactes et de dialogues autour de l'espèce, les éleveurs de Chartreuse semblent actuellement développer une perception globalement tolérante du lynx.

b) La présence actuelle du lynx, un non-sujet

Pour commencer, l'interlocuteur, chef d'unité élevage et prédation à la DDT de l'Isère (entretien, 14/04/25), affirme que « l'acceptation du lynx est plutôt bonne » chez les éleveurs de Chartreuse. Ces derniers ne se feraient donc pas d'inquiétude particulière par rapport à la présence du lynx, la majorité étant avertie de sa présence depuis longtemps.

Le président du groupement pastoral n°1 reconnaît l'existence marginale du lynx dans le massif, qu'il qualifie de « peu problématique à ce jour », « le lynx, il y en a quelques-uns. [...] On dit "tiens, il y a un lynx qui s'est fait les griffes sur un tronc d'arbre", ça nous interpelle, on regarde et voilà. » Il ajoute : « Même si, admettons, [le lynx] vient manger un mouton, il le mange. Ce n'est pas comme un loup, lui, il va en manger un et en tuer dix, cette *saloperie* ». Au titre de cette dernière affirmation, cette personne exprime donc une tolérance bien plus grande vis-à-vis du lynx.

Enfin, le président de GP n°3 affirme que la présence du lynx n'a jamais suscité de débat parmi les éleveurs. Il précise qu'aucune attaque, ni indice, n'a été relevée par son groupement. Selon lui, tant que l'espèce « ne génère pas de dégât, elle n'est pas considérée comme problématique [...] elle ne constitue pas un sujet de débat parmi les éleveurs » et ne suscite donc pas de conflit local.

Ces témoignages démontrent une situation où le lynx n'est pas un sujet pour les éleveurs locaux, il est effectivement perçu comme non problématique principalement en raison du faible nombre d'individus présents sur le massif et de son faible impact sur les troupeaux.

En conclusion de ces premiers éléments d'analyse, bien que les éleveurs de Chartreuse aient une perception globalement tolérante du lynx, cette dernière repose sur des connaissances limitées, issues principalement de réseaux informels en l'absence de communication structurée entre les acteurs.

Le lynx reste, par conséquent, fortement en marge des préoccupations institutionnelles et des acteurs de l'élevage. Toutefois, à l'inverse de la déclaration faite par la DDT, affirmant une bonne acceptation du félin, la position des personnes interrogées sur la situation actuelle semble relever davantage de la neutralité que d'une perception positive ou d'une réelle acceptation de l'espèce. De ce fait, cette situation pourrait être éphémère.

3) Une perspective d'augmentation des populations ? Symbole d'une acceptation à construire

Au préalable, l'augmentation potentielle du risque de prédation liée à une future hausse des populations de lynx apparaît comme une problématique mineure. L'interlocuteur à la DDT valide cette idée, jugeant le milieu de la Chartreuse comme « favorable à l'espèce, car fermé et avec beaucoup de proies disponibles ». Ainsi, « le lynx ne devrait pas s'attaquer particulièrement aux troupeaux. ». De plus, « avec la mise en place de tous les dispositifs pour le loup, les élevages sont également protégés contre le lynx ». Le président de GP n°2 défend également cette position : « si on se protège contre les loups, ça va aller pour le lynx ». Ces propos traduisent une position pragmatique des acteurs interrogés qui envisagent la cohabitation avec le lynx en s'appuyant sur leur expérience du terrain et l'efficacité des dispositifs déjà en place.

a) Des positions virulentes...

À l'inverse, bien que le président de GP n°1 affirmait ne pas avoir de problème avec la présence du lynx sur le massif, elle déclare néanmoins dans la suite de la discussion que « s'il y en a trois (lynx), il y en a déjà un de trop ». A ce stade, « des effectifs gérés, moi je ne suis pas contre, une population gérée par la chasse ». Cette position assumée et à l'encontre de la situation non problématique décrite plus haut semble motivée par une expérience négative due à l'installation du loup sur le massif : « Voilà les loups ils sont arrivés, il y a eu un loup [...] après, l'année d'après on en a vu un deuxième, il y a des petits, c'était le gros événement [...] et puis ça n'a pas manqué quand il y a eu tous ces loups qui étaient capables de chasser ça a fait du dégât. Donc là, on arrive sur une montagne où il y a une meute entre 7 et 9 loups. ». Ainsi, selon cette personne, une population gérée de lynx empêcherait l'installation de lynx plus nombreux potentiellement dangereux pour les troupeaux. De même, le président de GP n°3 assure que « le lynx ne va pas s'installer bien longtemps. Ils nous ont eu avec le loup, ils ne nous auront pas une deuxième fois. »

Ces propos virulents à l'encontre du lynx illustrent une posture de prudence héritée vraisemblablement d'expériences passées avec le loup, de son arrivée et de ses dégâts sur leurs exploitations. L'ensemble des acteurs du monde pastoral indique effectivement avoir subi des pertes plus ou moins importantes exacerbées depuis l'installation de la meute sur le massif. Si le lynx ne pose actuellement pas de problème concret, la crainte d'un scénario similaire pousse ces acteurs à défendre une gestion encadrée de la population de lynx locale.

Ces positions semblent aussi confirmer l'acceptation partielle de la présence du lynx, dans l'unique cas où il n'interférerait pas avec leurs activités.

b) ... d'un milieu en tourment

Enfin, les entretiens révèlent que la présence du lynx agit comme un révélateur de tensions plus profondes, inhérentes au monde agricole, tel que le sentiment d'abandon, la surcharge de travail et le manque de reconnaissance de la profession. Le président de GP n°1 atteste : « aujourd'hui, des espèces menacées arrivent à prendre la place d'une production économique ». Cette personne relate également des attaques récurrentes sur ses troupeaux depuis 2022, survenant parfois en plein jour et à proximité immédiate des bergers. Il dénonce, en premier lieu, l'insuffisance des dispositifs de protection, demandant une charge de travail démesurée, « les mesures de protection, ça a fonctionné en forçant des jeunes à bosser 18 heures par jour... ». À ce titre, il met également en cause un système où les indemnités, bien que rapides, ne sauraient compenser la perte de sens de leur métier, l'augmentation des contraintes et le manque de reconnaissance. Cette perte de reconnaissance est notamment perçue en regard de la protection des espèces, telle que le lynx ou le loup : « le loup fait des ravages considérables, ça c'est évident. Personne n'en parle de ça, on est dans nos fermes, on fait nos 17 heures de boulot par jour, et puis tout va bien. Aujourd'hui, on parle de bien-être animal mais le bien-être des agriculteurs, personne n'en parle... ». Le président de GP n°3 insiste également sur la nécessité, à la fois d'une reconnaissance concrète des contraintes et du rôle des éleveurs, au-delà des indemnités, et des effets potentiellement délétères d'un empilement de pressions sur l'avenir du pastoralisme. Il est ainsi reproché une politique environnementale déséquilibrée, perçue comme favorisant les espèces protégées, au détriment des éleveurs. Si cette position est représentée en Chartreuse, elle n'est ni nouvelle ni exceptionnelle dans la gestion des zones françaises où vit le lynx. Lors des réintroductions dans les Vosges entre 1983 et 1993, certains éleveurs estimaient que le lynx, en tant qu'espèce protégée, bénéficiait d'un statut supérieur à celui de leurs propres intérêts (Vourc'h, 1990).

Ainsi, face à ces difficultés, les positions à l'encontre des populations de lynx, bien que perçues actuellement comme sans répercussion ni effet négatif, semblent trouver leur source dans l'opposition des acteurs du monde de l'élevage à voir survenir de nouvelles menaces potentielles. La situation critique de certains professionnels de l'agriculture influence ainsi un rapprochement entre l'image du loup et du lynx, soulignant l'importance symbolique que représente le félin en tant que prédateur au sein des territoires ruraux de montagne.

En Chartreuse, l'analyse de la position des acteurs de l'élevage permet de révéler que le lynx bénéficie d'une forme de tolérance conditionnelle. Si l'animal est aujourd'hui perçu comme discret et différent du loup, l'acceptation de l'espèce est construite sur un équilibre fragile caractérisé par une absence d'interaction, de conflit, par un manque d'échanges structurés avec les institutions et une faible implication des acteurs publics sur ce sujet. Toutefois, la neutralité apparente des acteurs de l'élevage semble dissimuler des inquiétudes et des positions plus contrastées liées à la mémoire collective des dégâts causés par le loup, et à une situation économique complexe, alimentant une méfiance latente.

Dans cette situation, la reconnaissance souhaitée des éleveurs pourrait se heurter localement aux intérêts et aux actions de conservation du lynx boréal.

A ce titre, même dans un territoire à la situation « initiale » sans conflit encore avéré, l'acceptation du lynx ne bénéficie pas de cette même situation car elle est conditionnée par son appartenance à la classe des grands prédateurs.

On perçoit toutefois des positions nuancées, représentées par la DDT et le président de GP n°2, soulignant la possibilité d'une cohabitation à long terme. Il apparaît en effet que pour des acteurs du monde de l'élevage, il est possible d'aborder la présence du lynx avec une relative acceptation si ces derniers sont personnellement convaincus des faibles répercussions qu'elle engendre sur leurs activités. Ainsi, un travail de dialogue et de reconnaissance, co-construit entre les acteurs concernés, semble envisageable.

IV.II) Enjeux différents mais postures similaires du monde cynégétique

Il convient maintenant de développer la position des acteurs du monde cynégétique. Historiquement, plusieurs sources de conflit peuvent être identifiées, bien que les postures négatives à l'égard du lynx ne soient pas systématiques (Vourc'h, 1990). Elles s'appuient principalement sur la perception de l'impact de la prédation du lynx sur les comportements et les effectifs des populations d'ongulés, mais également sur les tensions sociales inhérentes aux divergences de position entre chasseurs et acteurs de la protection de la nature (Charbonnel & Germain, 2019).

Lors de contextes de réintroduction de l'espèce, les conflits avec le monde de la chasse semblent particulièrement exacerbés (Gatti, 2022). Ainsi, à la suite des réintroductions menées entre 1983 et 1993 dans le massif des Vosges, la perception du lynx, le qualifiant de prédateur nuisible et de concurrent direct pour le gibier, a alimenté les tensions internes au monde cynégétique. Cette représentation a contribué à délégitimer les chasseurs en tant que gestionnaires de la faune, dans un contexte où la seule présence du lynx était susceptible de désorganiser les dynamiques locales de populations de chevreuils. L'inscription du lynx au statut d'espèce protégée a amplifié ce rejet car il interdit toute forme de régulation ou de contrôle par les chasseurs (Vourc'h, 1990).

Par ailleurs, l'expérience récente du Plan National de Conservation du Lynx (PNCL), rédigé par la SFEPM à la demande du WWF France, en montre un autre aspect. Le projet, initialement destiné à être transformé en Plan National d'Actions a été « refusé parce qu'il n'intégrait pas les chasseurs » (chargée de mission « Lynx boréal » à la SFEPM, entretien, 18/03/25). Cette situation souligne l'importance de réellement prendre en compte le monde cynégétique dans l'élaboration des politiques de conservation car il pèse dans les prises de décisions en tant qu'acteur politique des territoires ruraux (Benhammou, 2007).

Pour analyser la position de ces acteurs clés du monde rural, seront mobilisés les mêmes axes d'analyse que pour le secteur de l'élevage, car ils se sont montrés assez pertinents, à savoir, l'étude de la situation actuelle et les prises de postures des acteurs face à une éventuelle augmentation des populations de lynx. Pour apporter des éléments de comparaison, tant sur la perception de l'espèce que sur les actions concrètes, il sera également pertinent d'apporter la vision de la Fédération Départementale des Chasseurs des Vosges sur la gestion du lynx.

1) Une cohabitation consciente mais distante

Pour les acteurs cynégétiques de la Chartreuse, la cohabitation avec le lynx semble actuellement, de la même manière que pour l'élevage, globalement apaisée. En premier lieu, comme l'explique un technicien à la Fédération des chasseurs de l'Isère (le 19/03/25) : « le lynx, il est présent depuis longtemps en Chartreuse, les chasseurs ont compris depuis longtemps qu'il avait un domaine vital relativement grand, que quand il tuait une proie, il la consommait entièrement [...] globalement, le lynx, il ne pose pas de problème. ». Selon ce témoignage, l'ancienneté de la cohabitation a permis l'installation d'une forme d'acceptation, le lynx ne semblant pas susciter de rejet particulier ni poser de problème majeur pour les activités cynégétiques. Ce même interlocuteur précise toutefois que parmi les « nombreuses individualités » rendant difficile l'émergence d'un avis général, certaines personnes peuvent encore avoir « des appréhensions sur la concurrence de cet animal-là... ».

Malgré tout, plus généralement, les chasseurs ne semblent pas indiquer de protestation à la présence ancienne du félin, « bien que le lynx soit présent depuis longtemps, [les chasseurs de Chartreuse] se sont rendus compte que les populations [de chevreuils principalement], ça ne les a pas empêchés de se développer. ». À l'échelle du massif, l'ensemble des éléments abordés précédemment sont validés par un échange avec la présidente de l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA, des associations de chasseurs et de propriétaires fonciers), la Diane des Soms à Saint-Pierre-de-Chartreuse (le 07/04/25). Si le lynx est reconnu à sa valeur de prédateur, il n'est « pas un sujet de grandes inquiétudes et de grandes craintes ». Sa présence stable, observée depuis au moins deux décennies est acceptée sans opposition manifeste. Pour cause, les membres de l'ACCA précisent que la prédation du lynx estimée à « environ 50 chevreuils par an » n'a pas d'impact négatif sur les populations d'ongulés, notamment de chevreuils, compte tenu de l'étendue de leur territoire de chasse (3 000 hectares) et de l'abondance relative de ces derniers dans le secteur.

De plus, en accord avec les avis des acteurs de l'élevage, le lynx est perçu comme bien moins problématique que « l'arrivée du loup » qui « a occasionné beaucoup de soucis. [...] Le lynx, honnêtement, il nous cause beaucoup moins de problèmes » (Présidente de l'ACCA La Diane des Soms à Saint-Pierre-de-Chartreuse, entretien, 07/04/25). Le loup est ainsi décrit comme bien plus conflictuel, affectant d'avantage les comportements des ongulés sauvages. « Le lynx tue peu, il est propre, il consomme ses proies », à la différence du loup, qui « massacre ».

Ce contraste de comportements est reconnu par les acteurs cynégétiques locaux et montre une distinction établie par ces derniers entre les deux espèces.

2) Des méfiances persistantes, un dialogue restreint

Sur la base de ces informations, il apparaît que les perceptions à l'égard du lynx du monde cynégétique et de l'élevage sont largement comparables.

a) Implication et dialogues limités

Ainsi, aucune communication spécifique sur le lynx n'est actuellement menée, principalement en raison d'un manque d'intérêt perçu de la part des chasseurs locaux, du fait de l'absence d'effet négatif sur leurs pratiques. À l'échelle de l'ACCA de Saint-Pierre-de-Chartreuse, il n'existe pas de volonté particulière de renforcer la concertation ou de mettre en place des actions ciblées sur le sujet. Cette posture résulte du constat selon lequel l'espèce ne constitue pas une problématique à ce jour. L'association reste toutefois ouverte à la discussion si la situation venait à évoluer. De son côté, la Fédération des chasseurs de l'Isère ne juge pas pertinent de s'investir dans des actions de communication, comme l'explique un de ses représentants : « Le chasseur, il sait qu'il y a le lynx. Ils savent que c'est une espèce protégée, qu'il n'a pas le droit de le chasser. [...] Ce qui les intéresse nos chasseurs c'est le gibier ».

Un autre facteur limitant l'implication des acteurs cynégétiques locaux dans des actions en faveur du lynx réside dans une posture globalement peu propice au dialogue avec les institutions environnementales. En effet, selon les témoignages récoltés, ni la fédération départementale ni l'ACCA ne transmettraient leurs informations de présence du lynx à l'OFB et au réseau Loup-Lynx. Ce choix serait en partie motivé par des relations historiquement jugées peu « amicales » entre les chasseurs et les agents en charge du suivi de la faune sauvage. Il existerait effectivement un ressentiment lié à un manque de considération des connaissances de terrain. À titre d'exemple, les chasseurs rencontrés évoquent une certaine ignorance concernant leurs remontées d'indices de présence jugés peu fiables. Au-delà du massif de la Chartreuse, cette problématique est étendue plus largement en France, comme l'évoque une technicienne supérieure chargée de mission environnement à la Fédération Départementale des Chasseurs des Vosges (entretien, 09/04/25) : « le premier réflexe, notamment de l'OFB, c'est de dire : "vous n'avez pas forcément bien vu, c'est peut-être pas un lynx" ». Cette attitude est expliquée par la critique du manque de rigueur scientifique des méthodes utilisées par les chasseurs, n'abordant « pas forcément une démarche scientifique » avec de nombreuses observations « à vue ». Ces désaccords méthodologiques participent donc à entretenir une certaine absence de coopération entre le monde cynégétique et les organismes de protection de la nature.

b) Deux visions du félin : la Chartreuse et les Vosges

Le cas de la Fédération Départementale des Chasseurs des Vosges est intéressant à évoquer en raison du contexte autour de la présence du félin. Effectivement, la présence attestée du lynx en Chartreuse reste plutôt récente, en augmentation et relativement ignorée à l'échelle du massif, mais dans les Vosges, face à la situation critique de la population de lynx au cours des années 2005-2010 (Charbonnel & Germain, 2019), de nombreuses actions en faveur de l'espèce ont été engagées. L'événement structurant fut l'élaboration du Plan Régional d'Actions pour la conservation du lynx en 2020, adopté avant le PNA. Ce plan a permis de coordonner les différents acteurs locaux, dont la fédération des chasseurs des Vosges, très active dans la mise en œuvre de mesures de sensibilisation. Celle-ci s'est engagée dans la production et la diffusion de supports éducatifs tels que des prospectus, des projections de films ou des réunions d'informations destinés à expliquer le rôle écologique du lynx, le dérangement possible des activités cynégétiques et à rassurer les chasseurs sur son impact limité sur les populations de grand gibier.

Au titre de l'implication de la fédération des chasseurs vosgienne, cette dernière se montre favorable à une augmentation des effectifs de lynx et à des actions de réintroduction pour soutenir les quelques individus encore présents sur le massif. La stratégie de communication de la fédération est en partie construite pour préparer le terrain à des futurs renforcements d'individus : « On le savait déjà plus ou moins qu'un jour, ça finirait comme ça. Effectivement, on ne voulait pas que ce soit fait d'entrée de jeu parce qu'on sait qu'il faut qu'on prépare nos populations, qu'on prépare nos adhérents à ça. J'ai averti mes élus. Je leur ai dit que de toute façon, voilà, on va y aller forcément et qu'il vaut mieux être dans le train plutôt qu'à côté. Donc, c'est pour ça aussi qu'on s'est investis dans ce projet là depuis le départ dans le cadre du PRA. ». (technicienne supérieure chargée de mission environnement à la Fédération Départementale des Chasseurs des Vosges, entretien, 09/04/25)

En comparaison, les acteurs cynégétiques de Chartreuse affichent une position nettement plus réservée. La fédération des chasseurs de l'Isère ne manifestant pas d'implication particulière en faveur de l'espèce, considérant que cela ne relève pas directement de ses priorités, ne prend pas non plus en compte certaines problématiques spécifiques au lynx évoquées précédemment, tel que les effets du dérangement, notamment sur les jeunes individus, dans le cadre des pratiques de chasse : « Ce n'est pas non plus une réelle question, l'homme a toujours été dans la nature et a toujours généré des dérangements comme n'importe quel prédateur [...]. Au même titre que le lynx. [...] Et oui, il y a du dérangement. Oui, le lynx est sur le secteur. Bah oui, les chiens vont courir après mais ça n'a rien d'exceptionnel. » (technicien à la Fédération des chasseurs de l'Isère, entretien, 19/03/25). Cette position montre une certaine indifférence à la conservation du lynx et ne semble en tout cas pas en faveur d'actions à son encontre. Du côté de l'ACCA locale, la perception actuelle du lynx demeure globalement positive, mais cette position apparaît conditionnée par l'absence d'enjeu concret. « Je pense aussi que la population n'est pas très importante. Tout d'un coup, s'il y avait une grosse population qui se développait, avec des conséquences, alors là, les choses seraient vues autrement. »

Cette crainte rejoint des observations menées en Suisse et en Norvège où la tolérance à l'égard du lynx repose sur le maintien de seuils définis concernant les effectifs et la pression de prédation (Breitenmoser et *al.*, 2010, cité in Charbonnel & Germain, 2019).

Pour conclure cette 2^e partie, la position des acteurs cynégétiques en Chartreuse ne diffère que peu de celles exprimées par les acteurs de l'élevage. Effectivement, la situation actuelle du lynx ne suscite aucun rejet de la part des acteurs de la chasse mais l'acceptation observée paraît reposer sur une tolérance conditionnée par la stabilité des effectifs et l'absence d'impact visible sur les espèces chassables. Par ailleurs, cet état semble accentué par un déficit de concertation et de reconnaissance mutuelle entre les institutions et le monde de la chasse, entretenant un climat de non-échange relatif. Si cette situation perdure, le manque d'anticipation et de dialogue pourrait, à terme, compromettre l'acceptation actuelle du lynx, en particulier si sa population venait à croître dans les années à venir. À cet égard, bien que marquée par un contexte bien plus urgent pour contenir la diminution des effectifs, la situation de la Fédération Départementale des Chasseurs des Vosges contraste particulièrement. Positionné comme partenaire actif de la conservation du lynx en anticipant les réintroductions, en développant des actions de sensibilisation ciblées et en intégrant les enjeux du lynx dans la gestion cynégétique, l'effort est concentré sur la mise en place d'une stratégie d'appropriation locale et individuelle de l'espèce fondée sur la concertation.

La Chartreuse, épargnée par les conflits, aurait avantage, en vue de la précocité de la situation, à anticiper d'éventuels conflits pour une cohabitation sans tension et une acceptation durable.

IV.III) Comprendre les positions pour anticiper une cohabitation durable

Au vu des positions récurrentes observées, il apparaît que les effectifs actuels et la situation du lynx ne semblent poser aucun problème majeur pour la majorité des acteurs de l'élevage et de la chasse. Toutefois, l'espèce est tout de même perçue à sa juste valeur de prédateur et suscite des avis plus négatifs vis-à-vis d'une potentielle future augmentation de la population. Cette position, observée en Chartreuse, n'est pas isolée. Elle rejoint des tendances constatées à l'échelle nationale. À titre d'exemple, dans le cadre du PNA, les représentants agricoles ont obtenu, de la part du préfet de Bourgogne-Franche-Comté, coordinateur des actions du PNA lynx, un engagement à ne pas envisager d'opérations de réintroduction durant les cinq premières années du plan, ni de remplacement des individus accidentés (APASEC, 2022). Cette position révèle une tolérance nationale sous conditions, centrée sur la stabilité actuelle des populations.

1) La notion de « juste place » comme hypothèse d'analyse

Cette situation peut être en partie analysée et comprise grâce à la notion de « juste place » de l'animal développée par Isabelle Mauz (Mauz, 2002). Cela permet d'aborder les représentations spatiales et comportementales de la faune. Elle repose sur l'idée qu'un animal est, ou non, « à sa place », définie à la fois spatialement et comportementalement. Cette notion traverse généralement les tensions autour du retour des grands prédateurs.

La discrétion actuelle du félin et sa présence sporadique (rarement aperçu), sans interaction directe avec les activités rurales, bénéficient au lynx. Le félin semblerait se situer à sa « juste place ». Au contraire, les loups, prédatant des animaux d'élevage, « qui viennent en plein jour, à 20 mètres des bergers » (entretien avec le président de GP n°1) et qui sont observés « près des maisons » (Présidente de l'ACCA La Diane des Soms à Saint-Pierre-de-Chartreuse, entretien, 07/04/25) sont largement perçus hors de leur juste place.

Enfin, l'idée d'une augmentation des populations de lynx, potentiellement négative pour l'équilibre « naturel » actuel, apporte donc aux acteurs un sentiment de déstabilisation, vis-à-vis du lynx et des activités humaines déjà en place. Ayant également leur propre « *agency* » (Mauz, 2002), c'est-à-dire une capacité inhérente à choisir leur place dans l'environnement, les animaux dont le lynx, installés en Chartreuse, n'obéissent pas mécaniquement aux attentes humaines. Cela introduit un certain contexte d'incertitude. Dans une situation moins stable, il est donc craint que le lynx quitte sa « juste place », au même titre que loup. Isabelle Mauz (2002) montre que ce non-respect peut entraîner une forme de punition, de rejet symbolique ou physique de l'animal. Cette notion apporte ainsi une meilleure compréhension des discours virulents et des appels à une régulation par la chasse du lynx portés par certains éleveurs.

2) Dépasser l'indifférence pour une coexistence anticipée

Le positionnement des acteurs locaux de la chasse et de l'élevage, bien que teinté d'une certaine crainte quant à une remise en question de leurs activités et à une évolution de la place du lynx dans un futur potentiel, demeure aujourd'hui marqué par une posture de neutralité. À ce titre, la littérature souligne que sensibiliser un public majoritairement neutre dans ses opinions est une tâche complexe (Liukkonen et *al.*, 2009). En effet, cette neutralité peut traduire un désintérêt rendant difficile l'intégration des informations transmises par les parties prenantes. De plus, toute action perçue comme favorable ou défavorable à la présence du lynx tend à accroître les tensions et à affaiblir la confiance entre les acteurs concernés. Ainsi, particulièrement lorsque les destinataires se montrent sceptiques ou méfiants, l'information ou l'éducation ne suffisent pas toujours à résoudre les conflits (Liukkonen et *al.*, 2009).

Certains acteurs, notamment de l'OFB et de la DDT, défendent de telles positions vis-à-vis de la communication sur le lynx. Ces derniers privilégient et considèrent efficace la discrétion au sujet de l'espèce pour ne pas entraîner de crispation, voire d'aggraver les tensions avec une communication trop directe auprès des éleveurs et chasseurs. À la place, des actions plus modestes semblent pouvoir être privilégiées telles que des « lettres de suivi diffusées localement pour participer au relais d'information » (technicien supérieur de l'environnement à l'OFB, entretien, 24/03/25).

Si ces solutions paraissent favorables, la discrétion autour du lynx pourrait néanmoins être à l'origine d'un environnement peu résilient face à d'éventuels conflits avec les acteurs de l'élevage ou de la chasse. Ainsi, par exemple, si les effets directs d'une prédation seraient probablement limités pour les troupeaux et les pertes économiques de l'éleveur, notamment dans un contexte marqué par des attaques régulières de loups, la charge symbolique des dégâts du lynx pourrait suffire à faire basculer le climat actuellement favorable, ou du moins neutre, vers un rejet plus affirmé de la présence du félin. Cela pourrait compromettre la conservation de l'espèce sur le massif. En effet, compte-tenu de la faiblesse de ses effectifs, malgré les dynamiques d'expansion et de reproduction, la population locale resterait très vulnérable, dans le pire des cas, face à des actes de destruction illégale. L'équilibre actuel apparaît donc suffisamment fragile pour justifier une attention et une anticipation accrues.

Ainsi, l'objectif serait de profiter de l'absence actuelle de conflit pour anticiper une cohabitation durable. À ce titre, comprendre la perception des différents acteurs du territoire, leurs points de vue, leurs craintes et leurs comportements constitue un élément crucial. Ce mémoire offre une première base pour initier cette démarche à l'échelle des Alpes françaises où la Chartreuse occupe une place importante en raison de ses conditions d'accueil favorables. Plus généralement, il apparaît particulièrement pertinent de mener de tels travaux plus largement afin d'anticiper et de préparer la présence du lynx auprès des acteurs concernés.

Conclusion de la partie 4

Sur la base des analyses de la situation en Chartreuse, les perceptions recueillies, qu'elles soient positives, neutres ou réservées, confirment que l'image du lynx demeure façonnée à la fois par sa nature de prédateur et par sa comparaison avec le loup. Les différentes positions observées soulignent également l'enjeu d'une distinction entre les deux espèces dans les discours, afin de réduire les possibles amalgames.

Néanmoins, l'expérience observée localement montre qu'il est possible pour le lynx d'occuper un territoire de manière permanente, avec des reproductions, sans générer de conflit notoire avec les activités pastorales ou cynégétiques, qui plus est sur une période prolongée. Ce cas d'étude atteste de l'existence d'une marge de colonisation progressive et relativement inaperçue pour l'espèce dans les Alpes françaises.

Par ailleurs, la position des éleveurs éclaire une dimension supplémentaire. Si le lynx ne constitue pas une menace directe pour ces activités, les propos des acteurs locaux révèlent une situation professionnelle assujettie à la pression économique et à un sentiment de remise en cause de leur profession, en dépit de la protection environnementale. L'accompagnement de ces difficultés apparaît alors comme un point clé, non seulement pour soutenir ces professionnels, mais aussi pour faciliter l'acceptation du lynx. À cet égard, la situation dans les Alpes françaises, marquée par l'installation du loup, valide la pertinence de ce type d'approche intégrée.

Enfin, cette situation de tolérance relative invite à une action fondée sur l'anticipation, la pédagogie et la concertation territoriale. La cohabitation entre grands prédateurs et activités rurales semble en effet possible, sous couvert de la reconnaissance mutuelle des acteurs et d'une attention particulière aux perceptions de chacune des parties prenantes.

Conclusion générale

Le lynx boréal, marqué par des états de conservation inégaux en Europe est sujet d'une attention particulière en France en vue de son statut de réserve d'espèce « en danger » (UICN) ayant mené à la rédaction d'un Plan National d'Action en sa faveur depuis 2022. Historiquement, si les massifs concernés par la présence du félin sont le Jura et les Vosges, les Alpes représentent un réservoir d'habitats stratégiques bien qu'encore mal étudié pour la survie du lynx en France. Dans un contexte où les enjeux de connectivité sont cruciaux pour la survie de l'espèce, le positionnement du massif de la Chartreuse, caractérisé par un corridor stable et préservé depuis le cœur jurassien de la population française via le Bugey, le Mont du Chat et la chaîne de l'Épine, est donc fortement stratégique. Cet attribut offre à la Chartreuse, à l'échelle des Alpes françaises une importance notable et apporte un contexte géographique à l'étude du lynx et de ces dynamiques territoriales associées.

L'ensemble de ce travail s'est inséré dans une temporalité spécifique, marquée initialement par un retour relativement récent du lynx (en France, depuis 30 ans, encore plus récemment dans les Alpes) et bien que l'espèce soit présente en Chartreuse de manière sporadique depuis les années 1990, l'étude de sa présence n'a été saisie que très récemment au vu du suivi approfondi des échanges de populations entre le Jura et la Chartreuse commencé en 2017. Plus largement, la situation du lynx n'est que réellement coordonnée à l'échelle nationale que depuis l'entrée en vigueur du PNA en 2022. Ainsi, il est difficile d'en percevoir les actions et les mises en œuvre concrètes en faveur de l'espèce. Dans ce contexte, aborder en Chartreuse le sujet du lynx au-delà de son suivi scientifique relève de problématiques nouvelles jusqu'ici peu traitées localement et non étudiées. Les entretiens réalisés avec les différents acteurs, impliqués ou non dans la gestion du lynx, ont toutefois permis de saisir les dynamiques actuelles liées à la présence du félin et potentiellement d'entrevoir des évolutions futures.

Cela étant rappelé, qu'en est-il sur le territoire actuellement ? Quelle est la place du massif dans la dispersion du lynx vers les Alpes françaises ? Quel est le contexte local autour de l'accueil de l'espèce ? Quelles sont les interactions du félin avec les activités d'élevage et de chasse ?

Premièrement, le lynx boréal, caractérisé par une plasticité et adaptabilité importantes, retrouve en Chartreuse un habitat favorable offrant un support d'accueil à long terme et propice au développement des populations. Si la situation est effectivement favorable jusqu'à la Chartreuse, une fois installées, les populations de lynx se heurtent toutefois à l'isolement marqué du massif caractérisé par des vallées très fortement anthropisées aux effets directs sur la connectivité des habitats potentiels et les mouvements des individus. Les perspectives d'évolution de cette situation paraissant restreintes, la Chartreuse ne s'avère ainsi pas être un passage à long terme jusqu'aux habitats favorables du cœur des Alpes.

Bien que le suivi des populations semble mettre en avant quelques secteurs possiblement favorables à la dispersion depuis la Chartreuse, les corridors durables entre le Jura et les Alpes paraissent se localiser principalement au nord du lac du Bourget. Non abordées dans ce mémoire, des liaisons vers les Alpes françaises semblent également exister depuis les Alpes suisses et notamment via le massif du Chablais en Haute-Savoie. Ces pistes ont pour objectif d'être approfondies dans un futur proche, particulièrement grâce aux travaux engagés par les CEN de Savoie et de Haute-Savoie.

Ainsi, même si la Chartreuse n'est pas destinée à long terme à être un passage clé des populations de lynx, ses habitats favorables, sa connexion avec le Jura et la présence relativement ancienne du félin, ont contribué à faire de ce massif un site de référence pour le suivi du lynx par photo-identification, parmi les plus poussés en France. Cette dynamique semble avoir en partie motivé l'intensification du suivi actuel du lynx plus largement dans les Alpes, enjeu crucial en raison des méconnaissances générales des dynamiques de dispersion entre les différents massifs.

Dans un second temps, l'installation de manière pérenne d'individus en Chartreuse où l'environnement est peu conflictuel, permet de mettre en avant les dynamiques de considération du félin sur ce territoire. Ce contexte permet de rendre compte, dans un premier temps, d'une absence de considération de l'espèce par les politiques publiques locales au-delà du suivi scientifique des individus. Cette situation semble liée à la non priorisation d'une espèce ne causant pas de conflits sociaux, ceux-ci justifiant habituellement l'implication des politiques publiques locales dans la gestion des grands prédateurs. Cette position est également caractérisée par un contexte national au titre d'un PNA récent, principalement encore au stade de coordination et axé sur une hiérarchisation reposant sur des critères de priorité. Si la Chartreuse démontre une situation locale où l'espèce ne semble pas actuellement nécessiter de considération politique marquée, la position d'espèce menacée implique, malgré tout, des enjeux cruciaux d'intégration et d'actions en faveur du lynx dans les politiques publiques afin d'assurer un soutien durable à la conservation de l'espèce.

En outre, le lynx boréal, victime de nombreuses menaces en France, bénéficie toutefois, dans sa relation avec la société, de l'image d'espèce emblématique. La valorisation de ce statut est investie afin de bénéficier aux acteurs du territoire et à la conservation de l'espèce. Si ces réflexions, portées dans le cadre du PNA, sont encore en cours de développement à l'échelle nationale, l'application sur le massif de la Chartreuse paraît surtout être, pour les acteurs du tourisme local, un moyen de participer à la conservation de l'espèce. Toutefois, ce constat est accompagné de doutes concernant les bénéfices potentiels. Ce projet gagnerait à être confirmé par des retours d'expérience concrets. Si la mise en place de telles actions est encore en réflexion, il semblerait que des projets locaux en faveur du lynx pourraient être soutenus par la population locale du massif arborant une perception et acceptation marquée du félin. Cette position du grand public indique effectivement un climat général en faveur de la

conservation de l'espèce, potentiellement favorable ou du moins à l'écoute de mesures de protection spécifiques, particulièrement pour limiter les risques de collisions routières avec un individu.

Néanmoins, ce constat semble plus nuancé chez les acteurs de l'élevage et cynégétiques où le lynx semble perdre sa caractéristique d'espèce emblématique au profit de son appartenance à la classe des grands prédateurs. Pourtant ces acteurs apparaissent à cette date majoritairement neutres à l'égard de la présence historique et actuelle du félin, révélant une position privilégiée de l'espèce au sein de ces grands prédateurs, justifiée par sa discrétion et son régime alimentaire limitant les interactions et effets négatifs pour ces activités humaines. Ayant développé leurs activités dans un contexte de non-prédation lié à la disparition historique des grands carnivores en France, ces acteurs, révèlent malgré tout une position de défiance à l'encontre même de la présence du lynx en cas de répercussions notables sur leurs activités et pratiques. À ce titre, cette position semble largement nourrie par la présence du loup et certaines méconnaissances entourant le félin.

Pour approfondir l'analyse des positionnements propres aux acteurs humains du massif, le lynx, au-delà de sa simple présence au cœur des biotopes locaux, pourrait notamment grâce à sa nature peu conflictuelle être intégré à un socioécosystème fondé sur un équilibre et une coévolution entre action politiques, économiques et sociales favorable à la conservation de l'espèce. Cela semblerait possible avec une avancée vers des prises en compte politiques, la valorisation de l'image de l'espèce grâce à une acceptation sociale de sa présence, de ses besoins et des menaces existantes. Toutefois, sa nature de grand prédateur, potentiellement source de conflits avec les mondes de l'élevage et de la chasse cruciaux au système rural, semble remettre en question cette potentialité fondée sur la cohabitation entre humain et animal. Malgré tout, dans un contexte comparable, le Parc National des Abruzzes, évoqué dans le cœur de ce mémoire, représente un exemple de cohabitation entre activités humaines et prédateurs, symbole d'une marge de manœuvre existante, fondée sur la coopération et les intérêts de chacune des parties prenantes.

Au-delà de cette notion, bien que le lynx soit actuellement en retrait des préoccupations sociales et politiques, la situation critique de l'espèce ainsi que la forte probabilité d'un besoin de renforcement des populations avec des individus extérieurs introduits pour assurer la survie de l'espèce à long terme (Arpin, 2024), laissent présager d'une importance grandissante de la problématique de conservation du lynx dans les territoires ruraux. À ce titre, les éléments étudiés tout au long de ce mémoire seront très probablement au centre de futurs travaux et de recherches, en vue de préparer et d'anticiper d'éventuelles actions de réintroduction, si celles-ci venaient à figurer à l'agenda politique national dans le cadre d'un second Plan National d'Actions en faveur du lynx.

Enfin, les dynamiques observées en Chartreuse ne semblent pas différentes de celles relevées dans d'autres territoires où le lynx est présent, en France comme en Europe. Ainsi, ce mémoire est écrit dans un contexte où l'expansion de l'aire de présence régulière à long terme dans les Alpes françaises apparaît comme un enjeu majeur. À cet égard et en guise de conclusion, les éléments mis en lumière ici apparaissent, dans une certaine mesure, transposables à d'autres massifs alpins aux caractéristiques proches.

Bibliographie

Littérature Scientifique :

Arpin, I., Sarrazin, F., Bal, G., Drouet-Hoguet, N., Dumez, R., Pichon, L., Regnier, A., Renault, G., Barnaud, C., Bauduin, S., Bessa-Gomes, C., Billet, P., Breitenmoser-Würsten, C., Duchamp, C., Gimenez, O., Mathevet, R., Mounet, C., Robert, A., Vandiel, J.-M., Young, J. Zimmermann, F. (2024). *Expertise scientifique collective sur la viabilité des populations de lynx boréal en France. Rapport final*, 242 p. <https://ofb.hal.science/hal-04811130>

Basille, M., Herfindal, I., Santin-Janin, H., Linnell, J., Odden, J., Andersen, R., Høgda, K., & Gaillard, J.-M. (2009). "What shapes Eurasian lynx distribution in human dominated landscapes: Selecting prey or avoiding people?", *Ecography*, 32, p. 683-691. <https://doi.org/10.1111/j.1600-0587.2009.05712.x>

Belotti, E., Mayer, K., Kreisinger, J., Heurich, M., & Bufka, L, 2018. "Recreational activities affect resting site selection and foraging time of Eurasian lynx (*Lynx lynx*)", *Hystrix, the Italian Journal of Mammalogy*, n°29, p. 181-189. <https://doi.org/10.4404/hystrix-00053-2018>

Benhammou, F. (2007). *Crier au loup pour avoir la peau de l'ours : Une géopolitique locale de l'environnement à travers la gestion et la conservation des grands prédateurs en France*, thèse de doctorat en géographie, Ecole nationale du génie rural, des eaux et des forêts, 665 p. <https://theses.fr/2007ENGRA001>

Benhammou, F. (2009). « Renouveler l'approche géographique en environnement : L'ours des Pyrénées, entre territoires et géopolitique », In S. Frioux & É.-A. Pépy (Éds.), *L'animal sauvage entre nuisance et patrimoine : France, XVI^e-XXI^e siècle* ENS Éditions, p. 49-70. <https://doi.org/10.4000/books.enseditions.6491>

Benhammou, F. (2019). « Synthèse d'un renouveau prometteur et hétéroclite : Vers une géographie humaine et politique de l'animal », *Géoconfluences*, <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/changement-global/geographie-des-animaux/la-geographie-et-les-animaux>

Bergès, L., Roche, P., & Avon, C. (2010). « Corridors écologiques et conservation de la biodiversité, intérêts et limites pour la mise en place de la Trame verte et bleue », *Sciences Eaux & Territoires*, 3, p. 34-39. <https://doi.org/10.14758/SET-REVUE.2010.3.08>

Biollaz F., Mettaz S., Zimmermann F., Braunisch V. & Arlettaz R. (2015). « Statut du lynx en Valais quatre décennies après son retour : suivi au moyen de pièges photographiques », *Bulletin de la Murithienne*, n°133, p. 29-44. <https://doi.org/10.7892/boris.93720>.

Blanc, N., & Cohen, M. (2003). « L'animal : Une figure contemporaine de la géographie ». *Espaces et sociétés*, p. 25-40. <https://doi.org/10.3917/esp.g2002.110-111.0025>

Bortolamiol, S. (2014), *Interactions hommes-chimpanzés-forêt. Approche spatiale et territoriale de la répartition des chimpanzés, des perceptions locales et de la gestion de la biodiversité (Sebitoli, parc national de Kibale, Ouganda)*, thèse de doctorat en géographie, Université Paris Diderot, 369p.

https://hal.science/tel01198569/file/20141216_these_SB_reduit_A4A3.pdf

Bouron, J-B. (2018), « Espèce porte-drapeau, espèce-phare, espèce parapluie », *Géoconfluences* <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/espece-porte-drapeau-parapluie>

Breitenmoser, Urs & Breitenmoser, Christine & Okarma, H. & Kaphegyi, Thomas & Kaphygyi, Ursula & Müller, Ulrich. (2000). "Action Plan for the Conservation of the Eurasian Lynx in Europe (Lynx lynx).", 70 p.

https://www.researchgate.net/publication/228776242_Action_Plan_for_the_Conservation_of_the_Eurasian_Lynx_in_Europe_Lynx_lynx#fullTextFileContent

Briaudet, P.-E., & Gatti, S. (2014) « Bilan 2013-2014 du piégeage photographique dans les Alpes : quand on cherche, on trouve... » *Bulletin Lynx du Réseau*, 19, p. 14-17.

<https://www.ferus.fr/wp-content/uploads/2013/04/Bulletin-lynx-n%C2%B019.pdf>

Chapron, G., Kaczensky, P., Linnell, J., von Arx, M., Huber, D., Andrén, H., López-Bao, J. V., Adamec, M., Álvares, F., Anders, O., Balciuskas, L., Balys, V., Bedó, P., Bego, F., Blanco, J., Breitenmoser, U., Brøseth, H., Bufka, L., Bunikyte, R., & Boitani, L. (2014). "Recovery of large carnivores in Europe's modern human-dominated landscapes", *Science*, 346, p. 1517-1519.

<https://doi.org/10.1126/science.1257553>

Charbonnel A. & Germain E. (2019). *Plan Régional d'Actions en faveur du Lynx boréal (Lynx lynx) dans le Massif des Vosges : rétablir le Lynx dans un état de conservation favorable dans le cadre d'une démarche participative, concertée et partagée avec les acteurs du territoire*, Centre de Recherche et d'Observation sur les Carnivores (CROC), 258 p. https://www.grand-est.developpementdurable.gouv.fr/IMG/pdf/pra_lynx_massif_vosges_2019_final_cp_compressed.pdf

Clauzel, C. (2022). « Les réseaux écologiques, une stratégie de conservation pour concilier fonctionnalités écologiques et aménagement du territoire », *Géoconfluences*.

<https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/changement-global/articles-scientifiques/reseaux-ecologiques>

Drouilly M. (2019). Plan d'actions pour la conservation du Lynx boréal (Lynx lynx) en France – Propositions à mettre en œuvre par l'État dans le cadre d'un PNA. Société française pour l'étude et la protection des mammifères / WWF France, 177 p.

https://www.sfepm.org/sites/default/files/inline-files/Plan_dActions_Conservation_Lynxboreal_aout2019_WWF-SFEPM_1.pdf

Drouilly, M. (2019) *Comment conserver le Lynx boréal en 21 actions ? Priorités pour la conservation du Lynx boréal en France*. SFEPM, avec le soutien financier du WWF France. 28p.

https://www.sfepm.org/sites/default/files/inlinefiles/Plaqueette_21actions_pour_la_conservation_du_Lynx_boreal_en_France_0.pdf

Filla, M., Premier, J., Magg, N., Dupke, C., khorozyan, I., Waltert, M., Bufka, L., Heurich, M., 2017. "Habitat selection by Eurasian lynx (*Lynx lynx*) is primarily driven by avoidance of human activity during day and prey availability during night", *Wiley Ecology and Evolution*. N°7, p. 6367–6381. <https://doi.org/10.1002/ece3.3204>

Gatti S, 2022. *Plan National d'Actions en faveur du Lynx boréal (Lynx lynx) : rétablir le Lynx dans un état de conservation favorable en France (2022-2026)*, 182 p. https://biodiversite.gouv.fr/projet-pna/wp-content/uploads/PNA_Lynx_boreal.pdf

Gehr, B., Hofer, E. J., Muff, S., Ryser, A., Vimercati, E., Vogt, K., & Keller, L. F. 2017. "A landscape of coexistence for a large predator in a human dominated landscape", *Oikos*, 126 (10): p. 1389–1399. <https://doi.org/10.1111/oik.04182>.

Gérardot, M. (2023), « Grand prédateur », *Géoconfluences*. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/grandpredateur#:~:text=Un%20grand%20pr%C3%A9dateur%20est%20un,r%20est%20aux%20animaux%20non%20humains>

Girandola, F., Demarque, C. et Lo Monaco, G. (2019). « La perception sociale : formation d'impression, stéréotypes, préjugés et discrimination ». *Psychologie sociale : Concepts fondamentaux, méthodes et exercices*, p. 198-219 <https://shs.cairn.info/psychologie-sociale-9782200620387-page-198?lang=fr>

Herfindal, I., Linnell, J. D. C., Odden, J., Nilsen, E. B., & Andersen, R. (2005). "Prey density, environmental productivity and home-range size in the Eurasian lynx (*Lynx lynx*)", *Journal of Zoology*, 265(1), P. 63-71. <https://doi.org/10.1017/S0952836904006053>

Hetherington, D. A., Miller, D. R., Macleod, C. D., & Gorman, M. L. (2008). "A potential habitat network for the Eurasian lynx *Lynx lynx* in Scotland", *Mammal Review*, 38(4), 285-303. <https://doi.org/10.1111/j.1365-2907.2008.00117.x>

Iannella, M., Biondi, M., & Serva, D. (2024). "Functional connectivity and the current arrangement of protected areas show multiple, poorly protected dispersal corridors for the Eurasian lynx", *Biological Conservation*, n°291, p. 110498. <https://doi.org/10.1016/j.biocon.2024.110498>

Laslaz, L. (2019). « Acceptation sociale ». *Géoconfluences – École normale supérieure de Lyon*. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/acceptation-sociale>

Lescureux, N., Linnell, J., Mustafa, S., Melovski, D., Stojanov, A., Ivanov, G., Avukatov, V., von Arx, M., & Breitenmoser, U. (2011). "Fear of the unknown: Local knowledge and perceptions of the Eurasian lynx *Lynx lynx* in western Macedonia", *Oryx*, 45, p. 600-607. <https://doi.org/10.1017/S0030605310001547>

L'Hostis A. (2007), «Connectivité», *Hypergéométrie*, 1 p. <https://hypergeo.eu/connectivite/>

Liukkonen, T., Mykrä-Pohja, S., Bisi, J., & Kurki, S. (2009). "Conflicts and Compromises in Lynx *Lynx lynx* Conservation and Management in Finland", *Wildlife Biology*, 15, 165-174. <https://doi.org/10.2981/07-051>

Mauz, I. (2002). *Gens, cornes et crocs. Relations hommes-animaux et conceptions du monde, en Vanoise, au moment de l'arrivée des loups*, thèse de doctorat en sociologie, ENGREF (AgroParisTech), 514 p. <https://pastel.hal.science/tel-00005666>

Mauz, I. (2002). Les conceptions de la juste place des animaux dans les Alpes françaises. *Espaces et sociétés*, 110-111(3), p. 129-146. <https://doi.org/10.3917/esp.g2002.110-111.0129>.

Mounet, C. (2007), *Les territoires de l'imprévisible. Conflits, controverses et « vivre ensemble » autour de la gestion de la faune sauvage. Le cas du loup et du sanglier dans les Alpes françaises*, thèse de doctorat en géographie, Université Joseph-Fourier - Grenoble I, 565 p. <https://theses.hal.science/tel-00207766v1>

Mueller, S.A., Reiners, T.E., Middelhoff, T.L. (2020). "The rise of a large carnivore population in Central Europe: genetic evaluation of lynx reintroduction in the Harz Mountains.", *Conserv Genet* 21, p. 577–587. <https://doi.org/10.1007/s10592-020-01270-w>

Nagl, D., Breitenmoser, U., Hackländer, K., Ryser, A., Zimmermann, F., Signer, S., Haller, H., Breitenmoser-Würsten, C., & Vogt, K. (2022). "Long-term changes in habitat selection and prey spectrum in a reintroduced Eurasian lynx (*Lynx lynx*) population in Switzerland", *Ecology and Evolution*, 12(2), p. e8614. <https://doi.org/10.1002/ece3.8614>

Platini, V., Morand, A. (2023). *Expérimenter sur le territoire du Parc naturel régional du Haut-Jura en vue de réduire le risque de collision Lynx*, 81 p. <https://doi.org/10.13140/RG.2.2.28765.22248>

Ripari, L., Premier, J., Belotti, E., Bluhm, H., Breitenmoser-Würsten, C., Bufka, L., Červený, J., Drouet-Hoguet, N., Fuxjäger, C., Jędrzejewski, W., Kont, R., Koubek, P., Kowalczyk, R., Krofel, M., Krojerová-Prokešová, J., Molinari-Jobin, A., Okarma, H., Oliveira, T., Remm, J., Heurich, M. (2022). "Human disturbance is the most limiting factor driving habitat selection of a large carnivore throughout Continental Europe", *Biological Conservation*, 266, 109446. <https://doi.org/10.1016/j.biocon.2021.109446>

Vandel, J.M. & Stahl, P. (2005), "Distribution trend of the Eurasian lynx *Lynx lynx* populations in France", *Mammalia*, 69, p. 145–158. <http://dx.doi.org/10.1515/mamm.2005.013>

von Arx, M. 2020. "Lynx lynx The IUCN Red List of Threatened Species", 20 p. <https://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2020-3.RLTS.T12519A177350310.en>

Vourc'h, A. (1990). « Représentation de l'animal et perceptions sociales de sa réintroduction. Le cas du lynx des Vosges », *Revue d'Écologie (La Terre et La Vie)*, p. 175-187. <https://doi.org/10.3406/revec.1990.6345>

White, C., Almond, M., Dalton, A., Eves, C., Fessey, M., Heaver, M., Hyatt, E., Rowcroft, P. & Waters, J. (2016), "The Economic Impact of Lynx in the Harz Mountains", Prepared for the Lynx UK Trust by AECOM, 7 p. <https://www.northumberlandnationalpark.org.uk/wp-content/uploads/2018/04/Lynx-harz-mountains-AECOM.pdf>

Zimmermann, F., & Breitenmoser, U. (2007). "Potential distribution and population size of the Eurasian lynx *Lynx lynx* in the jura Mountains and possible corridors to adjacent ranges", *Wildlife Biology*, 13(4), p. 406-416. [https://doi.org/10.2981/0909-6396\(2007\)13\[406:PDAPSO\]2.0.CO;2](https://doi.org/10.2981/0909-6396(2007)13[406:PDAPSO]2.0.CO;2)

Zimmermann, F., Breitenmoser-Würsten, C., & Breitenmoser, U. (2005). "Natal dispersal of Eurasian lynx (*Lynx lynx*) in Switzerland", *Journal of Zoology*, 267(4), p. 381-395. <https://doi.org/10.1017/S0952836905007545>

Zimmermann, F., Breitenmoser-Würsten, C., & Breitenmoser, U. (2007). "Importance of dispersal for the expansion of a Eurasian lynx *Lynx lynx* population in a fragmented landscape", *Oryx*, 41(3), 358-368. <https://doi.org/10.1017/S0030605307000712>

Littérature grise :

Agence d'urbanisme Rhône-Alpes. (2014). *Schéma Régional de Cohérence Ecologique Rhône-Alpes*. 252 p. https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/1_SRCERA_APPROB_rapport_OKRepro_cle61cc19.pdf

Apasec, (2022), « Le premier PNA lynx scruté de près par la profession agricole » 3 p. <https://apasec.net/articles/10/02/2022/Le-premier-PNA-lynx-scrute-de-pres-par-la-profession-agricole-67296/>

Avon, C., & Bergès, L. (2013). *Outils d'analyse de la connectivité des habitats*, Rapport, IRSTEA, 31 p. <https://hal.inrae.fr/hal-02598605>

Bailly, J. (2020). *Le Lynx en Chartreuse—Épine—Mont du Chat : Bilan du suivi photographique 2017-2020*. 47 p. https://www.parc-chartreuse.net/content/uploads/2021/09/Lynx_Chartreuse_2017_2020_JB-1.pdf

Parc naturel régional de Chartreuse. (2022). *Charte 2022-2037*. 248 p. https://www.parc-chartreuse.net/content/uploads/2021/05/ChartePNRC-VDEF_BD.pdf

Parc Naturel Régional de Chartreuse. (2016). *Synthèse du diagnostic Plan Pastoral Territorial de Chartreuse*. 5 p. https://www.echoalp.com/documents/Synth_diag_PPT.pdf

Parc Naturel Régional de Chartreuse. (2022). *Le pastoralisme en Chartreuse*, 6 p. <https://www.parc-chartreuse.net/content/uploads/2018/02/synthse-diag-ppt.pdf>

FERUS (2023). *Parole de Lynx Bilan 2023*. 42 p <https://www.ferus.fr/wp-content/uploads/2024/02/2023-BilanPDLynx-rapport-technique.pdf>

Région Auvergne-Rhône-Alpes (2020), *Atlas biodiversité, Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires Horizon 2030*, 92 p. <https://www.auvergnerhonealpes.fr/media/2207/download?inline>

Sitographie :

Dynamique des populations face à un changement de l'environnement—Cas du lynx. (s. d.). Le portail technique de l'OFB. Consulté le 28 janvier 2025, à l'adresse <https://professionnels.ofb.fr/fr/node/1396>

Office français de la biodiversité (OFB). (2024). *Lynx flash info—N°12.* Le portail technique de l'OFB. Consulté le 8 février 2025, à l'adresse <https://professionnels.ofb.fr/fr/doc/lynx-flash-info-ndeg12>

Office français de la biodiversité (OFB). (2021). *Le massif de Chartreuse : Une charnière pour la connexion des populations de lynx jurassienne et alpine ?* Le portail technique de l'OFB. Consulté le 1^{er} février 2025, à l'adresse <https://professionnels.ofb.fr/fr/article/massif-chartreuse-charniere-connexion-populations-lynx-jurassienne-alpine>

Office français de la biodiversité (OFB). (s. d.). *Collisions routières, populations de lynx et séquence « Éviter, réduire, compenser (ERC) ».* Le portail technique de l'OFB. Consulté le 8 février 2025, à l'adresse <https://professionnels.ofb.fr/fr/node/1162>

Méthode de photo-identification du lynx. (s. d.). Le portail technique de l'OFB. Consulté le 4 mai 2025, à l'adresse <https://professionnels.ofb.fr/fr/node/1087>

Nationalpark Harz. (s. d.). *The lynx enclosure near Rabenklippe – Experiencing nature.* Consulté le 15 mai 2025, à l'adresse https://www.nationalpark-harz.de/en/experiencing_nature/lynx_enclosure/

Parc naturel régional de Chartreuse. (2020). *La Chartreuse, terre d'agriculture.* Consulté le 19 mai 2025, à l'adresse <https://www.parc-chartreuse.net/agir/agriculture/la-chartreuse-agriculture/>

Tableau des entretiens

Personnes interrogées	Fonction	Date	Durée
Jérôme Bailly	Garde technicien, Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse	jeudi 20 février 2025	1h30
Tristan Orecchioni	Garde forestier, ONF - UT Chambéry, correspondant réseau Loup-Lynx Chartreuse	mercredi 12 mars 2025	1h
Léa Lange	Chargée de mission "Lynx boréal", SFEPM	mardi 18 mars 2025	1h20
Didier Montaland	Technicien au service environnement, Fédération des chasseurs de l'Isère	mercredi 19 mars 2025	30min
Benoît Maréchal	Technicien supérieur de l'environnement à l'OFB, en charge du suivi lynx au département de la Savoie	lundi 24 mars 2025	1h30
Valentin Louin-Douin	Accompagnateur en montagne (numéro 1), moniteur VTT, pisteur secouriste, formateur ANENA,	mardi 25 mars 2025	45min
Suzel Tuybens	Accompagnatrice en montagne (numéro 2)	mardi 25 mars 2025	50min
Antoine Corcket	Accompagnateur en montagne (numéro 3) et photographe animalier	vendredi 28 mars 2025	30min
Sylvène Grandjean	Chargée de mission éducation au territoire, PNR de Chartreuse	vendredi 28 mars 2025	1h15
Pierre Benedetto	Directeur adjoint, Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Saône	mercredi 2 avril 2025	1h
Manon Helluy	Chargée de mission PNA Lynx, OFB	vendredi 4 avril 2025	1h30
Geneviève Gontier	Présidente de l'ACCA La Diane des Soms à Saint-Pierre-de-Chartreuse	lundi 7 avril 2025	30min
Corinne Barnet	Technicienne supérieure chargée de mission environnement, Fédération des chasseurs des Vosges	mercredi 9 avril 2025	1h30
Sylvain Ducruet	Technicien forestier territorial, ONF - UT Chambéry, Réseaux Avifaune et Mammifères	jeudi 10 avril 2025	40min
Virginie Oliot	Directrice de l'Office de Tourisme Cœur de Chartreuse	jeudi 10 avril 2025	30min
Jérôme Patrouiller	Chef d'unité élevage et prédation, DDT Isère	lundi 14 avril 2025	1h15
Philippe Veyron	Président du groupement pastoral du Col du Coq , président de GP numéro 1	mardi 15 avril 2025	30min
Hervé Cloitre	Président du groupement pastoral de Bovinant, président de GP numéro 2	mardi 15 avril 2025	40min
Jérémie Carron	Président du groupement pastoral de l'Emeindras Chamechaude, président de GP numéro 3	mardi 15 avril 2025	30min
Sarah Pierre	Chargée de mission espèces à enjeux, coordinatrice du PNA lynx, DREAL Bourgogne-Franche-Comté	mercredi 23 avril 2025	1h20
Alain Morand	Responsable d'études en environnement : biodiversité et aménagement, Cerema	mercredi 23 avril 2025	1h30

Table des cartes

Carte 1	Aire de présence régulière et occasionnelle du lynx en 2023, une colonisation grandissante des massifs de l'Est français. Source : OFB, 2024.....	6
Carte 2	Le massif de la Chartreuse au sein des massifs accueillant le lynx en France, une liaison directe avec le Jura. Réalisation : Sanchez. M, 2025 Source : OpenStreetMap	9
Carte 3	Une distribution historique du Lynx boréal en Europe révélant l'ampleur du retrait des populations. Source : Charbonnel & Germain, 2019.....	15
Carte 4	État des lieux des connaissances entre les échanges du massif du Jura et les massifs alpins ou préalpins Français, une mise en valeur des connaissances à approfondir. Sources : OFB communication orale, OpenStreetMap Réalisation : Sanchez M. 2025	22
Carte 5	Entités géographiques étudiés lors du suivi du lynx 2017-2020, une liaison étudiée de très près. Source : Bailly. J, 2020	25
Carte 6	Insertion du corridor "Bugey-Epine-Chartreuse" dans la cluse de Chambéry, représentation d'une liaison directe avec le Jura, entre la « Vallée du Rhône à la Chartreuse interne. Réalisation : Sanchez. M sur la base de DDT73, modifié le 05/05/25. Source perspective cavalière : DDT 73.....	30
Carte 7	Représentation schématique du secteur "vallée du Rhône" et des entités à franchir pour rejoindre la Chaîne de l'Epine. Réalisation : Sanchez M. 2025, Source : Google EARTH 2025	33
Carte 8	Cartographie de la continuité écologique au cœur de la Chartreuse, le massif, un réservoir de biodiversité. Réalisation : Sanchez M. 2025 sur la base de l'Atlas Cartographique de la Trame Verte et Bleue. Source : SRADDET AURA	39
Carte 9	Routes au cœur de la Chartreuse, hiérarchisées selon leur niveau de perméabilité pour les espèces animales terrestres. Un secteur à enjeux, le Val de Couz. Réalisation : Sanchez. M, 2025, Sources : SRCE Rhône-Alpes, BD Topo, SRADDET AURA	41
Carte 10	Représentation des obstacles au franchissement de la Cluse de Voreppe pour atteindre le Vercors depuis la Chartreuse. Réalisation : Sanchez. M, 2025 Sources : BD Topo, Corine Land Cover, OpenTopoMap.....	45
Carte 11	Représentation des obstacles au franchissement du Grésivaudan pour atteindre la Chaîne de Belledonne depuis la Chartreuse. Réalisation : Sanchez. M, 2025 Sources : BD Topo, Corine Land Cover, OpenTopoMap.....	46
Carte 12	Un secteur potentiellement perméable pour le lynx entre la Chartreuse, le nord de Belledonne et les Bauges. Réalisation : Sanchez. M, 2025, Sources : Bd TOPO, CORINE LAND COVER, entretien avec un technicien supérieur de l'environnement à l'OFB, OpenTopoMap ...	50

Carte 13 La densité des collisions de lynx sur la zone d'étude du projet d'expérimentation sur le territoire du Parc Naturel Régional du Haut-Jura. Un secteur bien plus exposé que la Chartreuse. Source : Platini, Morand, 2023.	52
Carte 14 Commune de résidence des répondants, une représentation locale marquée. Réalisation : Sanchez. M, 2025. Sources : Questionnaire Malo Sanchez, OpenStreetMap	74
Carte 15 Les alpages au cœur du massif de la Chartreuse, une concentration des activités sur l'Est du massif. Sources : Fédération des Alpages de l'Isère, OpenStreetMap. Réalisation : Sanchez. M, 2025	90

Table des figures

Figure 1 Une évolution marquée des aires de présence régulière du lynx par secteur géographique depuis 1983 à 2023. La position de retrait des Vosges et des Alpes. Source : OFB, 2024	6
Figure 2 Axes de travail du PNA lynx, Réalisation : Sanchez. M, 2025, modifié de Gatti, 2022	7
Figure 3 Répartition des secteurs d'activités socio-professionnelles au sein du réseau Loup-Lynx. Source : OFB	18
Figure 4 Objectifs pour chaque sous-trame de la Trame verte et bleue Auvergne-Rhône-Alpes. Source : SRADDET AURA	38
Figure 5 Les expériences d'observations du lynx pour les habitants et pratiquants du massif déclarant ressentir de l'intérêt et/ou de l'excitation à la présence locale du félin. Source : Questionnaire réalisé dans le cadre du mémoire	70
Figure 6 Les publications sur les pages Facebook locales, une aide précieuse.	73
Figure 7 Affiche pour promouvoir la diffusion du questionnaire.	73
Figure 8 Tranches d'âges les plus représentées et courbe des pourcentages cumulés.....	75
Figure 9 Professions des répondants.....	75
Figure 10 Activités professionnelles du panel de répondants.....	75
Figure 11 Les utilisations du massif, un domicile ou lieu d'évasion.	75
Figure 12 Une présence peu inquiétante... Réponse à la question : Pensez-vous que le lynx peut être dangereux pour l'homme ?.....	77
Figure 13 ...mais pas anodine, vectrice d'un intérêt plus que certain. Réponse à la question : Que ressentez-vous à l'idée d'avoir des lynx dans votre région ?.....	77
Figure 14 Au-delà d'un simple sujet, une présence très importante. Réponse à la question : La présence du lynx dans les forêts de Chartreuse est-elle importante pour vous ?.....	77
Figure 15 Un enjeu d'équilibre écosystémique, croisement : réponse à l'affirmation : « La présence du lynx au cœur du massif signifie un écosystème équilibré » et importance de la présence du lynx.	77
Figure 16 L'imaginaire construit du lynx, aperçu des mots les plus évocateurs de l'espèce.	78
Figure 17 Réponses à la question : Savez-vous dans quels massifs la présence du lynx est avérée ?	79
Figure 18 Réponses à la question : Quels sont les principaux dangers pour le lynx en France ? .	79
Figure 19 La présence du lynx discutée localement, des échanges entre particuliers et une forte implication des professionnels de la nature.	80
Figure 20 Une participation aux actions en faveur du lynx encore à la marge. Réponse à la question : Avez-vous déjà participé à des actions de sensibilisation sur le lynx ?.....	81

Figure 21 Forcer des portes ouvertes ? Un public sensibilisé déjà acquis à la cause. Réponse à la question : Si oui, cela a-t-il modifié votre perception du lynx ?.....	81
Figure 22 Une confiance pour les acteurs de la protection environnementale, une marge pour assurer la bonne diffusion des informations.	81
Figure 23 Une volonté de participation nuancée. Croisement : réponse des personnes n'ayant jamais pris part à des actions de communication sur le lynx à la question : seriez-vous intéressé(e) pour participer à un événement de sensibilisation à l'avenir ?	82
Figure 24 Un large panel d'actions possibles, un intérêt potentiel pour des événements diversifiés. Réponse à la question : Quels types de supports vous sembleraient les plus adaptés pour informer le public sur le lynx ?	83
Figure 25 Un environnement favorable à l'espèce ? Au-delà d'une posture favorable, une absence totale d'opposition.	84
Figure 26 La position favorable des locaux. Croisement : Relation avec le massif des personnes étant favorable à la présence du félin.	84
Figure 27 Le positionnement neutre, une relation avec l'éloignement géographique. Croisement: lien avec le massif des personnes neutres à l'égard de la présence du félin.	85
Figure 28 Evolution du nombre d'attaques et d'animaux prédatés retenus au titre du Lynx en France de 1984 à 2019. Des prédatations rares mais constantes dans le Jura. Source : Gatti, 2022 à partir de la base de données du Réseau Loup-Lynx	89

Table des tableaux

Tableau 1 Les statuts UICN des populations de lynx européennes, une situation générale alarmante. Réalisation : Sanchez. M, 2025, Source : von Arx, 2020	16
Tableau 2 Hiérarchisation de la perméabilité des infrastructures linéaires de transports Source : Schéma Régional de Cohérence Écologique, 2014	31
Tableau 3 Catégorisation des infrastructures selon le coefficient de perméabilité Source : Schéma Régional de Cohérence Écologique, 2014	31
Tableau 4 Aperçu des acteurs impliqués dans le projet mené par le CEREMA sur le territoire du Parc Naturel Régional du Haut-Jura en vue de réduire le risque de collision avec le lynx Réalisation : Sanchez. M, 2025, Source : entretien avec une personne responsable d'études en environnement au Cerema le 23/04/25	62

Table des photos

Photo 1 Vue aérienne de la cluse de Voreppe, un net aperçu de la problématique... Source : PNR de Chartreuse	44
Photo 2 Le Grésivaudan depuis le ciel, un obstacle de la même acabit. Source : google EARTH	44
Photos 3 à 9 Aperçu de l'utilisation de l'image du lynx dans le Parc National du Harz. Crédit : AECOM	65
Photos 10 à 14 Une diffusion locale et hivernale. Crédit : Malo Sanchez	73

Annexe 1

Questionnaire réalisé :

Questionnaire perception du lynx en Chartreuse

Bonjour, je suis actuellement étudiant master géographie à l'Université Savoie Mont-Blanc et dans le cadre d'un mémoire de recherche, je réalise un travail sur le lynx en Chartreuse. L'objectif de ce questionnaire est de recueillir les perceptions et les connaissances des habitants et pratiquants du massif de Chartreuse sur cet animal.

Les réponses issues de ce questionnaire sont anonymisées. L'intérêt est d'évaluer le ressenti et les connaissances vis-à-vis du lynx. Ainsi, toutes les réponses sont intéressantes dans le cadre de l'analyse de ces dernières.
Le temps de réponse est d'environ 10 minutes.
Je vous remercie du temps accordé.

** Indique une question obligatoire*

1. Afin de mesurer les perceptions et les connaissances des habitants et pratiquants du massif de Chartreuse, vous acceptez que vos données soient collectées et fassent l'objet d'un traitement manuel à cette seule fin. *

Plusieurs réponses possibles.

J'accepte de participer à ce questionnaire

Liens et pratiques du massif

2. Quel est votre lien avec la Chartreuse ? *

Plusieurs réponses possibles.

J'y habite toute l'année
 J'y possède une résidence secondaire
 J'y travaille
 J'y viens pour des loisirs et activités de plein air
 Autre : _____

3. À quelle fréquence vous rendez-vous dans le massif de la Chartreuse ? *

Plusieurs réponses possibles.

Quotidiennement
 Plusieurs fois par semaine
 Plusieurs fois par mois
 Plusieurs fois par an
 Rarement

4. Quelles activités pratiquez-vous en Chartreuse ? *

Plusieurs réponses possibles.

Randonnée
 Trail / Course à pied
 VTT
 Ski de randonnée / Raquettes
 Chasse
 Élevage / pastoralisme
 Photographie / Observation de la faune
 Exploitation forestière
 Autre : _____

Connaissances générales sur le lynx

5. Savez-vous dans quels massifs la présence du lynx est avérée ? *

0 point

Plusieurs réponses possibles.

Le Jura
 Les Vosges
 Les Alpes
 Le Massif Central
 Les Pyrénées

6. C'est selon vous, combien y a-t-il de lynx en France ? *

0 point

Plusieurs réponses possibles.

Moins de 100
 Entre 100 et 200
 Plus de 200

7. Quel est le poids moyen d'un lynx mâle adulte ? *

0 point

Plusieurs réponses possibles.

Moins de 20 kg
 Entre 20 et 30 kg
 Plus de 30 kg

8. Pensez-vous que le lynx peut être dangereux pour l'homme ? *

0 point

Plusieurs réponses possibles.

Oui
 Non
 Ne sait pas

9. Les lynx présents en France aujourd'hui proviennent-ils, à l'origine, exclusivement de réintroductions ? *

0 point

Plusieurs réponses possibles.

Oui
 Non
 Ne sait pas

10. À votre avis, quelles sont les principales proies du lynx ? *

0 point

Plusieurs réponses possibles.

Caprins (chèvres...)
 Ovins (moutons, moutons)
 Ongulés sauvages (chevreuils, chamois...)
 Oiseaux
 Rongeurs

11. Quels sont les principaux dangers pour le lynx en France ? *

0 point

Plusieurs réponses possibles.

Appauvrissement génétique (diminution de la diversité génétique au sein d'une population)
 Collisions avec des véhicules
 Destruction illégale (braconnage)
 Manque de proies naturelles
 Faible continuité entre les populations

12. Connaissez-vous le statut d'évaluation (Indicateur permettant d'évaluer l'ampleur du risque d'extinction de l'espèce) du lynx en France ? *

0 point

Plusieurs réponses possibles.

Préoccupation mineure
 Vulnérable
 En danger
 En danger critique

Connaissances sur le lynx en Chartreuse

13. Savez-vous que des lynx sont présents dans le massif de Chartreuse ? *

Plusieurs réponses possibles.

Oui
 Non

14. Si oui, comment l'avez-vous appris ?

Plusieurs réponses possibles

- Médias (journaux, TV, radio...)
- Réseaux sociaux
- Témoignages (famille, amis, chasseurs, randonneurs...)
- Professionnels de la nature (Parc naturel régional, Office Français de la Biodiversité, Office National des Forêts...)
- Association de protection de la nature
- Autre : _____

15. Selon vous, combien de lynx sont actuellement présents en Chartreuse ? * 0 point

Plusieurs réponses possibles

- Aucun
- Moins de 10
- Entre 10 et 15
- Entre 15 et 20
- Plus de 20

16. D'où proviennent les populations de lynx en Chartreuse ? * 0 point

Plusieurs réponses possibles

- De réintroductions locales
- Du massif du Jura (dispersion naturelle)
- Les deux
- Ne sait pas

17. Avez-vous connaissance d'une prédation de lynx sur un animal d'élevage au cœur du massif ? *

Plusieurs réponses possibles

- Oui
- Non
- Ne sait pas

18. Si oui, veuillez détailler s'il vous plaît :

Perceptions et opinions sur le lynx

Cette troisième partie du questionnaire vise maintenant à récolter vos perceptions et vos opinions.

19. Êtes-vous intéressé par le lynx ? *

Plusieurs réponses possibles

- Oui
- Non

20. Quels mots vous viennent spontanément à l'esprit lorsque vous pensez au lynx ? *

21. La présence du lynx dans les forêts de Chartreuse est-elle importante pour vous ? *

Plusieurs réponses possibles

- Pas du tout importante
- Peu importante
- Neutre
- Importante
- Très importante

22. Avez-vous déjà observé un lynx ou ses traces en Chartreuse ? *

Plusieurs réponses possibles

- Oui, directement un lynx
- Oui, des indices (empreintes, poils, restes de proies)
- Non, jamais
- Ne sait pas

23. Que ressentez-vous à l'idée d'avoir des lynx dans votre région ? *

Plusieurs réponses possibles

- De l'excitation
- De l'intérêt
- De l'indifférence
- De l'inquiétude
- De la peur

24. S'agissant de deux carnivores, avez-vous la même représentation du lynx et du loup ? *

Plusieurs réponses possibles

- Oui
- Non

25. Veuillez détailler s'il vous plaît : *

26. Pensez-vous que le lynx a sa place dans l'écosystème du massif de Chartreuse ? *

Plusieurs réponses possibles

- Pas d'accord du tout
- Peu d'accord
- Sans avis
- d'accord
- Complètement d'accord

27. Pour chaque proposition, n'indiquez qu'une seule réponse. *

La présence du lynx au cœur du massif signifie :

Plusieurs réponses possibles.

	Pas d'accord du tout	Peu d'accord	Sans avis	D'accord	Complètement d'accord
Un signe d'écosystème équilibré	<input type="checkbox"/>				
Un danger potentiel pour les humains	<input type="checkbox"/>				
Une régulation naturelle des ongulés	<input type="checkbox"/>				
Un danger pour les animaux de compagnie	<input type="checkbox"/>				
Un danger pour les activités pastorales	<input type="checkbox"/>				
Une source de bénéfices économiques	<input type="checkbox"/>				
Une source de déficits économiques	<input type="checkbox"/>				

28. Selon vous, quels éléments influencent le plus votre perception du lynx en Chartreuse ? *

Plusieurs réponses possibles.

- L'image véhiculée par les médias
- Les discussions avec mon entourage
- Mon expérience personnelle en nature
- Les informations diffusées par les institutions et associations
- Les impacts possibles sur certaines activités (chasse, pastoralisme...)
- Autre : _____

29. Au final, comment décrivez-vous votre position à l'égard de la présence du lynx ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Complètement contre
- Plutôt contre
- Neutre
- Plutôt favorable
- Complètement favorable

Actions de sensibilisation et d'information

Cette partie du questionnaire a pour objet de recoter la participation des habitants et pratiquants du massif à des actions de sensibilisation sur le lynx et l'intérêt pour ce genre d'événements.

30. Avez-vous déjà participé à des actions de sensibilisation sur le lynx ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Oui
- Non

31. Si oui, cela a-t-il modifié votre perception du lynx ?

Plusieurs réponses possibles.

- Oui
- Non

32. Veuillez détailler s'il vous plaît :

33. Si non, seriez-vous intéressé(e) pour participer à un événement de sensibilisation à l'avenir ?

Plusieurs réponses possibles.

- Inintéressé
- Peu intéressé
- Sans intérêt particulier
- Intéressé
- Très intéressé

34. Quels types de supports vous sembleraient les plus adaptés pour informer le public sur le lynx ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Conférences et débats
- Expositions et événements locaux
- Reportages et documentaires
- Brochures et affiches
- Réseaux sociaux et sites internet
- Autre : _____

35. Quel âge avez-vous ? *

Dropdown

Une seule réponse possible.

- 0 à 14 ans
- 15 à 29 ans
- 30 à 44 ans
- 45 à 59 ans
- 60 à 74 ans
- 75 ans ou plus

36. Quelle est votre activité ? *

Dropdown

Une seule réponse possible.

- Actifs ayant un emploi
- Chômeurs
- Retraité(e)
- Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés
- Autres inactifs

37. Quelle est votre profession ? *

Dropdown

Une seule réponse possible.

- Agriculteurs
- Artisans, commerçants, chefs d'entreprise
- Cadres
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers
- Non déterminé

38. Quelle est votre commune de résidence ? *

Table des matières

Résumé	
Remerciements.....	
Table des sigles et acronymes.....	
Sommaire	
Introduction	1
Mise en contexte.....	2
Une approche par la géographie animale.....	4
Cadre pour saisir les enjeux autour du lynx en France.....	5
Extinction et retour	5
Situation actuelle de la présence du lynx	5
Principales menaces et mesures de protection	6
La place des Alpes dans la conservation de l'espèce.....	8
La Chartreuse, un terrain d'étude favorable et stratégique	9
Structure du mémoire et hypothèses de travail.....	11
Méthodologie	12
I) Du cadre européen à l'échelle locale : comprendre les enjeux liés à la présence du lynx	
.....	14
I.I) Une situation européenne préoccupante, dynamiques historiques et contemporaines	14
1) Le déclin historique du lynx boréal	14
2) Un retour discret et nuancé	15
I.II) Préservation du lynx en France : une gestion coordonnée mais contrainte.....	16
1) Un document structurant, le PNA lynx.....	17
2) Le suivi crucial du félin	18
3) Un enjeu prépondérant : la gestion du loup.....	20
I.III) Quelle place pour les Alpes dans la gestion du lynx.....	21
1) Un massif largement en retrait	21
2) Le suivi des populations alpines, des efforts croissants pour renforcer les connaissances ? ..	21
I.IV) Le lynx, la Chartreuse, les Alpes : une relation unique	23
1) Une présence historique : le lynx dans les mémoires locales	23
2) Le déploiement d'un suivi approfondi.....	24
3) ... pour l'observation d'une croissance encourageante	25
Conclusion de la première partie	27

II) La Chartreuse, entre corridor fonctionnel, habitat favorable et limite marquée	28
II.I) Une caractéristique cruciale : la liaison directe avec le Jura	28
1) Dispersion et connectivité, un enjeu européen.....	29
2) Le corridor « Bugey-Épine-Chartreuse », un rôle structurant et des caractéristiques géographiques favorables.....	30
II.II) Un habitat aux caractéristiques propices pour le lynx	34
1) Une espèce plastique et adaptative	34
2) Un espace forestier disponible pour l'accueil durable du lynx.....	36
a) Forêts de Chartreuse : des espaces gérés, mais favorables à l'accueil du lynx.....	36
b) Des ongulés en nombre pour soutenir la présence du lynx.....	37
c) Un milieu interne favorable : connectivité et faible fragmentation	37
3) Les habitats disponibles, quelle capacité d'accueil ?	42
II.III) La Chartreuse face aux enjeux de connectivité : un isolement définitif ?	43
1) Limites prépondérantes et infranchissables pour le félin... ..	43
2) ... aux répercussions notables	47
a) Une exposition aux risques de collision	47
b) Allers-retours contraints ?	47
c) Chute de la diversité génétique.....	48
3) Une évolution possible de la situation ? Naturelle ou artificielle ?	49
a) Une unique échappatoire ?.....	49
b) Les aménagements, une mise en œuvre complexe et spécialisée	51
c) Les réintroductions, enjeu national indispensable ?.....	53
Conclusion de la partie 2	54
III) Le lynx au prisme des considérations humaines : regards croisés entre institutions, acteurs du tourisme et habitants	56
III.I) Les politiques publiques locales inégales à l'échelle nationale : quelle réalité en Chartreuse ?.....	57
1) Une prise en compte encore faible, à l'image de la discrétion du félin	57
a) À l'échelle nationale, une prise en compte variable selon les territoires	57
b) Aperçu en Chartreuse : entre un PNR dédié et une absence de considération politique	60
2) Une action commune à construire	61
III.II) le lynx, un levier potentiel pour le développement territorial.....	64
1) Les actions de communication révélatrices d'une appropriation du félin.....	64
2) Le projet national d'une valorisation encadrée	65
3) Le lynx, ressource territoriale ? Le positionnement nuancé des acteurs locaux	66
III.III) Enquête sur les perceptions, connaissances et attentes locales : un consensus en faveur du lynx	72
1) Méthodes et caractéristiques du panel	72
2) Curiosité, intérêt, attachement : le lynx dans les perceptions des usagers du massif	76
3) Entre connaissances partielles et familiarité territoriale : ce que savent les habitants du lynx	79
4) Une sensibilisation à la marge : modalités et attentes du public.....	80
5) Bilan du questionnaire.....	85
Conclusion de la partie 3	87

IV) Discrétion du lynx et empreinte du loup : enjeux de coexistence avec les activités d'élevage et cynégétiques88

IV.I) Indifférence et oppositions, le lynx écho d'un monde de l'élevage sous pression.

..... 89

- 1) Un contexte agricole peu vulnérable à la prédation du lynx90
- 2) La position des acteurs de l'élevage en Chartreuse vis-à-vis du lynx.....92
 - a) Connaissances et perceptions du félin :92
 - b) La présence actuelle du lynx, un non-sujet93
- 3) Augmentation des populations ? Symbole d'une acceptation à construire94
 - a) Des positions virulentes...94
 - b) ... d'un milieu en tourment95

IV.II) Enjeux différents mais postures similaires du monde cynégétique..... 96

- 1) Une cohabitation consciente mais distante97
- 2) Des méfiances persistantes, un dialogue restreint98
 - a) Implication et dialogues limités98
 - b) Deux visions du félin : la Chartreuse et les Vosges99

IV.III) Comprendre les positions pour anticiper une cohabitation durable 101

- 1) La notion de « juste place » comme hypothèse d'analyse..... 101
- 2) Dépasser l'indifférence pour une coexistence anticipée..... 102

Conclusion de la partie 4 103

Conclusion générale 104

Bibliographie..... 108

Tableau des entretiens 115

Table des cartes 116

Table des figures 118

Table des tableaux..... 120

Table des photos 121

Annexe 122

Table des matières 126